

UNITÉ DES CHRÉTIENS

ŒCUMÉNISME AU FUTUR

Le mouvement
FOI et CONSTITUTION



UNITÉ DES CHRETIENS

Revue trimestrielle
de formation et d'information
œcuméniques

Rédaction - Administration

17, rue de l'Assomption,
75016 Paris Tél. 647.73.57

Abonnement pour la France :

Simple : 36 F par an
De soutien : 70 F par an
Etranger : 48 F par an
A verser au C.C.P. Unité des
Chrétiens - 34.611.20 C - La Source

Abonnement pour la Belgique :

S'adresser au P. Philippe Lies-
sens, 35, rue Duquesnoy, 1000
Bruxelles-1. 200 F.B. (simple) -
220 F.B. (soutien) par an à verser au
— C.C.P. Unité Chrétienne
000.0216165-49 Bruxelles.

Abonnement pour le Canada :

S'adresser au P. Armand Desautels,
A.A., « Unité des Chrétiens », Mont-
martre canadien, 1679 Chemin St-
Louis, Québec. Qué. G1S 1G5
\$ 7 par an.

Abonnement pour la Suisse :

Pour la rédaction, s'adresser à M.
l'Abbé Edmond Chavaz, 165, route
de Ferney, 1218, Grand Saconnex.
Pour l'administration, s'adresser à
Mlle Madeleine Bovey, C. C. P.
12.22220 « Unité des Chrétiens »,
15, Parc Dinu-Lipatti, 1225 Chêne-
Bourg, 17 F.S. (simple) - 30 F.S.
(soutien) par an.

L'abonnement part obligatoirement
du premier numéro de l'année : les
abonnés qui souscrivent en cours
d'année reçoivent les numéros déjà
parus. L'abonnement est renouvelé
automatiquement pour l'année sui-
vante, à moins de demande de rési-
liation reçue par le secrétariat de
la revue avant la fin de l'année
ou du renvoi du numéro de janvier
avec la mention « refusé ».

Pour tout changement d'adresse
prière de joindre 5 F.F.

— Directeur de la publication :
Jacques Desseaux.

— Secrétaire de rédaction :
Jérôme Cornélis.

IMPRIMERIE DE LA CENTRALE
10, rue de l'Hospice, 62301 Lens
N° C.P.P.A.P. 51562

SOMMAIRE No 35

Pages

EDITORIAL

René Beupère et Jacques Desseaux : Lorsque Dieu donne une vision
nouvelle 1

DOSSIER :

LE MOUVEMENT FOI ET CONSTITUTION

Jean Tillard : Le travail sur l'Espérance. Histoire d'un message	3
Bangalore 1978 : Une affirmation commune d'espérance	6
Pierre Hervouet : Bangalore. Impressions d'un nouveau	10
Max Thurian : Vers l'unité des chrétiens dans la foi	11
Nicolas Lossky : La « réception » du travail de Foi et Constitution ..	13
René Beupère : Les catholiques à Foi et Constitution	16
Foi et Constitution « ange théologien » du mouve- ment œcuménique	18
Annie Jaubert : Le calendrier d'intercession	20
Projets de travail de Foi et Constitution	21
Diagramme de Foi et Constitution	23
Lukas Vischer : Postface. L'Unité dès aujourd'hui	24

ACTUALITE

Jérôme Cornélis : Jalons sur la route de l'Unité 26

Jean Tartier :
In memoriam. Maurice Sweeting en 3ème page de couverture

Couverture : « Voilier en mer d'Iroise ».

Nous remercions le Studio Claude (2, Route de Kerallan à la Trinité-
Plouzané, 29290 Saint-Renan) de nous avoir procuré gracieusement
cette photo.

LORSQUE DIEU DONNE UNE VISION NOUVELLE...

par René Beupère et Jacques Desseaux

C'EST le 14 mars 1972, au cours de conversations entre le Dr Lukas Vischer, le P. Borovoi, le Dr Raiser, le Pasteur Appia et nous-mêmes, que la décision fut prise d'un dossier d'UDC sur Foi et Constitution. Il est probable que nous ne serions pas encore en mesure de présenter aux lecteurs ce dossier sans les amicales relances de Lukas Vischer avant et après Bangalore. Qu'il soit remercié pour cette fraternelle insistance comme pour l'immense labeur qu'il a accompli au service de l'Unité des Chrétiens et de l'intelligence de la Foi commune (1)

Un peu d'Histoire

En 1910 à Edimbourg, se tint la Conférence universelle des sociétés protestantes de mission qui inaugura l'œcuménisme du XXème siècle.

Un participant venu d'Asie y interpella avec vigueur les Occidentaux : « Vous nous avez apporté vos divisions. Laissez Jésus-Christ susciter par son Saint-Esprit l'Eglise délivrée de tous les « ismes » dont vous affectez la prédication de l'Evangile parmi nous ».

A cette réunion d'Edimbourg, participait notamment un évêque épiscopalien, Charles Brent (1862-1929), missionnaire aux îles Philippines. Il fut vivement impressionné par ce discours. « Pendant ces journées, dit-il, une vision nouvelle nous a été don-



Charles Brent (1862-1929)

née. Lorsque Dieu donne une nouvelle vision il indique aussi une nouvelle responsabilité. Quand nous quitterons Edimbourg, nous partirons avec de nouveaux devoirs à remplir ».

La vision de Brent était l'Unité de l'Eglise ; son devoir nouveau, celui d'organiser des rencontres pour étudier les différences doctrinales entre

chrétiens en vue d'élaborer une base commune de nature spirituelle et théologique. Le Mouvement Foi et Constitution était né.

Tandis que se développait le Mouvement Foi et Constitution, grandissait le Mouvement Christianisme pratique dont le leader était l'Archevêque luthérien d'Upsal, Nathan Soderblom (1866-1931), qui voulait promouvoir l'unité des chrétiens par l'engagement commun des Eglises dans les problèmes concernant l'homme et la société.

Comme le souligne Lukas Vischer, actuel secrétaire de Foi et Constitution, « ces deux mouvements, loin de se concurrencer, avaient essentiellement besoin l'un de l'autre, ainsi que dans la vie de chaque chrétien engagement et contemplation sont intimement liés ». La liturgie catholique romaine fait état des buts respectifs de Foi et Constitution et de Vie et Action : en effet, dans la Messe du jeudi de Pâques, nous demandons à Dieu que « tous ceux qui ont été régénérés par le Baptême soient unis par une même Foi et par une commune application à agir dans le monde ».

On sait que la complémentarité des deux mouvements allait s'épanouir en 1937, au moment où se dressait déjà le spectre de la guerre, à l'heure où Karl Barth se levait pour prêcher l'Eglise confessante, confessante de la seule Seigneurie de Jésus-Christ.

En 1948, à Amsterdam, le Conseil œcuménique des Eglises est issu de la réunion des deux mouvements, décidée à Utrecht en 1938, mais retardée par la guerre.

De 1927 à 1979

En 1927, à Lausanne se tint la première conférence mondiale de Foi et

FOYERS MIXTES

N° 44 (juillet 1979)

NOS ENFANTS : LEUR EVEIL A LA FOI

- Des indications pratiques, des témoignages, des réflexions
- L'actualité œcuménique vue par les foyers mixtes

RAPPELS :

N° 43 : **Vivre dans l'Eglise** : paroisses, communautés, groupes.

N° 42 : **Notre mariage** : préparation et célébration.

N° 37 - 38 : **Quinze ans de pastorale des foyers mixtes** : documents des Eglises.

FOYERS MIXTES : 2, Place Gailleton - 69002 LYON

— Abonnement jumelé UDC + Foyers Mixtes = 57 F (au lieu de 76 F) pour 8 numéros par an.

C.C.P. UDC 34611-20 C La Source.

(1) C'est grâce au Père Beupère qui en a été le maître d'œuvre que ce dossier peut enfin paraître. Je m'associe à la reconnaissance de tous les lecteurs d'U.D.C. envers lui. (J. D.)

Constitution. 400 délégués de 127 Eglises se réunirent pour discuter ensemble de ce qui les séparait et de ce qui les unissait. Les Orthodoxes y étaient peu nombreux, les catholiques, absents ; Rome avait dit non !.

C'est seulement à la réunion de Foi et Constitution à St-Andrews (Ecosse) en août 1960, deux mois après la création du Secrétariat pour l'Unité, à Rome - autre fruit de l'Esprit - que pour la première fois des catholiques seraient autorisés à participer à une rencontre de Foi et Constitution en tant qu'observateurs.

En 1968, à Upsal, neuf catholiques furent nommés membres à part entière de Foi et Constitution, chiffre porté ultérieurement à douze et qui représente un dixième de la Commission.

A Lausanne, dans son discours d'ouverture, Brent disait : « Le Christ nous demande de réduire au silence nos préjugés, de ne pas nous attacher trop étroitement à nos opinions, d'envisager celles des autres comme s'il s'agissait des nôtres et tout cela sans estimer moins les convictions de notre cœur ou notre loyauté à l'égard de Dieu. Par la pratique de l'Unité, nous atteindrons l'unité ». Il est bien vrai que par ses travaux innombrables, ses recherches et ses engagements tous azimuts - actuellement Foi et Constitution examine trente-quatre projets d'union d'Eglise, prépare la semaine de l'Unité chaque année avec Rome - par des études telles que « Confessions en dialogue », par la mise au point de textes d'accord sur baptême, eucharistie, ministère, grâce à un véritable travail de fourmis, Foi et Constitution a,

dans des proportions incalculables, accéléré et enrichi le mouvement œcuménique.

Brent appelait à la pratique de l'unité pour atteindre l'unité. C'est aussi cela que reprenait en 1975, à Nairobi, le thème de la « Communauté conciliaire » mis en relief par Foi et Constitution décidément fidèle aux intuitions de ses fondateurs.

Mais il est une autre parole prophétique de Brent que nous voudrions rappeler. En 1913, à Saint-Paul de Londres, il avait dit : « Nous devons arriver à l'unité, non pas à tout prix, mais en prenant tous les risques. Une Eglise une est la seule offrande que nous osons présenter au Christ qui vient, car en elle seule il trouvera de la place pour vivre ».

Vers l'unité dans la Foi commune

Il est évident que le Mouvement œcuménique, suscité par l'Esprit, vit de sa dynamique d'Amour et d'Unité. René Beaupère nous explique que Foi et Constitution apparaît comme « l'Ange théologien » de ce mouvement et Jean Tillard nous retrace l'Histoire du message d'espérance de Bangalore, rencontre que nous décrit Pierre Hervouet, nouveau venu dans de telles assises.

Max Thurian nous oriente aussi vers cet avenir de l'œcuménisme à travers l'étude de trois textes « d'accord », sur baptême, eucharistie, ministère, dont Nicolas Lossky nous dit l'exigence de réception, au niveau officiel des Eglises, dans les Groupes et les Communautés.

René Beaupère décrit les projets de Foi et Constitution ainsi que la participation catholique à cet immense travail dont Annie Jaubert présente un exemple particulièrement important pour l'œcuménisme spirituel : « Le Calendrier œcuménique d'intercession ».

Il revenait à Lukas Vischer, animateur infatigable de Foi et Constitution - dont malheureusement il ne pourra plus assurer la direction du Secrétariat, victime de réglemens appliqués à la lettre - de rappeler que Foi et Constitution existe pour que l'unité pour laquelle le Christ a prié dans sa prière sacerdotale devienne visible aujourd'hui.

En achevant cet éditorial nous ne pouvons que reprendre cette réflexion, apparemment désabusée mais en fait très réaliste, de Lukas Vischer, au moment de Lausanne 77 : « Il semble que les Eglises craignent l'unité que pourtant elles recherchent (...). Si elles prennent des décisions, elles ne tomberont pas dans le vide. La communauté qu'elles recherchent est déjà là, devant elles ».

Et comme en écho, un autre pionnier de l'œcuménisme, Yves Congar disait, dans la même circonstance : « Je me suis souvent appliqué les paroles du grand Bessarion : « Quelle excuse pourrions-nous apporter pour justifier que nous avons refusé de nous réunir ? Que pourrions-nous répondre à Dieu, justifiant notre division fraternelle, alors que le Christ, pour nous réunir et faire de nous un seul troupeau, est descendu du ciel, a pris chair, a été crucifié ? Quelle sera notre excuse auprès des générations futures, mieux, auprès de nos contemporains ? ».



Les participants de la Conférence Foi et Constitution de Lausanne en 1927 (Photo Oikoumène)

LE TRAVAIL SUR L'ESPÉRANCE

Histoire d'un message

**Espérance
et problèmes du monde (1)**

par Jean Tillard *

Le Conseil œcuménique des Eglises s'est, depuis ses origines, préoccupé du thème de l'Espérance. En 1954, à Evanston (Etats-Unis), la deuxième Assemblée générale - qui par le nombre et l'appartenance des délégués présentait comme une coupe transversale du christianisme mondial (l'Eglise catholique exceptée) - avait centré son travail sur LE CHRIST, SEUL ESPOIR DU MONDE. D'ailleurs, dès 1950, à Toronto, le Comité central du Conseil œcuménique avait décidé d'orienter dans cette ligne la recherche des Eglises. Et la commission consultative chargée de préparer le document de base pour Evanston commençait ainsi son rapport : « Dieu appelle aujourd'hui l'Eglise de Jésus-Christ à parler d'espoir sans tergiverser ».

Son mandat précis au sein du Conseil œcuménique poussait évidemment la Commission FOI ET CONSTITUTION à assumer un rôle clé dans cette prise de conscience par les Eglises de la vraie nature comme des difficultés actuelles de l'Espérance évangélique. Dans les années soixante, la Commission découvrit peu à peu que - comme les autres problèmes doctrinaux de son ressort - la question de l'Espérance ne pouvait être pensée et discutée qu'en liaison avec une attention sérieuse aux problèmes du monde. L'Espérance évangélique a-t-elle un sens en dehors de la souffrance et de l'espoir de la communauté humaine ? Déjà, dans l'intéressante étude DIEU DANS LA NATURE ET L'HISTOIRE, rédigée en 1967 sur la base d'ébauches préparées en 1965 pour répondre à la demande explicite de la quatrième conférence mondiale de FOI ET CONSTITUTION (Montréal 1963), on pouvait lire :

« Le mouvement actuel vers l'unification de l'humanité et de son histoire exerce sur toutes les Eglises chrétiennes une forte pression... Aujourd'hui plus que jamais les Eglises sont mises en demeure de s'unir parce que le monde a besoin du témoignage et du service uniques de l'Eglise... (No-



tre confession de foi), loin de faire de nous des spectateurs passifs, nous pousse à participer aux tensions et aux risques de l'histoire humaine...

Dieu nous appelle à prendre des décisions, éclairés par la venue de son Règne, contre la faim, la souffrance, la pauvreté, la discrimination et l'oppression, et en faveur de la prospérité, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ».

Ce document fut accepté par la Commission lors de sa réunion de Bristol (en août 1967). Un an après, à Upsal, la quatrième Assemblée du Conseil œcuménique - fortement marquée par la conviction que la situation concrète du monde constitue le cadre du travail œcuménique - transformait cette intuition de FOI ET CONSTITUTION en une tâche, concrétisée par un projet d'étude à mener au nom du Conseil. Dorénavant, l'Eglise catholique, devenue membre de la Commission, y participerait de façon officielle.

C'est à sa réunion de Louvain (en 1971) que FOI ET CONSTITUTION se donna la méthode et les moyens pour mener à bien cette tâche difficile. En effet, traitant de l'Unité des

Eglises, mais en relation avec des situations aussi concrètes que le combat pour la justice sociale ou les luttes contre les racismes, les délégués se virent confrontés à deux conclusions. La première était devenue pour eux un principe méthodologique fondamental : la recherche d'Unité est radicalement inséparable d'une attention sérieuse aux contextes où les chrétiens vivent et expriment leur foi. La seconde était une constatation assez déconcertante : si tous les chrétiens confessent unanimement que leur Espérance se fonde en Jésus-Christ, le contenu explicite de cette Espérance varie considérablement selon les situations, les lieux, les contextes sociologiques. Comment alors concilier cette Unité et cette diversité, en fonction de la mission d'une Eglise s'enfonçant dans la chair des espoirs des hommes ? Comment parvenir à confesser ENSEMBLE l'Unique Espérance dans un monde en fièvre où les espoirs s'entrechoquent et parfois même se dressent l'un contre l'autre ? Plus profondément encore, comment dans ces espoirs brisés en venir à « déclarer ENSEMBLE » la foi commune ? Le Comité de Louvain, qui proposait aux Eglises de chercher comment ENSEMBLE « rendre raison de l'Espérance qui est en nous » les lançait donc dans un travail de longue haleine.

La méthode inductive

Une méthode de travail fut élaborée, non sans appréhension de la part de certains, rassurés toutefois par le fait que Lukas Vischer s'en portait garant. On partirait non pas de principes théologiques qu'on essaierait d'appliquer aux situations concrètes, non pas même de la Parole de Dieu dont on dégagerait les aspects qui interpellent l'homme d'aujourd'hui, mais des situations concrètes qu'on éclairerait par la foi en Jésus-Christ. Méthode inductive, attentive à la complexité du réel et s'efforçant de ne

(1) Sous-titres de notre rédaction.

* Dominicain, professeur à la Faculté de Théologie d'Ottawa, vice-président de la Commission permanente de Foi et Constitution.

rien méconnaître de la créativité de l'Esprit de Dieu à l'œuvre dans l'effort des chrétiens pour demeurer fidèle au Christ au cœur de leur communion aux espoirs et aux entreprises de leurs concitoyens. Cette méthode devrait permettre aux Eglises de confesser leur foi d'une façon neuve, dans la langue de leur temps, un temps marqué par l'angoisse du futur, mais aussi par un large réseau de solidarités dans la quête de libération et de justice.

On demanderait donc à des individus, à des groupes, à des Eglises, voire à des conseils d'Eglises représentant une large variété de cultures, de conditions de vie, de situations sociales ou politiques, de réfléchir sur le contenu concret de leur Espérance et de communiquer aux autres Eglises le fruit de cette étude. En 1972, après la réunion du Comité de travail de la Commission à Utrecht, l'invitation était officiellement lancée. La réponse fut large, encourageante. Le sujet et la méthode suscitaient de l'intérêt, et les documents envoyés manifestaient le sérieux de la réflexion. En avril 1974, un petit groupe de membres et d'experts réunis à Genève pouvait même en tirer un plan d'analyse et d'étude à proposer comme thème pour la nouvelle réunion de FOI ET CONSTITUTION qui devait avoir lieu à Accra (Ghana) en juillet-août de la même année. Dix aspects particuliers étaient ainsi dégagés, sur la base d'une documentation très « contextuelle » : les réponses culturelles à l'Espérance en Jésus-Christ, la confession du Christ dans les contextes africains, les anciens Credo et les expressions plus contemporaines

de la foi, l'expression de l'Espérance dans les Liturgies, la confession du Christ dans des situations de conflit, l'Espérance et le style de relation entre hommes et femmes, les traductions de l'Espérance dans l'engagement pour que changent nos sociétés, l'Espérance chrétienne et les espoirs politiques, « rendre raison de l'Espérance » et proclamer explicitement l'Evangile, « rendre raison de l'Espérance » qui est à l'intérieur de chaque chrétien.

Accra

Mais à Accra, devant une telle diversité de témoignages et de faits, face auxquels ils devaient réagir, les délégués se montrèrent quelque peu déconcertés. D'ailleurs, ce dossier couvrirait-il adéquatement la situation dans toutes les régions du monde et exprimait-il suffisamment la conviction de la plupart des Eglises ? Ils étaient d'autant plus perplexes qu'il leur fallait déceler sous toutes ces expressions de foi et d'Espérance la base commune permettant de comprendre que c'est le MEME et unique Peuple de Dieu, engagé au nom d'une MEME foi et d'une unique Espérance qui y rend compte de sa fidélité au Christ. Fruit de longues discussions, la déclaration finale est le témoin de l'impossibilité où s'est trouvée la Commission de donner alors une réponse pleinement satisfaisante à la question qui hantait les esprits : l'engagement ardent dans les projets des peuples et des sociétés, en épousant les espoirs et en communiant aux détresses de ces peuples et de ces milieux,

permet-il encore aux Eglises de parler ensemble et unanimement de TOUT l'Evangile ? Il n'y avait qu'une solution : poursuivre l'étude. On demanda donc de nouveaux témoignages, pour combler les vides constatés dans les résultats de la première invitation. Mais surtout on attira l'attention sur le point le plus difficile : tâcher de découvrir le lien entre telle et telle espérance et la quête commune d'Unité.

Nairobi

Lorsqu'un an plus tard la cinquième Assemblée générale du Conseil œcuménique se tint à Nairobi (en novembre-décembre 1975), cette poursuite du travail de FOI ET CONSTITUTION était déjà bien engagée. Et son souci devait imprégner toute l'Assemblée. Celle-ci, en effet, se montra fort attentive à la relation entre foi et cultures humaines, avec le désir explicite de souligner que l'Evangile s'incarne en chacune de celles-ci mais n'en privilégie aucune. Du fait même, la préoccupation de FOI ET CONSTITUTION n'en prenait que plus de relief et, surtout, devenait inséparable de ce que l'Assemblée voulait dire avec vigueur aux Eglises : JESUS-CHRIST LIBERE ET UNIT, il faut BRISER LES BARRIERES des traditions confessionnelles mais en liant l'effort vers l'Unité à un engagement avec les opprimés et ceux (individus ou groupes) qui soupirent vers un monde meilleur. D'ailleurs le rapport de la section I (CONFESSER LE CHRIST AUJOURD'HUI) et de la section II (LES EXIGENCES DE L'UNITÉ) reprenait des thèmes depuis longtemps explorés par la Commission. L'Assemblée y rappelait que l'Unité visible est le but du mouvement œcuménique mais elle ajoutait que cette Unité ne saurait s'accomplir que dans les situations concrètes de l'humanité. Engagement pour l'Unité et engagement dans la mission ne sont plus séparables, surtout si la mission est comprise comme une communion aux efforts des hommes pour bâtir le monde que Dieu désire. La reconstitution de l'Unité chrétienne et le service des espérances humaines apparaissent ainsi comme les deux faces d'une unique vocation : celle d'être en vérité instruments de l'Evangile et serviteurs du dessein de Dieu.

Les recommandations de Nairobi ne pouvaient donc que confirmer FOI ET CONSTITUTION dans la volonté d'aller jusqu'au bout de la recherche commencée depuis dix ans et de suivre la méthode adoptée. Le renouvellement des membres apportait, de surcroît, du sang neuf.

A LIRE ABSOLUMENT

PRINTEMPS DE L'ÉGLISE EN POLOGNE

Henri ENGELMANN

Editions du Cerf - 34 francs franco - 132 pages - Préface de Mgr MATAGRIN

L'auteur : Longtemps aumônier de lycée, l'Abbé ENGELMANN, fondateur de la revue « Promesses » et de la collection « Jalons » (Fayard) est aujourd'hui délégué diocésain à l'information à l'évêché de Grenoble. Grand voyageur le Père Engelmann a notamment fait plusieurs séjours en Pologne au cours desquels il a pu rencontrer et s'entretenir avec Karol Wojtyła alors archevêque de Cracovie.

L'ouvrage : Au soir du 16 octobre 1978 les cloches de Cracovie annonçaient à la Pologne l'élection du premier pape polonais. Ce peuple si longtemps humilié ou torturé par ses « occupants » successifs, recouvrait sa dignité de vieille nation chrétienne chargée d'histoire. Bien des regards se sont alors tournés vers la Pologne.

Cet intérêt subit ne doit pas être éphémère. L'avènement de Jean-Paul II laisse entier le problème singulier de son pays.

Dans sa volonté de fidélité à son indépendance nationale et à sa foi chrétienne, dans sa résistance tranquille au communisme athée, la Pologne, nation catholique et « République populaire », donne à l'Occident libre une grande leçon.

Ce livre consacré à cette aventure exemplaire, illustrée par l'événement d'un Pape polonais prestigieux, est aussi un exorcisme. C'est un exorcisme à l'encontre de tout ce qu'une certaine presse, presque toujours sans « savoir » ; écrit ou clame sur un homme difficile, « Polonais » bien sûr et qui le restera, mais qui nous change enfin d'une Eglise « italienne ».

Ce livre aide à comprendre, estimer, aimer un homme, libre, joyeux, simple, fort, profond, témoin du Christ et de l'Homme, investi de ce que René Rémond appelle « La forme la plus approchée de l'Universalité et qui exprime le mieux l'Unité du genre humain » c'est-à-dire la Papauté, le ministère de Pierre.

On continua donc de demander à ceux (groupes et personnes) qui vivent l'Espérance évangélique dans des situations particulières ou sous des formes typiques de dégager le fondement de cette Espérance, d'en décrire la forme précise et d'en montrer le lien avec la quête d'Unité. Au moment où à Loccum (Allemagne), en juillet 1977, la Commission permanente (qui avec l'exécutif et le bureau de Genève assure, de réunion générale en réunion générale, la direction de tout FOI ET CONSTITUTION) tenait sa session annuelle, consacrée cette fois avant tout à l'organisation de la réunion de Bangalore, une ample documentation émanant de ces divers groupes était déjà en circulation. On insista de nouveau sur la nécessité d'une collaboration plus étroite avec des recherches menées au plan régional : conférence des Eglises d'Europe, responsables des Eglises de l'Est vivant sous régime communiste, chrétienté des Etats-Unis d'Amérique, théologiens de l'Amérique latine.

Bangalore

En août 1978, la Commission se réunissait à Bangalore (Inde), chaleureusement accueillie par le Centre œcuménique de Whitefield et par le Séminaire des Pères Salésiens, tout voisin. C'était la première rencontre d'une Commission renouvelée dans sa composition et sa direction depuis l'Assemblée de Nairobi. Environ 170 membres (et experts invités), provenant d'une cinquantaine de pays devaient y mettre un terme à l'étude officiellement commencée en 1971 mais dont nous avons retracé la préhistoire. Fidèle à l'esprit de Nairobi, la Commission avait pour tâche d'enclaver cette réflexion sur l'Espérance dans le souci plus large de la recherche de l'Unité visible. Ceci explique la façon dont on procéda. Tel que décidé à Loccum, on divisa la réunion en deux parties : la première semaine serait consacrée au thème « Rendre raison de l'Espérance qui est en nous », la seconde semaine serait centrée sur un approfondissement du thème mis en avant par la section II de Nairobi « Ce que requiert l'Unité visible des Eglises ». Mais le programme était conçu de telle façon que ces deux thèmes apparaissaient comme les deux faces ou les deux aspects complémentaires d'une seule préoccupation. Car à Loccum des voix (surtout catholiques et luthériennes) s'étaient fait entendre pour insister avec vigueur sur la nécessité de donner comme trame aux travaux de Bangalore deux convictions : d'abord que seule une Eglise

véritablement Une peut être le signe authentique d'Espérance dont l'humanité a besoin, ensuite que l'engagement commun au service des espoirs humains constitue l'un des plus puissants moyens pour recréer la communion entre chrétiens.

Quels instruments de travail les délégués avaient-ils entre les mains ? Ils étaient de deux types. Tout d'abord une sélection de dix faisceaux de témoignages d'Espérance, venant de diverses parties du monde ou reflétant des situations variées, dont nous avons retracé l'origine : témoignages venant d'Afrique, d'Asie, d'Europe orientale, d'Amérique latine, des Etats-Unis d'Amérique, d'Europe occidentale, du dialogue avec les hommes de science, du problème posé par la situation de la femme dans la communauté humaine, du martyr, des jeunes. De plus, quelques mois avant la réunion un petit groupe s'était réuni à Genève pour rédiger un document de travail préparatoire se proposant de montrer comment, en dépit de la variété des situations et de la diversité des cultures, les Eglises peuvent aujourd'hui « rendre raison ENSEMBLE de l'Espérance qui est en elles ».

Sur place, la Commission fut séparée en dix groupes, composés de représentants de toutes les régions et de toutes les confessions, discutant chacun l'un des dix faisceaux de « témoignages » exprimant sur le vif les « voix d'espoirs ». Les membres de chaque groupe ne venaient donc pas nécessairement de la région d'où le texte à scruter émanait. Ils avaient à répondre à deux questions précises : comment ce « témoignage » peut-il contribuer à la préparation d'une profession commune d'Espérance (au prix d'une correction du document préparatoire issu du groupe de Genève), et comment, à la lumière de la discussion générale de la Commission, répondre au groupe qui a rédigé ce témoignage ?

La réponse à la première question devait être communiquée à un petit comité de cinq membres (une exégète réformée, un orthodoxe, un

évangélique, un méthodiste, un catholique) chargé de rédiger le document final. La tâche de ce comité n'était guère aisée. En effet, il devait travailler en dialogue avec l'ensemble de la commission, proposer régulièrement ses ébauches à la discussion plénière (il y eut quatre discussions de ce type), puis reprendre la rédaction en tenant scrupuleusement compte des critiques et des suggestions des délégués. Or, après s'être dite insatisfaite du projet préparatoire envoyé aux Eglises quelques mois auparavant et qui faisait partie du dossier de travail - ce qui obligeait à tout reprendre à zéro - l'Assemblée se montra jusqu'à la dernière étape divisée et réticente devant ce que les cinq rédacteurs lui présentaient. Le comité de rédaction passa par des heures d'angoisse, et non content de brûler une partie de ses nuits à la tâche dut même renoncer aux activités plus culturelles ayant pour but de permettre un contact avec la culture fascinante de l'Inde. Car l'enjeu était grave : dans les critiques s'affrontaient deux tendances opposées visant, au-delà du document lui-même, deux conceptions du travail de FOI ET CONSTITUTION. D'un côté on réclamait un document solidement charpenté théologiquement ; de l'autre on se montrait agressif devant tout arrêt sur la doctrine et tout recours à « la logique occidentale » : il était temps de changer le ton de la Commission !

Mystérieusement, lorsqu'après une longue journée et une longue nuit de travail où fébrilement il reprit tout son texte, le comité présenta (timidement et humblement) son dernier projet (il ne restait plus que quelques heures, ce qui empêchait une autre révision), le miracle se produisit. L'Assemblée se leva, applaudit longuement, commenta avec enthousiasme le ton et le contenu, vota UNANIMEMENT pour qu'il soit accepté comme le document officiel mettant terme à la laborieuse recherche commencée depuis 1971. Les plus surpris en sont encore ses rédacteurs...

DEUX FIDÉLITÉS, UNE ESPÉRANCE

Chrétiens et musulmans aujourd'hui par MICHEL LELONG - Préface de Mgr Huyghe
Editions du Cerf - Collection « Rencontres » - 224 Pages - 46 francs - Format 135 x 195

L'auteur : Michel LELONG né à Angers en 1925. Père blanc, permanent du Secrétariat de l'Eglise de France pour les relations avec l'Islam. Consultant au Secrétariat romain pour le dialogue avec les religions non chrétiennes... Il a publié aux Editions du Cerf : Pour un dialogue avec les athées (1965) et J'ai rencontré l'Islam (Prix de l'amitié Franco-Arabe 1976).

L'ouvrage : « Les religions représentent des routes différentes qui convergent vers un même point... Si un homme parvient au cœur de sa propre religion, il se trouve, de ce fait, au cœur même des autres religions ».

GANDHI

Rappel U D C 33, janvier 1979, L'ISLAM AUJOURD'HUI - Le numéro 9 francs.

UNE AFFIRMATION COMMUNE D'ESPÉRANCE

1) Action de grâces

Béni soit Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Le Christ est notre espérance, le pouvoir de l'amour plus fort que le monde.

Il a vécu sur cette terre, comme le Oui de Dieu au salut du monde.

Il a été crucifié et il est ressuscité, comme les prémices de l'humanité nouvelle.

Il est présent dans son Eglise, présent dans ceux qui souffrent ;

— Il est avec nous.

Il apparaîtra à nouveau dans sa gloire, comme notre jugement et notre espérance.

— Il manifestera le Oui du salut.

Nous tenons ce don du Dieu vivant.

— Son esprit a rempli nos cœurs. Rendons grâces et réjouissons-nous !

II) Les Voix de l'Espérance

Dans de nombreux endroits du monde, des hommes ont part à ce Oui. Même parmi les cris de désespoir, nous entendons les voix de l'espérance.

Voici un chant d'Amérique latine :

Parce
qu'il est venu dans notre monde et
notre histoire,
qu'il a brisé le silence et la souffrance,
qu'il a rempli le monde de sa gloire,
qu'il a été la lumière dans notre froide
nuit,
qu'il est né dans une sombre crèche,
qu'il a répandu, tout au long de sa vie,
l'amour et la lumière,
qu'il a brisé les cœurs endurcis,
qu'il a réconforté les âmes en détresse,
A cause de tout cela,
aujourd'hui nous avons l'espérance
aujourd'hui nous persévérons dans
notre lutte,
aujourd'hui nous affrontons l'avenir
avec confiance,
dans ce pays qui est le nôtre.

Partout se chantent des chants d'espérance et d'attente. Nous en avons entendu beaucoup dans tous les témoignages d'espérance que nous avons étudiés, à tel point que leur diversité étonne ; il y a les chants de ceux qui ont faim de pain, de justice et de paix ; de ceux qui souhaitent être délivrés des persécutions politiques ou religieuses ; de ceux qui espèrent la délivrance des infirmités de leur corps ou de leur esprit ; de ceux qui recherchent une nouvelle communauté des femmes et des hommes ; de ceux qui sont en quête de l'authenticité culturelle ; de ceux qui souhaitent une utilisation responsable de la science et de la technologie ; de ceux qui évangélisent et travaillent à répandre l'Evangile ; de ceux qui œu-

rent à l'unité visible des Eglises. Nous avons même pris conscience des allusions à l'espérance de ceux qui sont réduits au silence, car ce silence même parle à qui sait l'entendre.

III) Quand l'Espérance rencontre l'Espérance

Nous avons écouté ces voix parce que nous sommes nous-mêmes appelés à rendre compte de notre espérance (1 P. 3, 15). Membres de la Commission de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises, nous formons un groupe de 160 chrétiens réunis en Inde au nom de nombreuses Eglises de tous les continents, qui nous ont donné mandat de promouvoir la cause de l'unité visible des Eglises. Dans cette perspective, l'accroissement de la capacité des Eglises à rendre un témoignage commun joue un rôle essentiel.

Depuis 1971, la Commission travaille à la formulation d'une affirmation commune d'espérance, conçue comme une première étape. Aujourd'hui, nous voulons parler de notre avenir commun aux membres de l'Eglise et à tous ceux qui sont prêts à nous entendre. Les problèmes sont considérables : diversité confessionnelle et culturelle, situations politiques et sociales fortement contrastées, difficulté de s'exprimer valablement dans un monde en mutation rapide, nécessité d'écouter des voix qui sont restées jusqu'ici en marge du débat théologique. Pourtant, l'entreprise commune elle-même est devenue source d'espérance. Nous avons découvert à nouveau la force de l'Evangile, capable d'inspirer un témoignage commun. Nous avons été rassemblés et de nouveaux modes de communication se sont manifestés entre ceux qui espèrent.

Notre témoignage commun est issu de la rencontre de plusieurs affirmations d'espérance distinctes. Cette rencontre a eu une grande importance, car elle nous a aidés à distinguer entre deux niveaux : celui où l'on espère quelque chose de précis - avoir assez à manger, par exemple - et celui où se pose la question : « Comment espérer ce que nous ne voyons pas ? ». (cf. Rom. 8, 25).

Cette rencontre nous a obligés à l'humilité parce qu'elle nous a mis en demeure de nous montrer plus critiques à l'égard de nous-mêmes. Il est nécessaire de distinguer l'espérance des désirs ou des souhaits. Certaines de nos attentes ne sont guère plus que des désirs ou des souhaits inconsiderés ou l'expression de nos peurs et de nos anxiétés, qui sont souvent contradictoires. Désirer l'expansion économique d'un pays peut être cause de pauvreté

dans un autre. La lutte pour le pouvoir dans un pays peut sembler en contradiction avec son usage responsable dans un autre. Certains disent même : « L'espérance de l'un devient le désespoir de l'autre ».

Mais nous refusons de croire que les espérances de l'humanité sont en fin de compte contradictoires : l'espérance donnée par Dieu a de multiples aspects qui sont complémentaires. Mais le cœur de l'homme est pécheur et ses désirs peuvent être de faux désirs qui doivent être jugés et purifiés. Le Christ est juge de nos espérances humaines, il pèse nos désirs.

Mais cette rencontre des espérances humaines est aussi **encourageante**, parce qu'elle nous fait prendre conscience du pouvoir et de la direction du Saint-Esprit. C'est par lui que les espérances des autres se font entendre à nous, souvent sans le vouloir, parfois de manière inattendue. Cette rencontre est le signe d'une communion plus vaste de nos espérances les unes avec les autres et avec l'Esprit de Dieu. Elle peut même aller plus loin vers une communion globale entre ceux qui croient en Christ et ceux qui ne croient pas en lui. « L'espérance de l'un devient l'espérance de l'autre ! ».

IV) Notre Espérance en Dieu

L'Eglise est la communauté fraternelle de ceux qui espèrent en Dieu, et c'est pourquoi nos espérances peuvent vraiment se rencontrer.

Nous ne sommes pas les premiers à exprimer cette foi et cette espérance. Beaucoup l'ont fait avant nous. Nous savons qu'une foule de témoins sont allés jusqu'à risquer leur vie pour cela. Le témoin fidèle de l'espérance humaine en Dieu, c'est Jésus-Christ, et chaque fois que nous célébrons sa mémoire, nous recevons la grâce et le pouvoir de rendre témoignage à notre tour.

Jésus-Christ est notre espérance. Tout au long de sa vie, il a été totalement obéissant à Dieu le Père. Il s'est identifié à ceux que la société méprisait. Il a prêché le message du royaume de Dieu à venir, message qui nous reconforte par la vision d'un lendemain dont on ne peut douter. Il a été arrêté, torturé, tué. Par sa croix et sa résurrection, Dieu a détrôné les puissances du péché, de la culpabilité, de la mort et du mal. Dieu a réconcilié le monde avec lui-même. Dieu a défendu son image dans tous les êtres - enfants, femmes et hommes - et leur a donné une nouvelle dignité, celle d'enfants de Dieu. Voilà pourquoi nous espérons que tout ce qui menace la dignité

humaine, y compris la mort elle-même, sera, en fin de compte, détruit : en fin de compte, car dans notre monde ces forces menaçantes, bien que maîtrisées, ne sont pas encore abolies. Notre espérance présente est ancrée dans les actes de Dieu, dans l'histoire et dans la vie éternelle des temps à venir. Mais nous savons que Dieu nous accepte comme des pécheurs pardonnés et c'est pourquoi nous sommes convaincus que nous pouvons, ici et maintenant, collaborer avec lui, en montrant où est sa loi. Christ est comme le miroir où nous voyons la volonté de Dieu. Il viendra comme la révélation de ce qui est vrai et de ce qui est juste. C'est lui qui jugera le monde en dernière instance. Il est notre assurance qu'en fin de compte le meurtrier ne triomphera jamais de la victime. Cette espérance ultime dans la seigneurie du Christ et dans le royaume de Dieu à venir ne peut pas être séparée de nos espérances historiques de liberté, de justice, d'égalité et de paix, mais elle ne saurait pas non plus y être identifiée. Nos luttes pour le bien-être des hommes sont jugées et transfigurées dans une vie que Dieu a marquée de ses dons gratuits du pardon, de la vie nouvelle et du salut. Nous osons espérer, dans cette attente, que les aspirations et les luttes des hommes se justifient, et que leur issue se trouve entre les mains de Dieu.

En donnant son Fils, non pas pour condamner le monde mais afin que le monde soit sauvé par lui (Jean 3, 17), Dieu le Père a affirmé que le monde était sa création et a manifesté sa fidélité à son égard. Nous aussi, nous voulons être fidèles au monde. Il a aimé l'œuvre de ses mains et l'a appelée bonne. C'est pourquoi nous espérons une société qui ne viole pas la bonté de la nature. Convaincus que Dieu a voulu aussi les pouvoirs créateurs de la créature humaine, nous avons espoir que la raison humaine pourra être appliquée de manière res-

ponsable à façonner l'avenir. Le Créateur est juste ; sa loi et sa justice rétabliront les droits des opprimés. C'est pourquoi nous luttons avec espoir pour la justice et pour les droits de l'homme. Ce monde est empli d'injustice et de souffrance, mais parce qu'il est le monde de Dieu il est aussi l'endroit où nous devons manifester notre obéissance, confiants que Dieu ne laissera pas tomber ce monde de sa main. Lorsque à la suite du Christ, nous luttons contre le mal, nous ne le faisons pas seulement dans l'espoir d'un plus grand bonheur pour les hommes ; nous le faisons aussi dans l'espoir que les oppresseurs se repentiront et cesseront d'être des oppresseurs, et que tous les hommes se tourneront vers Dieu dans la foi pour recevoir ensemble la bénédiction qu'il a voulue pour eux.

Le Dieu vivant nous est rendu accessible par le Saint-Esprit qui confirme la présence de Dieu dans nos vies et fait de nous des membres du Corps du Christ, de l'Eglise. Grâce au Saint-Esprit, nous sommes portés par l'espérance que nos vies peuvent, maintenant déjà, montrer des signes de la nouvelle création. Par l'Esprit, Dieu nous communique son pouvoir et nous guide. L'Esprit nous libère des puissances des ténèbres, éveille nos esprits, rallume nos énergies, nous inspire des visions et des rêves, nous pousse à travailler à la réalisation d'une authentique communion, surmontant les obstacles érigés par le péché. Par le St-Esprit, l'amour de Dieu emplit nos cœurs. Il ne saurait y avoir de véritable espérance sans amour. Tous peuvent agir dans l'espérance, ceux qui peuvent agir ouvertement et visiblement aussi bien que ceux dont l'amour et l'action s'expriment dans la souffrance et la prière. Comme les promesses de Dieu concernent l'humanité toute entière, nous espérons, dans la prière, que l'Esprit nous donnera le pouvoir de proclamer la bonne nouvelle du

salut et de lutter pour qu'elle devienne réalité dans cette vie. Telle est la mission unique de l'individu et de l'Eglise.

V) L'Eglise Communione d'Espérance

« Le Seigneur est ressuscité ! ». Il est présent et puissant au milieu de son peuple ; par lui, les hommes sont membres les uns des autres, et membres de son corps, l'Eglise. Il est le maître, ils sont les disciples ; il est le cep, ils sont les sarments. A ceux qui mettent leur foi en lui, il donne la communion de l'espérance et il les envoie en signe d'espoir pour toute l'humanité.

Ils participent à sa vie divine, à la communion du Père, du Fils et du Saint-Esprit, du Dieu unique dont l'être se reflète dans l'amour de toute créature. Dans la communauté chrétienne de la foi, participant à la confession des apôtres, réunis autour de Dieu et ayant part aux sacrements, nous recevons le pouvoir de partager les uns avec les autres. Nous pouvons nous réjouir avec ceux qui se réjouissent et pleurer avec ceux qui pleurent. Nous pouvons porter les fardeaux les uns des autres. C'est dans cette communion que nous apprenons aussi à partager mutuellement nos espoirs. Cette convergence de l'espérance a été voulue par Dieu comme un signe en toute circonstance et en tout lieu : Christ, notre espérance, pouvoir de l'amour !

Telle est la réalité spirituelle de l'Eglise, et à cause d'elle nous devons avoir honte de l'aspect que présentent actuellement nos Eglises. Cette communion d'espérance est si vague qu'elle en est pratiquement méconnaissable. Notre témoignage commun est déchiré par nos divisions. Trop souvent, et de manière trop évidente, nos Eglises reflètent les péchés de la société et se trouvent du côté des privilèges et des



*Les participants de la réunion de Foi et Constitution à Bangalore
(15-30 août 1978)*

puissants. Les femmes se voient souvent refuser la place qui leur revient dans la conduite des affaires de l'Eglise. Les paroissiens et les ministres ne se reconnaissent pas vraiment mutuellement. Plus scandaleux encore, nos Eglises ne parviennent toujours pas à adorer Dieu ensemble autour de la table commune. Nombreux sont nos contemporains qui estiment que c'est une farce que de qualifier un tel peuple de signe d'espérance. Espérer le renouveau et l'unité de nos Eglises constitue souvent pour nous la tâche spirituelle la plus ardue.

Toutefois, nous espérons que l'Eglise du Christ se manifestera davantage dans nos Eglises. Nous espérons que leur mission se régénérera et portera des fruits. Si notre communion n'est pas apparente, elle n'en est pas pour autant perdue, car elle ne se fonde pas sur ses membres mais sur Dieu. La Parole lui a été donnée et la Parole demeure à jamais. L'Esprit qui a été à l'œuvre au long des âges est présent aujourd'hui pour établir à nouveau une communion digne de foi. Edifiée sur de telles fondations, cette communauté pourra devenir une communauté de repentance !

Nous sommes témoins de ce pouvoir offert aux Eglises, nous avons bon espoir pour cette communion et nous croyons que, si imparfaite qu'elle soit, elle peut devenir pour les autres un signe d'espérance. La communion en Christ permet les rencontres par-delà les barrières élevées par les hommes. Elle restaure des relations dans le respect mutuel, sans pour autant impliquer le sacrifice des convictions. Elle peut être le terrain d'essai du témoignage que porte chaque Eglise. Sans être nivelées dans l'uniformité, les Eglises peuvent se rendre mutuellement des comptes. Cette communion est aussi source d'espérance parce que les Eglises, qui vivent grâce au pardon de Dieu, peuvent aussi pardonner aux autres Eglises et trouver dans le témoignage et l'engagement de celles-ci un enrichissement de leurs propres convictions. Enfin, la communion en Christ est source d'espérance lorsqu'elle anticipe le règne de Dieu et ne se contente pas d'approuver les choses telles qu'elles sont.

Ainsi l'Eglise rend grâce à Dieu de l'avant-goût, ici et maintenant, de ce qu'elle espère voir se réaliser. Depuis longtemps déjà, elle a anticipé cette espérance en disant : « Que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite, sur la terre comme au ciel ; donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour ; pardonne-nous nos offenses ; délivre-nous du mal ».

VI) Partager nos Espérances face à l'avenir commun

« Christ est ressuscité ! ». Que signifie avoir une espérance commune dans un monde où nous sommes confrontés à des menaces elles aussi communes ? Il existe des engagements chré-

tiens communs et une action concertée est possible, même si elle ne se concentre pas partout sur les mêmes points.

Notre espérance commune est menacée par des **concentrations de pouvoir toujours plus grandes et déjà excessives qui débouchent sur l'exploitation et la pauvreté**. Elles sont responsables du fossé toujours plus profond qui sépare les riches des pauvres, aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre eux. L'exploitation et la dépendance politiques, la faim et la malnutrition représentent le prix dont les pauvres paient la surabondance de biens et de pouvoir dont jouissent les riches. La concentration du pouvoir entraîne également la persistance des distinctions entre les classes et la création de nouvelles discriminations. Toutefois, nous partageons une espérance commune, car nous croyons que Dieu a pris parti dans cette lutte (Ps. 103, 6).

Notre avenir commun est caractérisé par **notre capacité toujours plus grande à façonner le monde physique**. La science et la technologie ont amélioré le sort des hommes. Utilisées à bon escient, elles peuvent contribuer à nourrir les affamés, soigner les malades, développer la communication, renforcer la communauté. Si nous refusons de faire un usage responsable de ces pouvoirs au profit de tous et si, en particulier, les riches se les approprient pour leur usage exclusif, nous sommes menacés de la ruine de notre environnement, de catastrophes biologiques et de la destruction nucléaire. Toutefois, nous croyons que l'Esprit créateur continuera d'agir, qu'il n'abandonnera pas ses créatures et qu'il peut nous inspirer des actions responsables dignes de notre statut d'intendants de la création.

L'aspect le plus alarmant de la concentration actuelle du pouvoir est **l'accroissement apparemment incontrôlable des armements**. Le nombre des ogives nucléaires détenues actuellement par les superpuissances dépasse largement 10'000, ce qui représente plus d'un million de fois la puissance qui a dévasté Hiroshima. Même ce que l'on appelle le tiers monde a accru ses dépenses militaires qui ont passé de 8 milliards de dollars en 1957 à 40 milliards en 1977. Il importe de ne pas exagérer nos espérances, mais l'Esprit de Dieu ouvre des perspectives qui vont bien au-delà des attentes humaines. Le mal n'est pas nécessaire. L'Esprit peut déposer le levain de la paix en des endroits inattendus et créer l'espoir d'une possibilité de réaliser la justice sans avoir recours à la guerre.

Partout se manifestent **des pressions et des forces qui menacent de détruire la communauté humaine**. Les races, les classes, les sexes, les religions mêmes s'opposent les uns aux autres. Partout nous voyons se défaire les structures traditionnelles de la société et s'affaiblir le sentiment d'appartenance que donne la communauté. Au même moment, de nouvelles formes de communauté se manifestent qui, par leur nouveauté même, sont sources d'inquié-

des. Toutefois, l'Esprit agit avec une surprenante liberté, sauvegardant ce qui entretient la vie et donnant naissance à quelque chose d'authentiquement nouveau. C'est pourquoi nous pouvons avoir le courage de faire l'expérience de nouvelles formes d'associations, de nouvelles structures et institutions, de nouveaux types de relations humaines.

Notre espérance commune est menacée par les **atteintes à la dignité humaine**. Réduits à des données statistiques, à des clichés racistes, esclaves, victimes ou simplement oubliés, les êtres humains et leur potentiel sont, de nos jours partout menacés. Les droits individuels sont violés par les arrestations arbitraires et les « disparitions ». Nous sommes horrifiés de voir se multiplier le nombre des « prisonniers d'opinion » et les cas d'usage systématique de la torture, devenue méthode courante d'exercice du pouvoir. Mais les droits sociaux sont également bafoués lorsque les hommes se voient refuser la nourriture, le logement, le travail, l'éducation et les soins de santé, et que tout cela s'aggrave encore de racisme et de sexisme. Il n'existe pas une partie du monde où l'une ou l'autre de ces violations ne soit pratiquée. Ceux qui déshumanisent les autres se déshumanisent eux-mêmes. Toutefois, nous gardons l'espérance parce que Dieu proclame la dignité « du plus petit ».

Notre engagement en faveur d'un avenir commun et de la vie elle-même se dilue dans un **sentiment d'insignifiance et d'absurdité**. Dans une situation de richesse, ce sentiment peut être la conséquence d'avoir « joué le jeu » d'une civilisation orientée vers le succès. Dans une situation de changement culturel et social rapide, il peut provenir de l'obligation de remplir des rôles encore non définis. Dans des situations d'exploitation, de dépendance et de « marginalisation », il peut résulter de l'impuissance et de la frustration nées de l'impossibilité d'agir pour soi-même ou pour la classe à laquelle on appartient. Toutefois, nous avons une espérance commune, car le Fils de Dieu lui-même a surmonté ce sentiment d'insignifiance et d'absurdité. La Parole de guérison de Dieu s'exprimera différemment selon les situations : pour les riches, c'est la mise en demeure de renoncer à leurs idoles ; pour ceux qui sont perplexes, c'est la lumière de la vie du Christ qui vient les éclairer ; pour les déshérités, c'est l'exhortation à se lancer dans la lutte et la force nécessaire pour le faire. Pour tous, cette Parole est la promesse que la vie a un sens.

Les problèmes apparaissent insurmontables. Nous avons tous un besoin profond de réalisme qui exprime une sorte de question suprême à propos de l'espérance chrétienne. Mais nous croyons que chaque action juste compte parce qu'elle est bénie de Dieu. Avec les cinq pains et les deux poissons qu'on lui avait apportés, Jésus a nourri la foule. L'espérance réside dans les actions modestes et leur accorde un pouvoir spécial.

Par-dessus tout, nous osons espérer face à la **mort**, menace ultime de toutes nos aspirations et de toutes nos actions. Pécheurs aux yeux de Dieu, nous devons mourir. C'est pourquoi la mort est « le dernier ennemi » de nos espérances. Elle pénètre la vie de son pouvoir paralysant, en particulier lorsqu'elle emporte les êtres avant même qu'ils aient eu une chance de vivre. Pourtant, l'espérance en Christ se concentre précisément sur cet ennemi. La résurrection est le triomphe de la grâce de Dieu, la victoire du Christ sur la mort, le péché et tous leurs alliés. L'apôtre dit : « Si nous avons mis notre espérance en Christ pour cette vie seulement, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes » (1 Co 15, 19). Nous nous réjouissons que la réponse à ce « si » crucial soit sans équivoque : **pas seulement** pour cette vie. C'est ce « **pas seulement** » qui constitue l'horizon d'espérance de cette vie. Le destin est brisé. Il y a pour nous un lendemain - aujourd'hui et au jour de notre mort.

L'espérance chrétienne est un mouvement de résistance contre le fatalisme.

VII) L'Espérance, invitation au risque

« Christ est ressuscité ! ». Mais ce ressuscité est aussi le Crucifié. Cela signifie que notre vie dans l'espérance n'est pas une garantie de sécurité, mais une invitation au risque. Vivre dans l'espérance, ce n'est jamais avoir atteint un but, c'est être constamment en marche, sur un chemin semé de risques.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer la **lutte**. Nous nous voyons refuser le privilège de n'être « ni chaud ni froid », d'adopter une pseudo-neutralité qui soutient en secret ceux qui sont au pouvoir. Lutter, c'est prendre ouvertement parti, dire « oui » à certains, au risque de dire « non » à d'autres. Si la seule attitude possible est de supporter patiemment, elle peut aussi constituer une forme de protestation. Nous pouvons nous permettre d'échouer puisque Dieu peut utiliser nos échecs pour accomplir ses desseins. L'espérance comprend aussi le risque de la lutte.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer l'**usage du pouvoir**. Certains ont trop de pouvoir pour qu'on leur fasse confiance, d'autres en ont trop peu pour être efficaces. Il n'est pas juste qu'un petit nombre impose ses décisions à la masse. Nous devons chercher à nous identifier avec les sans-pouvoir et les aider à échapper à une vie de dépendance. Mais nous devons aussi nous préoccuper des besoins des puissants, leur demander d'écouter « les damnés de la terre », de faire un usage équitable de leur pouvoir et de le partager avec ceux qui en sont exclus. L'espérance comprend le risque de faire un usage responsable du pouvoir.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer d'. Affirmer les



*La veille de la Pentecôte, le Concile des Jeunes anima une veillée œcuménique à Lausanne pour le 50ème anniversaire de Foi et Constitution
(Photo Oikoumène)*

choses nouvelles, c'est reconnaître que le Christ marche devant nous ; réaffirmer les anciennes, c'est reconnaître qu'il n'est pas venu pour détruire mais pour accomplir, car il est le même hier, aujourd'hui et à jamais. L'espérance nous envoie sur des chemins inconnus et nous invite à découvrir des choses nouvelles, que ce soit dans le défi de nouveaux contextes culturels, dans l'appel à de nouveaux styles de vie ou dans les cris de libération que naguère nous n'entendions pas. En nous fermant vers le passé, nous pourrions devenir sourds aux gémissements et aux supplications de l'Esprit. Or l'Esprit réaffirmera toujours la vérité du Christ. C'est pourquoi l'espérance embrasse à la fois le risque de nouveaux départs et celui de la fidélité au passé face à la tentation de modes éphémères.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer l'**autocritique, voie du renouveau**. Dans le cadre d'une culture aussi bien que dans l'Eglise, le renouveau passe par la mise en question de ce qui est établi, afin qu'il soit revivifié ou mis de côté. Mais le renouveau au plein sens du terme n'est pas en notre pouvoir. Il découle du fait que nous sommes jugés par Dieu et conduits à nous repentir et à porter des fruits dignes de la repentance. Cela peut aussi impliquer cependant une certaine légèreté, une disposition à ne pas nous prendre nous-mêmes trop au sérieux. Seuls ceux qui peuvent sourire d'eux-mêmes sont capables finalement d'être sérieux à propos des autres. L'espérance comprend le risque de se soumettre à l'autocritique, voie du renouveau.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer le **dialogue**. Une authentique rencontre avec les autres peut nous mettre en

demeure de renoncer à nos positions privilégiées et nous rendre vulnérables. Entamer le dialogue avec des adeptes d'autres religions et idéologies, c'est risquer de voir notre foi ébranlée, découvrir qu'il existe d'autres manières d'affirmer la vérité que celle que nous avons apprise. Le dialogue avec les Juifs est particulièrement riche de promesses et chargé de difficultés ; riche de promesses parce qu'il n'y a pas d'autre peuple avec lequel nous ayons des racines communes si profondes ; chargé de difficultés parce que les problèmes théologiques et politiques qui surgissent menacent de nous diviser et de nous séparer d'eux. Parce que le dialogue peut nous apporter une compréhension plus profonde de notre propre foi et de notre prochain, l'espérance n'a pas peur du dialogue.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer la **coopération avec ceux dont nous différons**. Lorsque nous nous attaquons avec d'autres à des tâches humaines urgentes, nous courons le risque d'être utilisés et absorbés. Mais lorsque nous voyons que ceux qui ne reconnaissent pas le nom du Christ sont au service de l'humanité, nous pouvons nous engager à leurs côtés, à la fois pour l'amour de tous les enfants de Dieu et aussi, si l'occasion s'en présente, pour rendre compte de notre propre espérance. L'espérance est prête à coopérer avec ceux qui sont différents.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer de **nouvelles formes de communauté entre les femmes et les hommes**. Cela exige une grâce et une compréhension capables de prendre les structures, les cliques et les ressentiments passés et d'en faire de nouvelles formes de vie commune, aussi bien hors de l'Eglise qu'en son sein. Nous sommes mis en

demeure de découvrir, à partir de l'Écriture et de la Tradition, des manières actuelles d'exprimer la mutualité et l'égalité et en particulier de comprendre ce que signifie être créé à l'image de Dieu.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer le mépris. Notre espérance apparaît vaine à la plupart de nos contemporains : dans le meilleur des cas, sans objet, dans le pire, malveillante. Vivre dans l'espérance, c'est continuer pourtant à témoigner du pouvoir salvateur de Jésus-Christ, même si nous sommes ignorés ou attaqués. Parce que l'évangélisation n'est pas seulement notre mission mais aussi notre privilège et notre joie, nous pouvons courir le risque d'être ridicules.

Vivre dans l'espérance, c'est risquer la mort à cause d'elle. Aucun chrétien n'a le droit de décider que quelqu'un d'autre doit subir le martyre. Mais chacun de nous doit affronter l'éventualité qu'un témoignage fidèle devienne un témoignage coûteux. L'espérance chrétienne n'est pas d'éviter la mort mais de la vaincre. Ceux qui vivent vraiment dans cette espérance ont accepté la mort et peuvent risquer de mourir pour le Christ. Pour certains, ce ne sont là que des paroles, pour d'autres c'est l'assurance inébranlable qui leur permet d'affronter chaque nouvelle journée. Vivre dans l'espérance c'est courir le risque de mourir pour cette espérance.

« Elle est digne de confiance, cette parole :

Si nous mourons avec lui, avec lui nous vivrons.

Si nous souffrons avec lui, avec lui nous règnerons.

Si nous le renions, lui aussi nous reniera.

Si nous lui sommes infidèles, lui demeure fidèle,

car il ne peut se renier lui-même ».

(2 Tm 2, 11-13)

Marcel NEUSCH

Bruno CHENU

Aux Pays de la Théologie

à la découverte des hommes
et des courants

Pour un public non initié, mais désireux de connaître les 30 noms de la théologie du XX^{ème} siècle et les idées fondamentales de notre époque, ce guide très utile dégage des voies d'accès simples.

Edition Le Centurion, Paris.

BANGALORE

IMPRESSIONS D'UN NOUVEAU

par Pierre HERVOUET *

Samedi 12 août en fin d'après-midi, je quitte ma paroisse de Vendée pour rejoindre Bangalore en Inde, via Rome, en vue de participer à l'Assemblée de Foi et Constitution. C'est un peu une aventure d'entreprendre un tel voyage, pour remplacer Jacques Desseaux empêché et de le faire, presque à l'improviste..., averti seulement quinze jours plus tôt. Mais l'aventure ne fut pas d'abord dans les kilomètres parcourus, elle fut surtout dans la découverte de Foi et Constitution.

Des textes émanant de Foi et Constitution, j'en avais lus certes, mais à Bangalore, j'ai vécu Foi et Constitution en assemblée et c'est tout autre chose ! Ces quelques lignes voudraient vous faire partager ma découverte.

Foi et Constitution à Bangalore, ce furent d'abord des PERSONNES : les «vieux routiers» : les Lukas Vischer, les Nissiotis, les Tillard..., ceux qui se connaissent et se reconnaissent, ceux qui se retrouvent avec joie..., mais aussi les «nouveaux» (80 %) et les moins anciens : le Togo et l'Uruguay, la Roumanie et le Zaïre, la Grèce et l'Égypte : 56 nations qui vont vivre ensemble deux semaines, dans la diversité des confessions : anglicane, catholique, orthodoxe, protestante...

C'est aussi le TRAVAIL : deux grands thèmes étaient retenus pour Bangalore (l'espérance et croissance vers l'Unité). La réflexion se fit à travers des exposés, des travaux de groupes où l'on se retrouvait par thèmes plus délimités, de longues séances en assemblée générale ; certes, les divergences ne manquaient pas, voire de vigoureuses oppositions : quoi d'étonnant ? mais dans ce travail, ce qui m'a le plus frappé, c'est la progressive maturation de l'assemblée, tout au long des heures, dans les échanges et les confrontations..., chacun allant au bout de sa pensée, se sachant accueilli par l'autre avec sympathie et intérêt.

C'est encore un ESPRIT : l'ambiance de Foi et Constitution, c'est chaque participant qui la fait dans la rencontre, le dialogue, l'amitié mutuelle ;



elle dépend aussi du cadre de la prière qui baigne les journées dans la richesse et la diversité des liturgies ; elle est créée par la qualité de l'accueil local, et le Centre œcuménique chrétien de Whitefield était idéal ; elle ne peut pas être sans lien avec le pays qui reçoit, et là nous fûmes gâtés : réfléchir sur l'Espérance et la croissance vers l'Unité dans un pays comme l'INDE qui compte 620 millions d'habitants, mais dont 400 millions se situent au-dessous de la ligne de «pauvreté» et dont 15 millions seulement sont chrétiens : ce n'est pas sans conséquences sur le cours et le ton des travaux.

Dans le culte d'ouverture à Bangalore, un des responsables du Centre œcuménique qui nous recevait nous disait : «Tous nos efforts, toutes nos réflexions et nos résolutions seront seulement de nouvelles éditions de vieilles ritournelles, si nous ne vivons pas dans l'attente du Seigneur». Un des traits de cette assemblée de Foi et Constitution fut ce climat spirituel assez extraordinaire qui, deux semaines durant, en plein cœur de l'Asie, nous permit de nous mettre à l'écoute de l'Esprit, pour ensemble œuvrer à la reconstitution de l'Unité du Corps du Christ. Et cette expérience, on ne peut pas l'oublier de si tôt...

* Délégué régional (Ouest) et délégué diocésain (Luçon) pour l'Unité des Chrétiens.

VERS L'UNITÉ DES CHRÉTIENS DANS LA FOI

par Max Thurian *

Baptême, eucharistie, ministère (1)

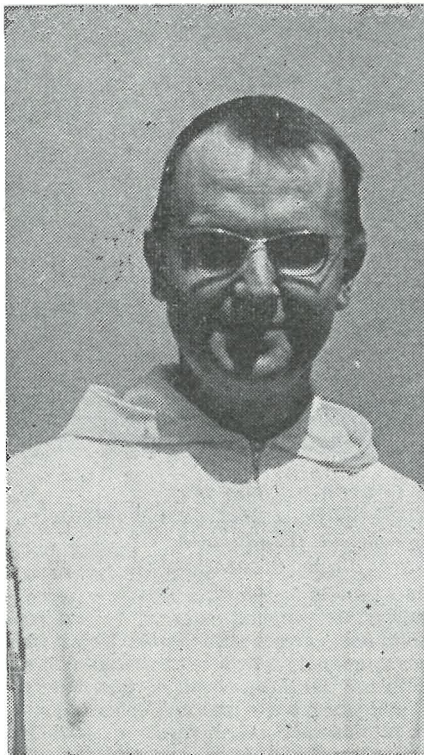
L'année 1979 est très importante pour le travail œcuménique. En effet, dans le cadre du Conseil œcuménique des Eglises, le département théologique « Foi et Constitution » doit organiser plusieurs rencontres (à partir du mois de mai) où seront précisés les accords de tous les chrétiens dans la foi commune. Depuis plusieurs années, les théologiens se sont penchés sur cet effort de réunir tous les chrétiens dans une foi fondamentale. Il y a eu un peu partout des textes d'accords doctrinaux sur le baptême, l'eucharistie et le ministère. Le Conseil œcuménique lui-même, par son département « Foi et Constitution », a élaboré un texte très important sur ces trois sujets (2). Ces textes ont été envoyés à toutes les Eglises pour qu'elles puissent exprimer leur réaction et indiquer leurs corrections. Cela a produit une sorte de concile par lettres échangées. Maintenant, le Conseil œcuménique doit rassembler toutes ces réponses et doit procéder à la correction du texte pour parvenir, si possible, à un accord doctrinal entre toutes les Eglises

Baptême

Il s'agit d'abord d'un accord sur le baptême. Là, il semble que depuis le Concile Vatican II toutes les Eglises puissent se reconnaître mutuellement leur baptême. Elles ont la même doctrine et la même pratique. Et cela est très important pour affirmer entre tous les chrétiens une communion profonde dans le sacrement qui nous fait entrer dans la participation à la mort et à la résurrection du Christ, dans la vie nouvelle. Cependant, il existe des millions de chrétiens qui ne pratiquent pas le baptême des enfants, mais qui insistent pour que, avant d'être baptisé, on puisse confesser la foi chrétienne. Ces chrétiens, qu'on appelle les baptistes, se trouvent surtout en Amérique du Nord. La discussion porte donc entre toutes les Eglises et les Eglises baptistes pour arriver à une entente concernant le baptême des enfants et le baptême des adultes.

Eucharistie

Au sujet de l'eucharistie, de grands progrès ont été également accomplis. Tout d'abord en ce qui concerne le problème de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie. On peut dire aujourd'hui que tous les chrétiens sont d'accord pour affirmer que, dans le sacrement eucharistique, le Christ est présent d'une manière unique et irréductible à d'autres formes de présence. Beaucoup de chrétiens voudraient en rester là et affirmer simplement le mystère de la présence sans essayer



de le comprendre intellectuellement. D'autres chrétiens souhaitent qu'une élaboration théologique ou philosophique permette d'expliquer ce mode particulier de la présence du Christ. Mais tous les chrétiens sont unanimes à reconnaître cette présence réelle du Christ dans l'eucharistie. Un deuxième problème qui concerne l'eucharistie est le problème du sacrifice eucharistique. Autrefois on disait que dans la messe, le sacrifice du Christ était répété ou renouvelé. Les protestants ne pouvaient pas accepter cette formule qui leur semblait contredire le caractère unique du sacrifice du Christ sur la croix. Mais là encore le Concile Vatican II a apporté des éclaircissements. Tous les chrétiens aujourd'hui reconnaissent que dans la célébration eucharistique l'unique sacrifice du Christ sur la croix est rendu présent, qu'il est actualisé en quelque sorte, et que les croyants deviennent les contemporains de cet événement historique, unique, comme les disciples et Marie au pied de la croix. Un troisième problème est celui de la présidence de la célébration eucharistique. La plupart des chrétiens pensent que celui qui préside à la célébration eucharistique doit avoir reçu une ordination par l'imposition des mains et l'invocation de l'Esprit Saint. Toutefois il existe des Eglises où il n'y a pas d'évêque, et où ce sont les presbytres qui ordonnent d'autres presbytres pour présider à l'eucharistie et pour ac-

complir toutes les fonctions du ministère. L'accord doctrinal devra donc rechercher comment nous pouvons tous rejoindre la succession apostolique qui est manifestée par la succession des évêques à travers toute la tradition de l'Eglise.

Ministère

Nous arrivons ainsi au troisième sujet de cet accord doctrinal qui devra être élaboré cette année : le ministère. Ici, il est certain que les Eglises ont le plus de travail à accomplir. Il s'agit de bien comprendre ce que signifie l'épiscopat, quelle est la relation entre les évêques et les prêtres, quelles sont les fonctions spécifiques des uns et des autres. Le problème majeur en tout cela est certainement le renouveau des divers ministères qui existent déjà dans les Eglises. Il faut aux Eglises une grande imagination pour parvenir à ce renouveau du ministère et à la diversification des fonctions au sein de l'Eglise. Un problème qui se pose est celui de l'ordination des femmes. Certaines Eglises protestantes n'ont pas hésité à accepter que des femmes soient ordonnées au ministère presbytéral. Les Eglises catholique et orthodoxe refusent catégoriquement cette ordination. Il semble que la difficulté vienne de ce qu'on ait voulu attribuer un ministère traditionnel comme celui du prêtre à des femmes pour lesquelles ce ministère n'a pas été mûri dans la tradition. Il faudrait tout d'abord rechercher quelle est la fonction spécifique de la femme dans l'Eglise avant de vouloir lui donner tel ou tel ministère.

Commentaires à propos de l'eucharistie

Le document sur l'Eucharistie ayant suscité des incompréhensions, il est utile de fournir quelques commentaires qui puissent éclairer le sens et la portée du texte. Voici jusqu'où l'accord peut aller à propos du sacrifice eucharistique et de la présence réelle.

L'Eucharistie est le sacrement du sacrifice unique de la croix célébré par le Christ ressuscité, toujours vivant pour intercéder en faveur de tous les hommes. Elle est le mémorial de tout ce que Dieu a fait pour le salut du monde. Ce que Dieu a voulu accomplir dans l'incarnation, la vie, la mort, la résurrection et l'ascension du Christ, il ne le refait pas ; ces événements sont uniques, ils ne peuvent ni être répétés, ni prolongés. Mais, dans le

* Frère de Taizé, expert à Foi et Constitution.

(1) Sous-titres de notre rédaction.

(2) Foi et Constitution, « La réconciliation des Eglises : baptême, eucharistie, ministère » ; Les Presses de Taizé, 1974.



« Il semble que depuis le Concile Vatican II
toutes les Eglises puissent se reconnaître mutuellement leur baptême »
(Photo Oikoumène : baptême en Honduras
dans un camps de travailleurs d'une plantation)

mémorial de l'Eucharistie, ils deviennent contemporains et agissent en faveur de ceux pour qui l'Eglise offre son intercession, dans la communion du Christ Intercesseur.

Le mémorial de l'Eucharistie ne répète pas le sacrifice unique de la croix, il n'en n'est pas non plus que le pur souvenir ou symbole. Il est le sacrement du corps et du sang du Christ offert sur la croix, c'est-à-dire la présence vivante, actuelle et efficace du Crucifié ressuscité intercédant devant le Père dans la puissance de l'Esprit, jusqu'à son retour en gloire.

Le mémorial de l'Eucharistie a une double signification. Il est donc d'abord le sacrement du sacrifice de la croix et de toute l'œuvre rédemptrice du Christ, la présence vivante, actuelle* et efficace

dont nous avons déjà parlé. Mais il est aussi un acte d'intercession, où l'Eglise présente au Père l'unique sacrifice du Christ comme sa prière la plus instante et la plus efficace en faveur de tous les hommes. C'est à la lumière de cette seconde signification du mémorial biblique qu'on peut résoudre le problème de ce que la théologie catholique appelle « sacrifice eucharistique propitiatoire ». Il n'y a qu'une propitiation, celle du sacrifice unique de la croix, rendu présent dans l'Eucharistie et présenté au Père comme l'intercession du Christ et de l'Eglise pour toute l'humanité.

Le Christ accomplit de multiples façons sa promesse d'être avec les siens pour toujours jusqu'à la fin du monde. Il est présent dès que deux ou trois sont réunis en son nom. Il est présent dans la lecture et la proclamation de la Parole de Dieu ; il est présent dans le baptême ; il est présent dans les pauvres et ceux qui souffrent... Mais la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie est unique et irréductible à toute autre forme de présence. Jésus a dit sur le pain et le vin de l'Eucharistie : « Ceci est mon corps... Ceci est mon sang ». L'Eglise a toujours compris ces paroles dans un sens réaliste : ce que le Christ a dit est la vérité et s'accomplit chaque fois que l'Eucharistie est célébrée. Par les paroles mêmes de Jésus et par la puissance de l'Esprit Saint, le pain et le vin de l'Eucharistie deviennent le sacrement du corps et du sang du Christ ressuscité, c'est-à-dire du Christ vivant présent en toute sa personne. Sous les signes extérieurs du pain et du vin, la réalité profonde est l'être total du Christ qui entre en contact corporel avec l'homme pour le nourrir et le transformer dans tout son être.

L'Eglise confesse la présence réelle, vivante et agissante du Christ dans l'Eucharistie. Le discernement du corps et du sang du Christ requiert la foi. Cependant, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie ne dépend pas de la foi de chacun, car c'est le Christ qui se lie lui-même, par ses paroles et la puissance de l'Esprit Saint, aux éléments eucharistiques, signes de sa présence donnée.

Il est évident que l'Eucharistie est centrée sur la présence réelle du Christ et donc que la promesse contenue dans les paroles de l'institution est fondamentale pour la célébration. Cependant, le Père est l'origine première et l'accomplissement final de l'événement eucharistique. Le Fils de Dieu fait homme, par qui, avec qui et en qui il s'accomplit, en est le centre vivant. Le Saint-Esprit est l'incommensurable force d'amour qui l'opère et qui continue de le rendre efficace.

Ce lien de la célébration eucharistique avec le mystère de Dieu-Trinité situe le rôle de l'Esprit Saint comme celui qui actualise et vivifie les paroles historiques du Christ. Il ne s'agit pas d'une spiritualisation de la présence eucharistique du Christ, mais de l'affirmation d'une union indissoluble entre le Fils et l'Esprit. Cette union manifeste que l'Eucharistie n'est pas un acte magique et automatique ; elle est une prière qui s'adresse au Père, soulignant la totale dépendance de l'Eglise à son égard. Dans la certitude d'être exaucée en raison de la promesse de Jésus dans les paroles de l'institution, l'Eglise demande au Père l'Esprit Saint pour qu'il accomplisse l'événement eucharistique : la présence réelle du Christ crucifié et ressuscité donnant sa vie pour toute l'humanité. Les paroles de l'institution, promesse du Christ, et l'épiclese, invocation de l'Esprit, sont donc en étroite relation dans la liturgie. L'épiclese est située différemment par rapport aux paroles de l'institution dans les diverses traditions liturgiques. Dans les liturgies primitives, toute la « prière eucharistique » était conçue comme apportant la réalité promise par le Christ. En retrouvant cette conception, nous pourrions surmonter nos difficultés concernant un moment particulier de la consécration.

La présence réelle et unique du Christ dans l'Eucharistie est conçue selon des modes divers.

Certains se limitent à l'affirmation pure et simple de cette présence sans vouloir l'expliquer. D'autres considèrent comme nécessaire l'affirmation d'un changement accompli par l'Esprit Saint et les paroles du Christ, qui fait qu'il n'y a plus un pain et un vin ordinaires mais le corps et le sang du Christ. D'autres enfin ont élaboré une explication de la présence réelle, qui ne prétend pas épuiser la signification du mystère, mais veut la protéger contre les interprétations nuisibles.

Certains affirment : « Le repas eucharistique est le sacrement de la présence vraie du corps et du sang du Christ dans le pain et le vin ». D'autres : « Du côté luthérien, pour exprimer la réalité de la présence eucharistique, on a parlé non

LA CONFESSION D'AUGSBOURG

Traduction française publiée par
l'Alliance Nationale
des Eglises Luthériennes de France

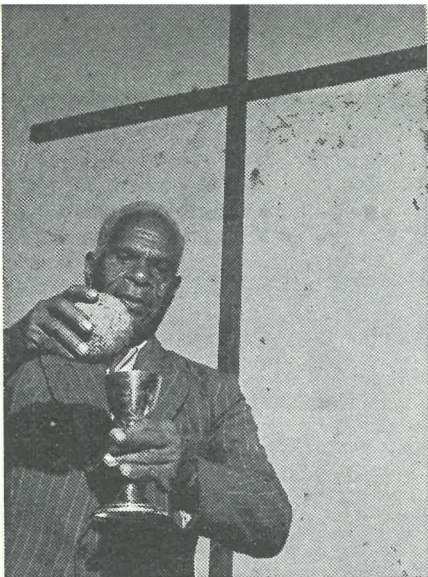
Présentation et traduction de
Pierre JUNDT

Postface de
Mgr Armand LE BOURGEOIS
Président de la Commission
épiscopale catholique pour l'Unité

A l'occasion du 450ème anniversaire de sa rédaction, la Confession d'Augsbourg est présentée ici à la lecture commune des Eglises.

11 x 17,5, 144 pages

LE CENTURION - LABOR ET FIDES



« Au sujet de l'Eucharistie, de grands progrès ont été également accomplis »
(Photo Oikoumène : l'Eucharistie en Nouvelle-Calédonie)

pas d'une transsubstantiation, mais d'une présence du corps et du sang du Christ dans, avec et sous le pain et le vin. On y voit une analogie réelle avec l'incarnation : de même qu'en Jésus-Christ, Dieu et l'homme s'unissent pour former une unité, de même (dans l'Eucharistie) le corps et le sang du Christ, d'une part, et le pain et le vin, d'autre part, forment ensemble une unité sacramentelle. La tradition luthérienne affirme, avec la tradition catholique, que les éléments consacrés ne demeurent pas purement et simplement du pain et du vin, mais que, en vertu de la parole créatrice, ils sont donnés comme corps et sang du Christ. Dans ce sens, elle pourrait parler elle aussi, avec la tradition grecque, d'une « transmutation ». (« Le repas du Seigneur », N° 50, 51, texte d'accord de la Commission luthéro-catholique).

Les catholiques romains s'expriment ainsi : « La doctrine de la « transsubstantiation » doit apparaître uniquement comme un commentaire de l'épiclese portant sur les éléments. Si cette épiclese est prise au sérieux, deux erreurs doivent être évitées. La première : rien n'a changé dans ce pain (c'est contraire au réalisme du verbe DEVENIR). La seconde : tout a changé dans ce pain (c'est contraire à l'expérience : en communiant, nous sommes en contact avec les qualités sensibles du pain). Il faut donc distinguer dans le pain : la réalité dernière : substance, et ce qui apparaît aux sens : qualités sensibles, « accidents » (formule scolastique). Seule la réalité dernière, la « substance », est devenue le corps du Christ. Pour que le dialogue évite toute ambiguïté, il faudra bien que l'on aborde cette question ».

(Georges Bavaud, Fribourg)

Le Pape Jean-Paul II a nommé, le 28 Mai 1979, Consulteur du Secrétariat pour l'Unité à Rome, pour un 2ème mandat de 5 ans, le Père Jacques Desseaux.

LA "RÉCEPTION" DU TRAVAIL DE FOI ET CONSTITUTION

par Nicolas Lossky *

La plus œcuménique des branches du C.O.E. (1)

On peut dire que, tout au moins sur le plan formel des chrétiens désunis, la Commission « Foi et Constitution » est la plus œcuménique des branches du Conseil œcuménique des Eglises COE. En effet, en font partie des Eglises qui ne sont pas membres de ce dernier. En particulier, l'Eglise Catholique qui joue au sein de la Commission un rôle déterminant tant par le fait même de sa présence que par la qualité de sa participation.

Il est convenu de considérer la Commission « Foi et Constitution » comme la branche théologique du COE. Encore une fois, ceci est vrai sur un certain plan formel : la Commission est composée en majorité de théologiens de métier, se préoccupe de problèmes doctrinaux et a pour but de rechercher les conditions d'une réunion des chrétiens. Cependant, il serait inexact et injuste de croire que seule la Commission « Foi et Constitution » fasse de la théologie au sein du COE, les autres faisant de l'action (voire même de l'activisme). La préoccupation théologique n'est absente d'aucune activité du Conseil, même si l'interprétation du terme ne fait pas toujours l'unanimité. Ainsi aux yeux de certains, la spécificité théologique du travail de « Foi et Constitution » n'est pas une qualité : les théologiens sont perçus comme des spécialistes étroits dont les arguties pointilleuses sur des questions abstraites ne font guère avancer la cause qu'ils sont censés servir, bien au contraire. Pour d'autres, le travail de « Foi et Constitution » consiste en l'élaboration de formules de compromis qui trahissent l'identité des Eglises membres et s'organisent en une nouvelle théologie, la théologie œcuménique, hérésie de notre siècle. C'est dire que la réception du travail de « Foi et Constitution » par les Eglises membres, et surtout par les membres des Eglises, n'est pas un problème simple.

Difficultés de la « réception »

Les difficultés sont de plusieurs ordres. Il y a d'abord ce qui semble caractériser toute notre société contemporaine : la difficulté de faire circuler l'information, à cause peut-être de la sursaturation. La sollicitation est telle que l'attention s'émousse et la disponibilité s'amenuise.

Mais il y a des difficultés relevant plus spécifiquement de la disposition d'esprit des chrétiens eux-mêmes. En effet,



la réception ou la non réception du travail de « Foi et Constitution » dépend du degré de conscience doctrinale d'une Eglise, ainsi que de la définition que l'on donnera de la doctrine.

Ainsi, il arrive souvent que l'on reconnaisse un caractère essentiel et central à la doctrine dans la vie chrétienne, du moins en théorie. Mais dans la pratique, seule une infime minorité en est consciente, tandis que la masse des fidèles s'en désintéresse et place l'accent de la vie chrétienne sur une morale qui pourrait à la limite relever d'autre chose que l'Evangile. Les préoccupations de « Foi et Constitution » sont alors reçues par la minorité mais ne filtrent pas dans la communauté.

Une autre difficulté est présentée par une conception très autoritaire de l'Eglise où la doctrine est ressentie comme un système de pensée rigide, fixé une fois pour toutes dans un passé idéal, « l'âge d'or » (les époques varient selon les héritages confessionnels), auquel on doit une obéissance aveugle et une fidélité qui risque de se confondre avec une servilité passive. Il y a alors refus pur et simple de réception du travail de « Foi et Constitution », car dans cette perspective, où en vertu de « l'âge d'or » l'histoire à la limite n'existe pas, les autres (les chrétiens séparés) sont définitivement figés dans l'attitude que « l'âge d'or » leur a assignée.

Enfin, une attitude pratiquement inverse ne présente pas moins de difficultés.

* Professeur à la Faculté de Nanterre, membre de Foi et Constitution.
(1) Sous-titres de notre rédaction.

Il s'agit d'une conception de la doctrine comme en dernière analyse l'expression de la liberté individuelle de chacun débouchant sur un pluralisme presque sans limite. Dans ce cas la réception du travail de « Foi et Constitution » sera sélective : on recevra tout ce qui au sein de la Commission tendra à concevoir la Communauté Conciliaire (ou plutôt le « Conciliar Fellowship » compris dans le sens le plus profane des termes) comme une confédération confessionnelle et donc doctrinale et non pas comme l'Eglise qui confesse la foi apostolique une dans l'unité du même Esprit. Dans l'attitude autoritariste l'unité est hypertrophiée au point de ne laisser aucune place à la diversité et on aboutit à la négation de la notion de personne. Dans le dernier cas, c'est la diversité qui est hypertrophiée au point que l'unité n'est plus que d'ordre « politique ».

Exigences d'une véritable « réception »

Une véritable réception du travail de la Commission « Foi et Constitution » exige une réflexion sérieuse sur la nature et la place de la doctrine dans la vie de l'Eglise et donc sur le rôle et le travail du théologien. Au sens étroit du terme, un théologien est incontestablement un « scientifique ». C'est un enseignant-chercheur et comme tel il est astreint à toute la discipline d'honnêteté intellectuelle, de respect de l'objet de son étude et de son enseignement qui s'impose à tout travailleur intellectuel. Mais la matière de son enseignement et de sa recherche est telle que son travail ne peut se concevoir dans l'isolement de sa conscience individuelle. En effet, cette matière, c'est le Dieu Vivant Lui-même. Le théologien ne peut donc parler que là où est le Christ, c'est-à-dire être parmi les deux ou trois réunis en Son nom. Il ne peut être en dehors de la communauté ecclésiale. C'est un homme d'Eglise et son travail est un service d'Eglise. Il parle pour la communauté et dans la communauté. Et tout ce qui se fait dans la communauté exprime la foi de la communauté, c'est-à-dire la foi catholique. Le théologien ne peut pas parler en son nom propre puisqu'il doit parler au nom de l'Eglise. Pour cela il devra tendre vers le seul mode d'existence possible dans l'Eglise : le mode d'existence personnelle qui nous est révélé par les Personnes de la Sainte Trinité et auquel nous sommes initiés par le baptême, la chrismation et l'eucharistie. Il s'agit d'un renoncement à la vie individuelle qui définit l'être comme un moi, distinct des autres moi, avec un accent mis sur la volonté que l'on pourrait qualifier de fractionnelle, pour entrer dans une vie personnelle qui définit l'être comme étant en communion avec les autres, dans un élan vers les autres, puisque la personne c'est l'être en communion avec Dieu. Et « l'homme ne peut jamais se tenir en face de Dieu seul, séparé des autres, de même qu'on ne se sauve jamais seul mais liturgiquement avec tous », dit un théologien (1). Mais cela ne



A Bangalore : André Mampila (Zaire), John Hopko (U.S.A.), Nicolas Lossky (France), et le métropolite Damaskinos (Suisse)
(Photo Oikoumène - J.-J. Bauswein)

signifie pas que l'on débouche sur une quelconque forme de conscience collective ; chaque expression de cette expérience personnelle sera unique puisque chaque personne est unique et son charisme est unique. Mais « l'unicité de chacun s'accomplit dans l'accord symphonique de tous les « uniques », là où l'eucharistie opère le « sacrement du frère » (2). Le théologien est donc appelé à exprimer la foi de l'Eglise, non pas en répétant simplement ce que d'autres ont dit avant lui mais en substituant à sa volonté propre la conscience de l'Eglise, qu'il exprimera d'une manière unique. Comme le dit un autre théologien, « c'est le paradoxe de la catholicité : la conscience ici n'est pas une « conscience de soi-même », mais une liberté vis-à-vis de soi-même. Est conscient de la Vérité celui qui n'est plus le sujet de sa propre conscience. Alors, la Vérité que l'on confesse se présente dans son objectivité : non comme une opinion propre, comme « ma propre théologie », mais comme le propre de l'Eglise, le *kath'olon*, comme la Vérité catholique » (3).

Mais, dira-t-on, cette existence personnelle, communionnelle, avec une conscience catholique n'est pas réservée au théologien : elle est le mode d'existence de tous les membres de la communauté qui sont tous appelés à la pratiquer dans leur vie quotidienne. C'est vrai. Tous par le baptême sont incorporés au Corps du Christ ; tous reçoivent le sceau du don du Saint-Esprit qui en puissance fait d'eux une conscience catholique unique de l'Eglise. Donc, d'une certaine façon, tous sont théologiens, même silencieusement. La spécificité du théologien au sens étroit, c'est précisément que son charisme personnel, c'est l'expression intelligible, pour l'édification de l'Eglise, de la Vérité catholique. Cependant, le fait que c'est la Vérité catholique qu'il est appelé à exprimer en paroles intelligibles, la vérité de toute la communauté, nous montre bien que la réception est l'affaire de tous les membres, tous « théo-

logiens », chacun selon son charisme. La doctrine est donc inséparable de la vie la plus intime de l'Eglise. Il ne peut y avoir de divorce entre doctrine et liturgie, entre doctrine et « vie spirituelle », entre doctrine et pratique ou action, puisque la doctrine est la vie en Christ, la « communion avec la nature divine » (II Pierre, 1, 4).

Donc, le travail doctrinal de « Foi et Constitution » est d'une importance capitale et l'affaire de tous ceux qui font partie de la communauté chrétienne.

Le travail théologique œcuménique

Ce travail est un travail théologique œcuménique. La théologie œcuménique ne peut pas être une théologie de compromis ; elle ne peut être rien d'autre qu'un théologie de la fidélité au Christ qui est la Vérité et qui en est le seul critère. En d'autres termes, elle n'est pas une innovation du point de vue de sa nature profonde. Cependant, elle est nouvelle, (comme toute théologie traditionnelle), en ce qu'elle est confrontée à une situation historique nouvelle. Une théologie qui ne prend pas à bras le corps la situation de l'homme contemporain n'est pas plus une théologie qu'une théologie qui consiste simplement à monnayer l'Evangile en idéologie politique.

La nouveauté de la théologie « œcuménique » consiste essentiellement dans le fait qu'au lieu d'exprimer la foi négativement, contre telle ou telle tendance ressentie comme une déviation, on cherche à l'exprimer positivement comme la confession de la foi apostolique.

- (1) Paul Evdokimov, « Fondements de la Spiritualité » in *La nouveauté de l'Esprit*, coll. Spiritualité Orientale, N° 20, 1977, Abbaye de Bellefontaine, p. 24.
- (2) Ibid. loc. cit.
- (3) Vladimir Lossky, « La conscience Catholique » in *A l'Image et à la Ressemblance de Dieu*, Aubier, 1967, p. 190.

lique, en communion avec tous les témoins de cette même foi en tous lieux et en tous temps. Ceci permet d'en rechercher l'expression nécessaire à notre temps ensemble avec tous ceux qui se réclament de la foi apostolique en Dieu incarné et en la Sainte Trinité.

La démarche n'exige pas moins de discernement entre l'Esprit de Vérité et l'esprit d'erreur que par le passé. Mais il s'agit de veiller à ce que l'erreur condamnée soit bien celle qui fausse la plénitude du mystère de la Trinité et du Dieu-Homme, et non pas ce qui est contraire aux intérêts confessionnels de tel groupe, quel que soit son prestige ou sa puissance.

L'unité recherchée ne peut être qu'à l'image de l'unité Trinitaire, celle de la communion des Personnes, celle des membres du Corps du Christ, animés du même Esprit, chacun selon son charisme. Elle ne peut donc être une unité fondée sur l'acceptation de formules conciliantes où tout le monde peut se retrouver, surtout en groupes d'intérêts.

L'Eglise ne peut être composée que de personnes co-responsables, chacun, selon sa capacité, son charisme, étant, comme on l'a dit, un croyant à part entière. Il ne peut y avoir de membres passifs et de membres actifs car il n'existe pas dans l'Eglise de personnes sans charismes.

Le problème de la réception du travail de la Commission « Foi et Constitution » est donc un problème double :

a) La théologie n'est pas un système de pensée mais l'expression de la nature profonde de l'Eglise, l'expression de l'expérience qu'Elle a de la Vie divine. Il ne peut donc pas y avoir deux théologies : une pour l'intérieur de la communauté et une autre pour l'extérieur. Il ne peut donc pas y avoir une classe de « théologiens œcuménistes » distincte de celle des théologiens tout court. Si l'on admet cela, alors les Eglises membres de « Foi et Constitution » sont engagées corps et âme dans ce travail.

b) La démarche œcuménique, qui est incontestablement réponse à l'appel de l'Esprit Saint, Esprit de Vérité et d'Unité, est l'affaire de tous les membres de l'Eglise, et non seulement des « responsables ». Ces derniers ont la tâche pastorale et pédagogique d'éclairer le troupeau tout entier pour que le travail de « Foi et Constitution » soit reçu, au sens le plus actif du terme, à tous les niveaux de la vie de l'Eglise.

Les textes doivent être « démultipliés », expliqués, replacés dans leur contexte. Il faut réapprendre l'histoire en fonction des questions nouvelles que le présent œcuménique pose au passé.

La conscience conciliaire de l'Eglise

Pour que le Saint-Esprit puisse manifester l'Eglise comme véritable Communauté Conciliaire participant à une seule Eucharistie, il faut que toute l'Eglise

retrouve sa conscience conciliaire. Chaque membre, évêque, pasteur, laïc doit en être. A tous les niveaux, dans tous les lieux, le tissu conciliaire de l'Eglise doit être reconstitué : dans notre tradition catholique-orthodoxe en particulier, l'évêque et son peuple doivent manifester de façon concrète l'unité d'Esprit qu'implique la confession de la foi catholique et apostolique et la communion au Corps et au Sang du Christ. La prise de conscience de cette unité débouche nécessairement sur l'abandon d'une attitude de repli sur soi et sur la redécouverte du souci de l'autre. La communion a pour conséquence le sens de la responsabilité pour l'unité de tous : on ne peut communier et s'installer dans le schisme.

Ceci est particulièrement vrai dans nos pays où la confrontation, la rencontre des groupes confessionnels et des chrétiens et non-chrétiens est quotidienne et concerne tous les membres de chaque communauté dans leur vie de tous les jours. Par la pratique des mariages « mixtes », notamment, l'unité non encore réalisée des chrétiens est une réalité existentielle et non pas une notion abstraite.

Les hiérarchies responsables font, certes, un effort au niveau officiel, au niveau des spécialistes. Un exemple : les réponses dans l'ensemble constructives de nombreuses Eglises membres de « Foi et Constitution » aux textes sur le Baptême, l'Eucharistie et le Ministère. Ces textes montrent, en ce qui concerne le Baptême et l'Eucharistie, sur bien des points, la redécouverte d'une même doctrine du Sacrement. Les réponses constructives montrent, en plus de la reconnaissance dans les textes de leur propre théologie, un effort de la part de certains de comprendre l'évolution historique de l'autre et comment, dans un contexte conflictuel donné, une réaction a pu creuser un fossé par une cristallisation de positions sur un point fondamental. Le dépassement du contexte conflictuel du passé doit permettre de retrouver les racines communes qui éclairent le point de façon nouvelle parce que traditionnelle au sens noble.

Ainsi, dans le texte sur l'Eucharistie, les paragraphes 8 à 11 traitent de l'Anam-

nèse ou Mémorial du Christ entendu comme représentation et anticipation, comme actualisation de la Croix, de la Résurrection, de la Pentecôte. Le paragraphe 12 conclut en invitant à reconsidérer les controverses historiques sur la notion de « sacrifice » dans l'eucharistie, dans la perspective des paragraphes précédents. Dans sa réponse, l'Eglise de Constantinople, tout en reconnaissant que ce qui est dit sur l'Eucharistie comme Anamnèse est bien dit, proteste contre le paragraphe 12 sous prétexte que la notion de « sacrifice » est parfaitement clarifiée par la théologie orthodoxe. Là, un effort supplémentaire de compréhension de l'autre est nécessaire : il est clair que le paragraphe 12 s'adresse à ceux qui ont vécu la Réforme et la Contre-Réforme dans leur chair et non pas à ceux que l'enracinement dans la théologie patristique du premier millénaire a préservés de ces conflits sanglants. Aujourd'hui, où la théologie patristique redevient petit à petit vivante pour des communautés de plus en plus nombreuses, les Orthodoxes ont un rôle particulièrement responsable à jouer, notamment en vivant eux-mêmes leur propre tradition.

Si les réponses des Eglises aux textes sur le Baptême, l'Eucharistie et le Ministère représentent un progrès en ce qu'elles indiquent une prise de conscience de l'engagement de ces Eglises dans le travail de « Foi et Constitution », il faut aller plus loin. Les résultats positifs et les questions qui demeurent des obstacles doivent pénétrer plus profondément dans la conscience des communautés : les textes et les commentaires devraient devenir familiers dans les séminaires et les académies de théologie, dans les paroisses et les communautés, en vue d'éclairer la conscience de tous les membres de l'Eglise.

Ainsi, lorsque le temps viendra avec l'aide de Dieu, les actes de réunion qui s'imposeront pourront être effectués dans l'absolue fidélité vivante à la Vérité et sans qu'il y ait risque de créer de nouveaux schismes.

DES ÉGLISES D'OCCIDENT FACE AUX EXPORTATIONS D'ARMES

130 p. (Ed. L'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris).

Il s'agit de textes de Commissions nationales catholiques « Justice et Paix » et de conseils nationaux d'Eglises (France, Grande-Bretagne et Etats-Unis) recueillis et présentés par Madeleine BAROT et l'abbé Pierre TOULAT, respectivement Secrétaire de la « Commission sociale, économique et internationale » de la Fédération Protestante de France et de la Commission catholique française « Justice et Paix ».

Il s'agit d'un cri poussé par les chrétiens unis contre l'accélération démentielle du commerce des armes dans le monde. A partir de la **Note œcuménique** publiée à ce propos en France, le 13 avril 1973, il est fait largement mention des prises de position, également œcuméniques, sur ce grave problème par les chrétiens britanniques et américains jusqu'en 1978. Tous ces textes, précédés d'une introduction signée par les responsables de ces pays et de France, sont commentés avec une grande lucidité évangélique. Il est rappelé, entre autres rappels, que la France figure au 3ème rang des pays exportateurs d'armes et au 1er rang proportionnellement à sa population. Les réflexions qui sont d'ordre éthique et théologique ne passent pas sous silence les questions politiques, économiques et sociales que pose ce commerce.

Les catholiques à Foi et Constitution

par René Beaupère (*)

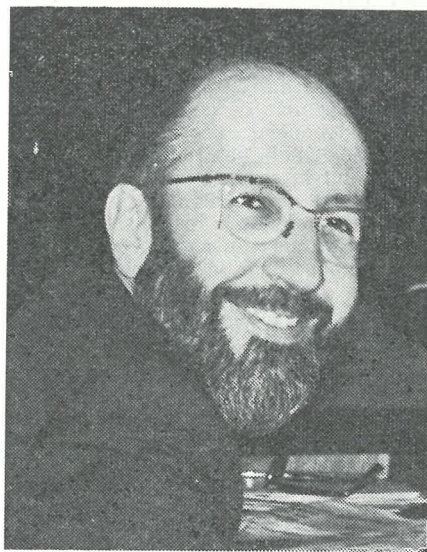
De 1920 au Concile

Le 22 avril 1920 le quotidien catholique LA CROIX informait, avec une certaine morgue, ses lecteurs des préparatifs de la première conférence de Foi et Constitution qui devait se tenir au mois d'août de la même année (et mettre en chantier l'Assemblée qui eut lieu à Lausanne en 1927): « La Genève protestante, écrivait le journal parisien, s'apprête à recevoir prochainement la conférence préliminaire au CONGRES UNIVERSEL DES CONFESSIONS CHRETIENNES (SIC). Un certain nombre de pasteurs des Etats-Unis, émus de la situation anarchique à laquelle se trouve acculé le protestantisme contemporain, souhaitent d'établir un rapprochement entre les différentes Eglises issues de la Réforme. Primitivement, ils portaient leur ambition encore plus haut; ils espéraient que le Saint-Siège sanctionnerait de son adhésion le projet qu'ils ont conçu; et déjà ils entrevoient une vaste Eglise qui engloberait catholiques, luthériens, calvinistes, anglicans, etc... Hélas! il fallut bientôt déchanter. Rome refusait de se plier aux vues des organisateurs. Le rapport de ces Messieurs dit: « D'une part, le pape se montra d'une amabilité irrésistible; de l'autre, il nous opposa une intransigeance inflexible ».

Le 8 juillet 1927, un mois avant l'ouverture de l'Assemblée de Lausanne, le Saint-Office romain répondait **NEGATIVEMENT** à la question suivante: « Est-il permis à des catholiques de participer ou d'apporter leur appui à des assemblées, des colloques, des réunions, des sociétés non catholiques dans le but de rassembler en une seule religion tous ceux qui se réclament du nom de chrétiens ? ».

Et cinq mois après l'assemblée - où les catholiques ne parurent pas, du moins officiellement - le pape Pie XI, dans son encyclique **MORTALIUM ANIMOS**, ne laissait plus d'illusion sur la possibilité, pour l'Eglise catholique, de se joindre aux efforts naissants de l'œcuménisme. « Il n'est pas permis, écrivait-il, de procurer l'union des chrétiens autrement qu'en favorisant le retour des dissidents à la seule et véritable Eglise ».

Dix années passèrent. Au moment de la deuxième assemblée de Foi et Constitution (Edimbourg, août



1937), les choses ne s'étaient guère améliorées: l'Eglise catholique, par la plume de l'archevêque de Saint-Andrews et Edimbourg, déclina à nouveau l'invitation qui lui était faite d'être officiellement représentée. Néanmoins quatre prêtres et un laïc catholiques vinrent à l'assemblée qui leur ouvrit largement ses portes. Mais ils avaient si peur d'apparaître au grand jour qu'ils demandèrent à rester anonymes: le rapport officiel signale la présence, mais sans citer de noms, de ces ombres catholiques!

Là-dessus éclata la deuxième guerre mondiale. Au sortir de la tourmente, qu'ils avaient subie en commun, les relations des chrétiens s'étaient approfondies. Par ailleurs, durant le temps d'épreuve et les années de l'immédiat après guerre, le mouvement œcuménique précisa ses objectifs et ses méthodes.

Un certain nombre de théologiens catholiques, principalement européens et plus spécialement Français, s'intéressaient de plus en plus, envers et contre tout, aux travaux de Foi et Constitution.

Au début des années cinquante diverses initiatives convergèrent et aboutirent à la création de la « Conférence catholique internationale pour les questions œcuméniques ». Cet organisme informel regroupa la plupart des théologiens qui se proposaient de parvenir à des formes diverses de collaboration marginale ou parallèle avec les départements du Conseil œcuménique, en particulier avec Foi et Constitution.

L'été 1952 se tint à Lund la troisième assemblée mondiale de Foi et Constitution: quatre prêtres catholiques résidant habituellement en Suède furent désignés par le Vicaire apostolique et obtinrent de Foi et Constitution le statut de « visiteurs accrédités »; un cinquième prêtre, venu de France, se trouvait parmi les journalistes. Les catholiques sortaient enfin de l'ombre!

Il faut cependant attendre Jean XXIII et l'annonce du Concile du Vatican pour qu'un changement important se produise et que la présence catholique revête un caractère plus officiel.

Le 5 juin 1960 est créé à Rome le Secrétariat pour l'unité des chrétiens. Une ère nouvelle s'ouvre pour l'œcuménisme catholique. En voici un exemple: au début de juillet j'avais été invité par le Dr K. Bridston, alors secrétaire de Foi et Constitution à Genève, à prendre part à la réunion qui devait se tenir en Ecosse, à St-Andrews, du 3 au 8 août. Par l'intermédiaire de Mgr Willebrands, nommé quelques jours auparavant secrétaire du nouveau Secrétariat romain, je reçus immédiatement du Saint-Office l'autorisation de me rendre à cette assemblée, avant même d'avoir formulé une demande explicite. Cette célérité me laissa abasourdi et réjoui: c'était bien la première fois que le Saint-Office me gratifiait si simplement d'un tel feu vert!

La réunion de Foi et Constitution à St-Andrews fut la toute première rencontre mondiale du Conseil œcuménique (plus d'un an avant l'assemblée de New Delhi) à laquelle des catholiques prirent part officiellement comme « observateurs ». Nous étions trois: le père J. Hamer, le père B. Leeming et moi-même.

Des Catholiques membres à part entière

Dans les coulisses de cette rencontre, une participation encore plus complète de catholiques aux activités de Foi et Constitution fut envisagée avec espoir, étant donné la possibilité que ses statuts laissent à la Commission d'accueillir des participants venant d'Eglises non membres du Con-

* Dominicain, Directeur du Centre St-Irénée (Lyon), expert à Foi et Constitution.

(1) Sous-titres de notre rédaction.

seil œcuménique. Il faudra cependant attendre encore huit ans avant qu'à Upsal, lors de la quatrième assemblée du Conseil, neuf catholiques soient élus membres à part entière de Foi et Constitution. Trois années plus tard ce chiffre fut porté à douze, ce qui représente environ un dixième de la Commission.

Et parmi ces douze, depuis 1971, il y a un des vice-présidents de la Commission : ce fut d'abord le père Lanne ; c'est aujourd'hui le père Tillard.

Un pas de plus serait la nomination d'un catholique au sein du staff exécutif permanent de Genève (quatre personnes environ). Cela permettrait une meilleure prise en considération des perspectives catholiques au niveau même de la toute première élaboration des projets d'étude. Malgré quelques réticences, cette décision sera sans doute acceptée d'un commun accord : elle apparaît d'autant plus souhaitable à court terme que le départ, très regrettable, du Dr Lukas Vischer va priver prochainement ce staff d'un excellent connaisseur et d'un grand ami du catholicisme.

Bien entendu depuis 1968 l'Eglise catholique ne désigne plus de simples « observateurs » aux réunions de Foi et Constitution : au même titre que leurs frères des autres Eglises les catholiques y sont désormais AT HOME. Et, depuis une décennie, ils ont bien pris leur place, que ce soit à la réunion de Louvain (1971) qui entendit une conférence du Cardinal Suenens, à celle d'Accra (1974) ou à celle, récente, de Bangalore (1978) à laquelle participèrent, à des titres divers (membres, experts, invités...), près de vingt catholiques venus de France (René Beaupère, Pierre Hervouet, Annie Jaubert), d'Italie (Luigi Sartori) et du Vatican (Pierre Duprey), des Pays-Bas (Anton Houtepen) et de Belgique (Lucien et Hélène Morren), d'Espagne (Antonio Matabosch), de Jérusalem (Frans Bouwen), du Brésil (Urbano Zilles) et du Pérou (Juan Gutierrez), des Etats-Unis (Raymond Brown) et du Canada (Jean Tillard), du Zaïre (André Mampila), et, bien entendu, de l'Inde (Edouard Hambye, Matthew Maruvathrail et Samuel Rayan).

D'ailleurs, en plus des réunions mondiales qui ont lieu en principe tous les trois ans, des groupes locaux sont suscités et des colloques restreints sont convoqués par Foi et Constitution : des spécialistes catholiques, qui ne sont pas forcément membres ou experts patentés de la Commission, y prêtent fréquemment leur concours.

De même il y a des publications



«Un groupe de participants à la réunion de Foi et Constitution à Bangalore : on reconnaît (de g. à dr.) A. Mampila, A. Houtepen, F. Bouwen, A. Jaubert, R. Beaupère, R. Brown, J.-M. Tillard, P. Duprey, E. Hambye
Au premier rang : S. Rayan, A. Matabosch, P. Hervouet

communes à Foi et Constitution et à l'Eglise catholique : c'est le cas, par exemple, du livret destiné chaque année à stimuler la prière durant la semaine de l'Unité du 18 au 25 janvier

Enrichissement mutuel

Dix années de collaboration « à plein temps » permettent sans doute de tirer quelques conclusions. J'en voudrais retenir deux.

Tout d'abord ce qu'apporte Foi et Constitution au catholicisme : il me semble que c'est une dimension plus large du labeur pour l'unité. La Commission étant intégrée dans le Conseil œcuménique, le travail théologique risque moins de se limiter à une « réflexion en chambre ». Au-delà des questions classiques - dont l'étude est certes nécessaire - telles que celles de l'Eglise, des sacrements, etc..., Foi et Constitution est sensible aux incidences théologiques des problèmes nouveaux qui se posent aujourd'hui à tous les hommes dans les domaines éthique, politique, social, économique... Et la Commission est aussi une caisse de résonance de groupes répartis sur toute la planète. Participer à ses recherches, c'est donc s'assurer contre un « provincialisme » qui menace toujours même les chrétiens qui portent le beau nom antithétique de « catholiques ».

La participation catholique peut à son tour enrichir Foi et Constitution : la Commission, en effet, a des racines essentiellement anglo-saxonnes. Le catholicisme, lui, ouvre les fenêtres sur le monde méditerranéen, hispano-américain... Ce n'est pas seulement une question de langue (bien qu'une

alternative à l'anglais si prédominant dans les organismes internationaux ne soit pas sans intérêt), c'est une question de culture. Il y a des choses qu'on ne peut pas exprimer en anglais comme il y en a qu'on ne peut pas dire en français. En tout cas ce n'est pas la même théologie qu'on fait en grec et en portugais, en arabe et en russe, en arménien et en espagnol... La présence de catholiques peut donc contribuer à rendre Foi et Constitution plus œcuménique.

On le voit : mes deux constatations vont dans le même sens, celui d'un élargissement de l'espace spirituel. J'aimerais appuyer cette conviction sur un verset d'Esaïe qui évoque bien cette dilatation du cœur que procure l'œcuménisme tel que j'ai la joie de la vivre depuis plus de vingt ans au sein de Foi et Constitution :

ELARGIS L'ESPACE DE TA TENTE,
LES ETOILES DE TES DEMEURES,
QU'ON LES DISTENDE !
NE MENAGE RIEN,
ALLONGE TES CORDAGES
ET TES PIQUETS, FAIS-LES TENIR,
CAR A DROITE ET A GAUCHE
TU VAS DEBORDER...

(54, 2-3).

Il est sans doute significatif que ce texte évocateur fasse partie de l'espérance messianique d'Israël. C'est bien cette perspective aussi que nous ouvre l'œcuménisme.

Cet article reprend, en la modifiant et en la complétant à plusieurs reprises, une contribution rédigée pour le cinquantenaire de l'assemblée de Lausanne (1927) et publiée dans SOEPI Mensuel n° 13, mai 1977.

FOI ET CONSTITUTION, "ANGE THÉOLOGIQUE" DU MOUVEMENT ŒCUMÉNIQUE par René Beaupère

Un levain théologique (1)

« Foi et Constitution », on le sait, a d'abord été un mouvement indépendant particulièrement préoccupé, comme son nom l'indique, des problèmes concernant la foi et la constitution ou l'ordre de l'Eglise. Il se situait de la sorte à côté - et, au point de départ, plutôt en vis-à-vis - d'un autre mouvement œcuménique, « Vie et Action » ou « Christianisme pratique », dont on a résumé, à tort ou à raison, l'orientation par la formule, « La doctrine divise, mais le service unit » : ce qui signifie que, laissant de côté les problèmes doctrinaux, il se préoccupait avant tout d'un commun témoignage chrétien dans le monde.

C'est donc à la théologie, à la doctrine et, plus précisément, à la doctrine de l'Eglise (l'ecclésiologie) que s'intéressa d'abord Foi et Constitution. Pour s'en convaincre, il n'est que de considérer les thèmes traités lors de ses premières réunions, entre les deux guerres mondiales : les sacrements et la grâce, les ministères, la conception de l'Eglise y tiennent une place particulièrement importante.

Il est vrai que c'est bien en grande partie - mais pas uniquement - sur des problèmes ecclésiologiques que se sont effectuées les divisions chrétiennes majeures du XI^{ème} et du XVI^{ème} siècles. Il était donc normal que ces mêmes problèmes aient été affrontés au moment où l'on essayait de passer de la désunion à l'unité.

Mais la doctrine chrétienne ne se réduit pas à des considérations portant sur l'Eglise. De tout temps, la théologie s'est intéressée également à d'autres questions. De nos jours elle se préoc-

cupe de plus en plus de la présence évangélique au monde et des problèmes qui en découlent. Il y a des aspects théologiques dans les questions socio-économico-politiques. L'Evangile n'étant pas neutre, les Eglises comme les chrétiens individuels sont appelés à prendre parti et à intervenir en paroles et en actes. Dans ces domaines délicats et complexes les élans du cœur ne suffisent pas. Ils risquent même d'être dangereux s'ils ne sont pas éclairés. C'est le rôle de la théologie que de proposer les réflexions et les mises au point nécessaires.

Foi et Constitution a mis apparemment quelque temps à prendre conscience de ce nouvel aspect des choses et donc à orienter son travail dans ces directions aussi. Mais aujourd'hui le tournant est pris et bien pris.

Il a d'ailleurs été facilité par la progressive intégration de Foi et Constitution dans le Conseil œcuménique des Eglises. Certes, dès 1948, les deux courants « pragmatique » et « théologique » de Vie et Action et de Foi et Constitution fusionnaient officiellement. Mais longtemps encore il n'y eut guère qu'une juxtaposition des deux tendances primitives. Il faudra le cheminement du Conseil et les remaniements successifs de ses structures pour que Foi et Constitution s'insère de plus en plus profondément dans sa texture.

Il est vrai que cette intégration s'est faite au détriment d'une certaine liberté. Le mouvement naguère indépendant maintient certes une Commission qui compte actuellement plus de cent membres et se réunit environ tous les trois ans, mais, dans l'énorme machine qu'est le Conseil œcuménique, le Secrétariat de Foi et Constitution n'est qu'une

« sous-unité » parmi une vingtaine d'autres. A une époque de restrictions économiques cette situation n'est pas sans conséquences financières sérieuses et si Foi et Constitution a gardé jusqu'ici un dynamisme remarquable, cela est dû avant tout à l'esprit d'initiative d'une partie de ses membres et en tout premier lieu de celui qui quitte cette année la direction de son Secrétariat après l'avoir animé pendant quinze ans, le pasteur suisse Lukas Vischer.

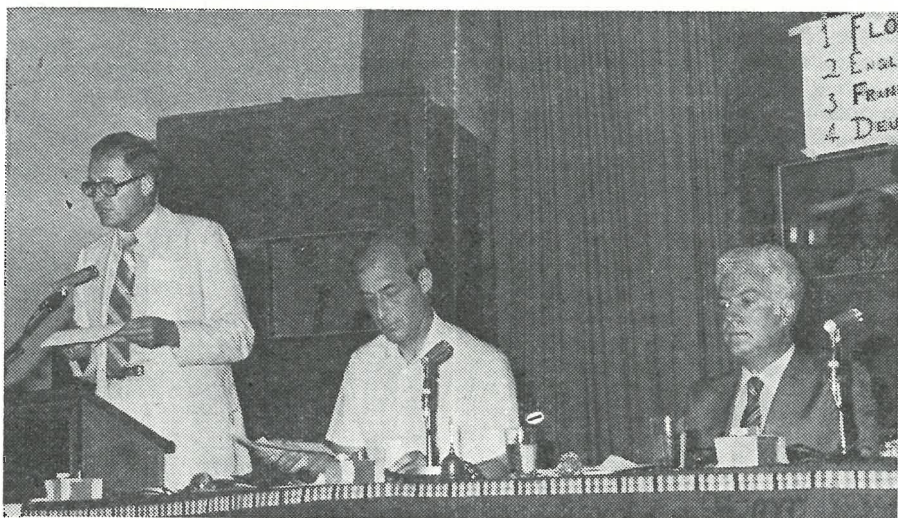
Outre son travail direct de réflexion sur les thèmes controversés entre les chrétiens, Foi et Constitution a donc la responsabilité d'apporter un éclairage théologique et le souci de l'unité dans les différentes activités, même les plus « profanes », du Conseil œcuménique. Ceci suppose une large collaboration avec les nombreux rouages de cet organisme. Certes, les connexions ne sont pas encore parfaites. La diversité des tempéraments, des questions de financement ou, tout simplement, la routine et la paresse sont encore sources, au sein du Conseil, de bien des ignorances mutuelles, de doublets, de recoupements, de manques à gagner. Foi et Constitution toutefois s'efforce de collaborer au point même de s'entendre reprocher par quelques-uns de ses plus vieux amis de sortir de son propre domaine et de se « séculariser ». La critique, tout compte fait, porte à faux en ce qui concerne les responsables principaux, même si elle met en garde contre des dangers de dispersion auxquels n'échappent pas totalement tels ou tels membres de la Commission.

On peut éprouver l'impression aujourd'hui que Foi et Constitution n'est plus qu'un grain minuscule dans la machine du Conseil. A première vue Vie et Action a proliféré - de manière cancéreuse, critiquent certains - au détriment du mouvement frère. Mais les apparences sont trompeuses. Foi et Constitution n'est pas perdu dans le Conseil comme le grain de blé dans la meule de paille. Ce serait plutôt, dans les meilleurs cas, le levain théologique enfoui dans la pâte œcuménique.

Des exemples

Essayons de montrer comment les choses se passent et, pour cela, empruntons quelques exemples à l'actualité en puisant dans la documentation de la plus récente réunion de Foi et Constitution, celle de Bangalore en août 1978.

S'il est un thème « dans le vent », c'est bien celui de la place des femmes dans l'Eglise et dans la société. Le Conseil œcuménique s'est toujours intéressé à cette question et aujourd'hui encore il compte une sous-unité qui en traite. Foi et Constitution travaille



A Bangalore, Lukas Vischer, directeur de Foi et Constitution entre John Deschner et Nikos Nissiotis (à dr.), modérateur de la Commission

(1) Sous-titres de notre rédaction.



A Bangalore, les femmes ont apporté une contribution essentielle aux débats de « Foi et Constitution »

en étroite collaboration avec elle. Si l'on est chrétien, en effet, on ne peut pas plaider en faveur d'une place plus équitable faite aux femmes dans la société uniquement pour des raisons de sociologie, d'économie ou de politique. La Révélation dit quelque chose à ce sujet et dès la première page de la *Genèse*. C'est le rôle de Foi et Constitution que de veiller à la diffusion de cette information biblique. A plus forte raison quand il s'agit de la place des femmes dans l'Eglise. Lorsque, à la réunion de Bangalore, la recommandation a été faite de pousser la réflexion, entre chrétiens séparés, sur les doctrines mariales et leurs incidences sur le rôle des femmes, c'est bien un éclairage théologique puisé à la source de l'Ecriture et de la Tradition, que Foi et Constitution a souhaité apporter, par exemple, à la question si débattue des ministères et du sacerdoce féminins, dont on sait quelles répercussions elle a sur plusieurs dialogues interconfessionnels.

D'une certaine manière, les femmes sont souvent encore dans l'Eglise et dans la société comme des personnes handicapées qui ne trouvent pas la place à laquelle elles aspirent légitimement. Mais il existe d'autres obstacles que le sexe. Le monde violent dans lequel nous vivons tend à multiplier les handicapés physiques et mentaux. Depuis une décennie Foi et Constitution stimule en ce domaine la réflexion des Eglises - car ces dernières sont souvent aussi peu accueillantes que la société pour les « anormaux » - et prépare activement l'année que les Nations-Unies entendent consacrer en 1981 aux handicapés. Une brochure justifiera prochainement cette action.

La lutte contre le racisme est un des lieux par excellence où doit s'exercer un discernement théologique, ne serait-ce que parce que des Eglises chrétiennes prétendent, aujourd'hui encore, justifier des formes plus ou moins larvées de racisme au nom de l'Ecriture Sainte. La Commission Foi et Constitution se tient pour cela en contact, au sein du Conseil œcuménique, avec les animateurs du Programme de lutte contre le racisme. En 1975, une consultation commune aux deux organismes a étudié les rapports du racisme avec l'unité de l'Eglise.

Un autre domaine dans lequel Foi et Constitution est appelé à exercer sa vigilance théologique et son souci de l'unité est celui du dialogue avec les religions non chrétiennes et avec les idéologies d'aujourd'hui. La coexistence, sinon toujours le dialogue, est un fait quotidien ou une exigence en Asie et en Afrique comme dans les pays socialistes d'Europe de l'Est ou d'ailleurs. L'unité de l'humanité passe par la prise au sérieux de ce dialogue. Mais l'unité des chrétiens également, car il conduit ici ou là à des efforts d'« indigénisation » des Eglises qui, s'ils étaient menés en ordre trop dispersé, risqueraient d'introduire, au sein de la communauté chrétienne, des germes de divisions culturelles aussi graves, sinon plus, que les séparations confessionnelles actuellement en cours de cicatrisation.

La responsabilité de Foi et Constitution est ainsi engagée par rapport à ce qu'on appelle aujourd'hui la « contextualisation », expression ambiguë qui peut désigner le droit légitime de chaque culture à créer sa propre théologie, mais qui est parfois entendue en un sens plus radical comme si c'était, non plus la théologie - c'est-à-dire la manière de rendre compte de la foi - mais cette dernière elle-même qui devait subir une « indigénisation » avec le risque d'évacuer certains articles essentiels déterminés, dans le monde gréco-latin, par les premiers siècles chrétiens. Plusieurs études entreprises ou à entreprendre par Foi et Constitution sont de première importance ici : celles concernant l'Eglise locale ou l'*épiscopat*, c'est-à-dire un ministère au service de la communion dans l'Eglise et de la qualité de sa foi ; ou encore la manière dont les Eglises enseignent avec autorité aujourd'hui ; le rôle de la Tradition ; la signification actuelle des Credo ainsi que des conciles œcuméniques, etc...

On pourrait estimer à première vue que la théologie n'a rien à faire dans les questions d'entraide entre Eglises. Ce serait évidemment une erreur. En réalité, l'entraide, qui peut être le signe de l'unité croissante de la communauté chrétienne, risque aussi de jouer un rôle négatif par rapport à cette unité. C'est le cas, par exemple, lorsque des organismes ad hoc prennent indûment

une sorte d'autonomie par rapport aux Eglises mandataires. Par ailleurs dans les situations de conflit il est difficile de faire des choix selon la justice ; des erreurs seront préjudiciables à l'unité de l'Eglise comme à celle de l'humanité. Cette dernière sera atteinte aussi dans les cas où des organismes chrétiens d'assistance concentreraient des ressources importantes entre les mains d'une Eglise très minoritaire dans un contexte largement non chrétien.

On voit que la simple entraide matérielle pose déjà bien des questions à la réflexion théologique et à la recherche de l'unité. En outre, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, le matériel et le spirituel ne sont guère séparables. C'est aussi la responsabilité de Foi et Constitution que de donner une âme de prière à toutes les formes d'entraide. La publication récente par la Commission d'un calendrier universel d'intercession va exactement dans ce sens.

Foi et Constitution et C.O.E.

Apporter ainsi un éclairage théologique, aider à prendre des options, mesurer les efforts à l'aune de l'unité de l'Eglise : tout ceci contribue à situer Foi et Constitution au cœur même de la tâche œcuménique. Cette partie de son travail, qui s'exerce dans une large collaboration avec d'autres instances, est aussi importante que la réflexion menée directement par la Commission sur les thèmes classiquement débattus entre les Eglises comme les sacrements, les ministères, la Tradition...

Cet effort global est fort utile, car ils n'ont sans doute pas tout à fait tort ceux qui estiment aujourd'hui que, dans son souci d'apporter un efficace témoignage chrétien au sein de tous les conflits et face à toutes les interrogations de nos contemporains, et par conséquent d'intervenir directement dans les domaines socio-économico-politiques, le Conseil œcuménique en tant que tel risque de perdre de vue la perspective centrale de l'unité de l'Eglise inscrite pourtant en tête de sa constitution.

Foi et Constitution, « ange théologien », a vocation de lui rappeler sans cesse cet essentiel.

Mais ce ministère a un impact plus large encore. En œcuménisme tout se tient et il n'existe pas de frontières étanches entre les divers organismes qui travaillent à l'unité chrétienne. Tous - y compris, bien entendu, des œuvres catholiques - sont au bénéfice de la sagacité théologique et du souci d'unité de Foi et Constitution.

Reste à souhaiter que, malgré la diversification et l'extension croissantes des responsabilités œcuméniques et malgré des difficultés de tous ordres, y compris financier, les futurs dirigeants de Foi et Constitution maintiennent le cap sur l'essentiel avec autant de perspicacité et de sagesse que ceux qui ont mené la barque jusqu'ici.

LE CALENDRIER D'INTERCESSION

par Annie Jaubert

Le Conseil œcuménique des Eglises à Nairobi avait décidé d'encourager et de promouvoir l'intercession mutuelle des Eglises les unes pour les autres. Il fallait convier concrètement les Eglises du monde entier à entrer dans une prière qui était déjà pratiquée au sein du Conseil œcuménique.

Cette résolution a donné lieu à un livre paru il y a quelques mois en anglais «FOR ALL GOD'S PEOPLE. OECUMENICAL PRAYER CYCLE», édité en Suisse à l'instigation de Foi et Constitution. On le trouvera incessamment en français aux Editions du Centurion.

Ce livre constitue déjà un effort remarquable. Il est le résultat d'une consultation poursuivie entre les représentants des diverses Eglises, d'une collaboration et d'une recherche plusieurs fois remise sur le chantier.

L'enjeu est de taille. Pendant toute l'année, au rythme des 52 semaines, les chrétiens sont invités à intercéder pour leurs frères d'une région définie du globe, laquelle comporte presque toujours des chrétiens de diverses confessions. C'est comme l'extension à l'année entière de la semaine de l'Unité.

A chaque entité géographique sont consacrées quatre pages. La première est historique et décrit l'état actuel des Eglises dans les territoires concernés. La seconde met sous les yeux une carte de la région. La troisième est à proprement parler, la page de prière. Elle réunit actions de grâces et supplications, souvent tirées de la liturgie des Eglises locales pour lesquelles et avec lesquelles on prie. Enfin la quatrième, originale, reste blanche. Elle veut être ouverture à la collaboration active de tous. Elle veut susciter les réactions, les réflexions, les prières. Elle pourrait être l'amorce d'un dialogue pour améliorer encore ce cycle.

Ce n'est pas un hasard si la première semaine nous fait regarder Jérusalem et les pays limitrophes (Israël, Jordanie, Egypte, Liban, Syrie). C'est à Jérusalem, le berceau du christianisme, que les divisions chrétiennes apparaissent avec le plus d'évidence. Voici quelques autres exemples. 8ème semaine : Cameroun et empire centrafricain; 22ème semaine : l'Irlande; 30ème semaine : Japon, Corée, Taïwan.

En cours de route, trois exceptions à ce développement géographique. La 3ème semaine concerne «notre propre communauté» («Charité bien ordonnée...»). La 33ème semaine est consacrée à «la communauté invisible de ceux qui souffrent» dans le monde entier (victimes de toute sorte, malades, prisonniers, affamés). La dernière semaine (la 52ème) nous fait considérer la « communion des saints dans



l'adoration de Dieu». Il ne s'agit pas seulement des « saints de maintenant, mais des saints de tous les temps. Nous avons expérimenté la communauté invisible de tous ceux qui nous ont précédés sur la route. Dans nos prières nous communions avec les martyrs, les confesseurs et les fidèles du passé et du présent et nous nous réjouissons de n'être jamais seuls dans le Royaume de Dieu... L'Eglise universelle transcende le temps et l'espace». Cet accent ecclésiologique nous conforte et nous réjouit.

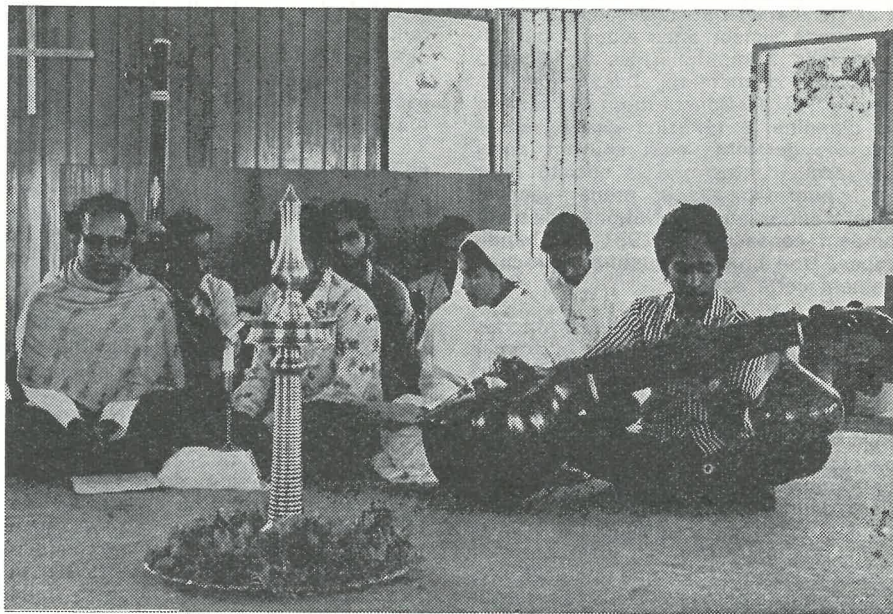
Il est évident qu'une telle initiative est un acte de foi : c'est un acte de foi d'y participer individuellement ou en groupe. Comme le dit la préface du livre, il n'est pas «naturel» de prier. Il n'est pas naturel d'intercéder pour d'autres chrétiens si souvent éloignés de race, de mentalité, de culture. La prière d'intercession est au-delà de nos forces. Elle ne peut

«prendre racine que dans la prière de Jésus lui-même». Elle est mise sous le patronage de l'apôtre Paul : «Je prie sans cesse pour vous dans mes intercessions». (PHIL. 1, 4).

Ainsi conçue, elle nous décentre de nos problèmes propres et élargit notre vue à l'univers. Prière décapante si elle est prise au sérieux par les chrétiens, prière qui devrait être à la source de l'unité humaine. Le but ultime ne peut en être que le rassemblement de l'humanité : «Que les nations deviennent une offrande agréable à Dieu» (ROM. 15, 16).

Il a été suggéré, dans une des commissions du congrès de Foi et Constitution à Bangalore en août 1978, d'établir une liste des saints et des martyrs de chaque confession. Chacun comprendrait mieux combien Dieu a agi chez des frères séparés. Ce projet verra-t-il le jour ? Il faut souligner que les chrétiens se sont fait des martyrs mutuels. La liste des martyrs ne saurait être établie que dans la visée d'un pardon réciproque. Que les bourreaux soient chrétiens ou non chrétiens, c'est dans l'unique perspective de la supplication du Christ en croix qu'elle peut être vécue. Comment ne pas y faire mention aussi de tous ceux - connus ou inconnus - qui ont offert leur vie pour leurs frères humains ? C'est pour tous les hommes que le Christ est source de sainteté.

Quoi qu'il en soit, les groupes œcuméniques ont à leur disposition maintenant un livre de prières réparties sur toute l'année. C'est dans la vertu théologale d'espérance - cette espérance qui était le centre du congrès de Bangalore - que de telles initiatives ont pu être engagées et doivent être poursuivies.



A Bangalore, un culte selon la tradition indienne.

* Professeur à la Sorbonne, membre de Foi et Constitution.

PROJETS DE TRAVAIL DE FOI ET CONSTITUTION

Durant les deux années qui précèdent sa prochaine réunion plénière, prévue pour l'été 1981, la Commission Foi et Constitution se propose de travailler, le plus possible en dialogue direct avec les Eglises, sur les quatre grands thèmes suivants :

1) Un but communément accepté

L'assemblée du Conseil œcuménique des Eglises à Nairobi (1975) a décrit l'unité que nous cherchons comme une « communauté conciliaire d'Eglises locales, elles-mêmes authentiquement unies ». Cette suggestion a recueilli un large écho favorable. L'expression est entrée dans le vocabulaire œcuménique commun. Naturellement cette description ne supprime pas les différences des conceptions de l'Eglise, mais elle offre un cadre dans lequel les diverses positions peuvent être mises en rapport les unes avec les autres. Depuis Nairobi un travail considérable a été fait sur plusieurs des thèmes soulevés dans le débat, en particulier sur la signification de l'expression d'« Eglise locale authentiquement unie ». On a également mis en rapport cette formulation avec une autre description de l'unité conçue comme une « diversité réconciliée ».

A sa réunion de Bangalore (1978), Foi et Constitution a demandé :

- a) que sa Commission permanente prépare une brève déclaration sur la « communauté conciliaire » en s'efforçant de répondre aux principales questions et aux incertitudes qui se sont manifestées dans le débat ;
- b) que son Secrétariat encourage et suive le dialogue sur les différentes manières de décrire l'unité et qu'il cherche à les mettre en rapport les unes avec les autres ;
- c) que sa Commission permanente soit attentive aux thèmes surgissant dans le débat : il faudrait sans doute encore approfondir la notion d'« Eglise locale ».

2) Trois exigences de l'unité visible

Pour parvenir à l'unité visible trois exigences sont fondamentales : une compréhension commune de la foi apostolique ; une pleine reconnaissance mutuelle du baptême, de l'eucharistie et du ministère ; un accord sur la manière d'enseigner et de prendre des décisions dans les Eglises. La Commission de Foi et Constitution propose que les efforts portent sur ces trois exigences.

A) L'unité visible en une seule foi

A sa réunion de Bangalore, la Commission a rédigé une « affirmation commu-

ne d'espérance ». Mais cette étude soulève une nouvelle question : quelle est la confession de foi apostolique requise pour que l'Eglise vive dans l'unité visible ? A Bangalore un premier essai a été fait pour rédiger une « confession commune de la foi ». Ce document met l'accent sur les problèmes qui ont besoin d'être étudiés dans les années à venir : par exemple, le rôle de la tradition et, plus particulièrement, des credos anciens de l'Eglise ; les relations entre la confession commune et les controverses doctrinales qui ont surgi au cours de l'histoire ; le rôle de la confession de la foi dans la liturgie, etc...

B) Baptême, eucharistie, ministère

Beaucoup de travail a déjà été fait dans ce domaine. Le document d'accord, **La réconciliation des Eglises : baptême, eucharistie, ministère** (Les presses de Taizé, 1974) a été envoyé aux Eglises pour commentaires. En 1977, une réponse à leurs réponses a été rédigée et soumise, à son tour, aux Eglises : **Vers un consensus œcuménique : baptême, eucharistie, ministère** (Foi et Constitution, Genève, 1977). Le Secrétariat a entamé une correspondance directe avec un certain nombre d'Eglises.

La Commission recommande :

- a) qu'une version révisée de l'accord®



Parmi les questions à résoudre par Foi et Constitution à l'avenir, celle de la reconnaissance des ministères. Ici, un pasteur de la Vallée d'Aoste en visite chez une paroissienne (Photo Oikoumène)

sur baptême, eucharistie, ministère soit préparée pour la réunion de 1981 ;

- b) qu'un livret soit composé pour aider à comprendre et à « recevoir » ces accords ;

- c) qu'on fasse spécialement attention aux thèmes qui demeurent particulièrement controversés : par exemple, la relation du baptême avec la confirmation, la présence du Christ dans l'eucharistie, l'épiscopat (c'est-à-dire l'ensemble de la charge de vigilance pastorale et d'unité) et l'épiscopat, l'ordination des femmes.

C) Des manières communes d'enseigner et de prendre des décisions

Pour croître ensemble dans l'unité, les Eglises doivent parvenir à un accord sur des manières communes d'enseigner. Un tel accord est nécessaire pour la « réception » des textes de consensus entre Eglises ; mais il est nécessaire aussi pour que l'Eglise une témoigne sans cesse à nouveau de la vérité de l'Evangile. Il faut clarifier le thème de l'autorité dans l'Eglise. Dans ce domaine, du travail a déjà été fait durant les années passées. Une réunion a eu lieu à Odessa en 1977, qui a publié un rapport « Comment l'Eglise doit-elle enseigner avec autorité aujourd'hui ? ». Des études plus anciennes de Foi et Constitution seraient également utiles : sur l'autorité de la Bible, l'autorité des Conciles et spécialement de celui de Chalcédoine (451) et sur la signification des Pères de l'Eglise.

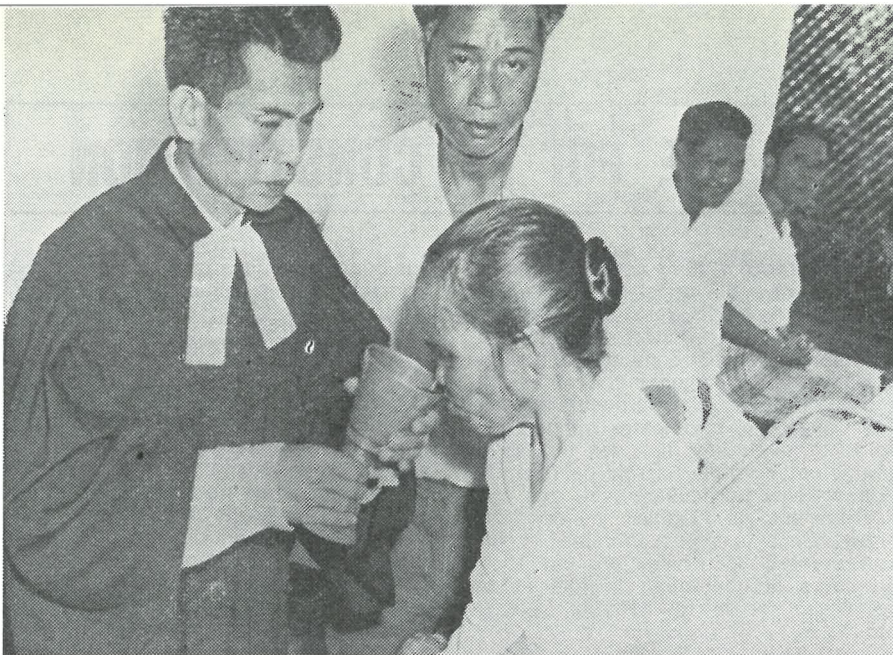
La Commission recommande :

- a) qu'en tenant compte de ces études anciennes et nouvelles, un rapport soit préparé pour la réunion de 1981 ;
- b) qu'une étude spéciale soit entreprise dans le Nouveau Testament sur les concepts de doctrine et d'autorité par rapport avec l'unité de l'Eglise ;
- c) que, dans le cadre de l'étude sur l'épiscopat, une attention spéciale soit accordée à l'exercice d'une vigilance pastorale au niveau local et supra-local au service de la communion de l'Eglise ainsi que du contenu et de la qualité de l'acte de foi dans la communauté.

Il est clair que ces trois recommandations sont liées entre elles. Par conséquent la Commission permanente devra veiller à coordonner le travail.

3) Vers une manifestation plus plénière de la communion en Jésus-Christ

Aucune avancée vers l'unité visible n'est possible sans un sens croissant de la communion entre les Eglises. Il y a une relation organique entre consensus et communion. Le consensus facilite la communion mais, d'un autre côté, il ne



A l'ordre du jour des travaux de Foi et Constitution la question de la présidence de l'Eucharistie. Ici, la Cène en Indonésie

peut être atteint que lorsque la communion en Jésus-Christ est de fait vécue par les Eglises. Par conséquent, dans le travail pour l'unité visible, les Eglises ne peuvent pas réduire leurs efforts à répondre aux trois exigences mentionnées dans la section précédente. Elles doivent considérer tous les éléments qui affectent leur communion en Jésus-Christ. A Bangalore, la Commission a fermement réaffirmé cette conviction.

On peut distinguer trois domaines principaux :

A) Vers la communion dans la prière et le culte

Depuis de nombreuses années la Commission est impliquée dans la préparation de la Semaine de prière pour l'unité. Cette responsabilité doit se poursuivre. En outre, au cours des deux dernières années, la Commission a élaboré - en collaboration avec la sous-unité du Conseil œcuménique qui s'occupe du renouveau et de la vie paroissiale - un calendrier d'intercession annuelle pour toutes les Eglises. La version française de ce petit livre doit paraître à l'automne 1979. Il faut en promouvoir l'utilisation et aussi examiner les conséquences spirituelles et liturgiques de cet usage.

De plus Foi et Constitution recommande qu'on établisse une liste œcuménique de saints et de martyrs.

B) Vers la communion par dessus les barrières humaines

La communion en Jésus-Christ doit devenir visible dans la vie concrète des Eglises. Ces dernières années, la Commission a été impliquée dans plusieurs projets qui vont dans ce sens. A des degrés divers, ils doivent continuer dans les années à venir.

a) **La communauté des femmes et des hommes dans l'Eglise.** C'est le projet

majeur en ce domaine. Une « invitation » comportant des questions a été rédigée et largement distribuée. Une consultation internationale est envisagée pour la seconde moitié d'août 1980. La Commission espère recevoir un rapport complet sur cette étude à sa réunion de 1981.

b) **L'unité de l'Eglise et le racisme.** Ce sujet a été discuté en 1975 lors d'une consultation organisée conjointement par la Commission et par le Programme du Conseil œcuménique de lutte contre le racisme. Dans les prochaines années plus rien d'important n'est programmé.

c) **L'unité de l'Eglise et les personnes handicapées.** La question est à l'ordre du jour de la Commission depuis sa réunion de Louvain en 1971. L'assemblée de Nairobi a renouvelé l'intérêt pour ce problème. Le Secrétariat de Foi et Constitution prépare une brochure, **Partenaires dans la faiblesse**. En avril 1978, une consultation européenne a publié des recommandations, à ce sujet, pour les Eglises. La Commission souhaite une large diffusion de ce rapport et elle espère des réactions. Les efforts dans ce domaine sont particulièrement importants en raison de la décision des Nations-Unies de faire de 1981 l'année des personnes handicapées.

d) **L'unité de l'Eglise et le dialogue avec les adeptes d'autres croyances et idéologies.** La Commission recommande que l'étude sur l'autorité de la Bible inclue une réflexion spéciale sur le rôle et l'interprétation de l'Ecriture Sainte dans les divers dialogues.

e) **L'unité de l'Eglise et l'entraide.** Comment cette aide contribue-t-elle à l'unité ou à la désunion de l'Eglise ? A Bangalore, la Commission a formulé quelques réflexions sur ce thème et elle a recommandé que le débat continue.

f) **L'Eglise et l'Etat.** Récemment un volume a été publié, qui fournit du matériel sur ce thème. C'est une invita-

tion pour les Eglises à envisager les problèmes dans leur situation propre. Pour le moment aucun développement ultérieur n'est prévu dans ce domaine.

C) Responsabilité à l'égard des nouvelles expériences œcuméniques

A Bangalore la Commission s'est occupée de la multiplication de nouvelles formes de communautés à la fois dans les Eglises et entre elles, parfois même sans aucune relation du tout avec les Eglises institutionnelles. Quelle signification ont-elles pour l'unité de l'Eglise ? Souvent elles anticipent l'unité future mais elles renforcent aussi les germes de divisions nouvelles. La Commission estime qu'à l'avenir son travail doit être orienté plus délibérément, non seulement vers les Eglises, mais aussi vers les chrétiens engagés dans ces nouvelles expériences œcuméniques. Elle estime avoir une responsabilité pastorale à l'égard de ceux qui, en nombre croissant, ne trouvent que partiellement leur identité dans leurs propres traditions et commencent de fait à vivre la communion qui existe déjà entre les Eglises.

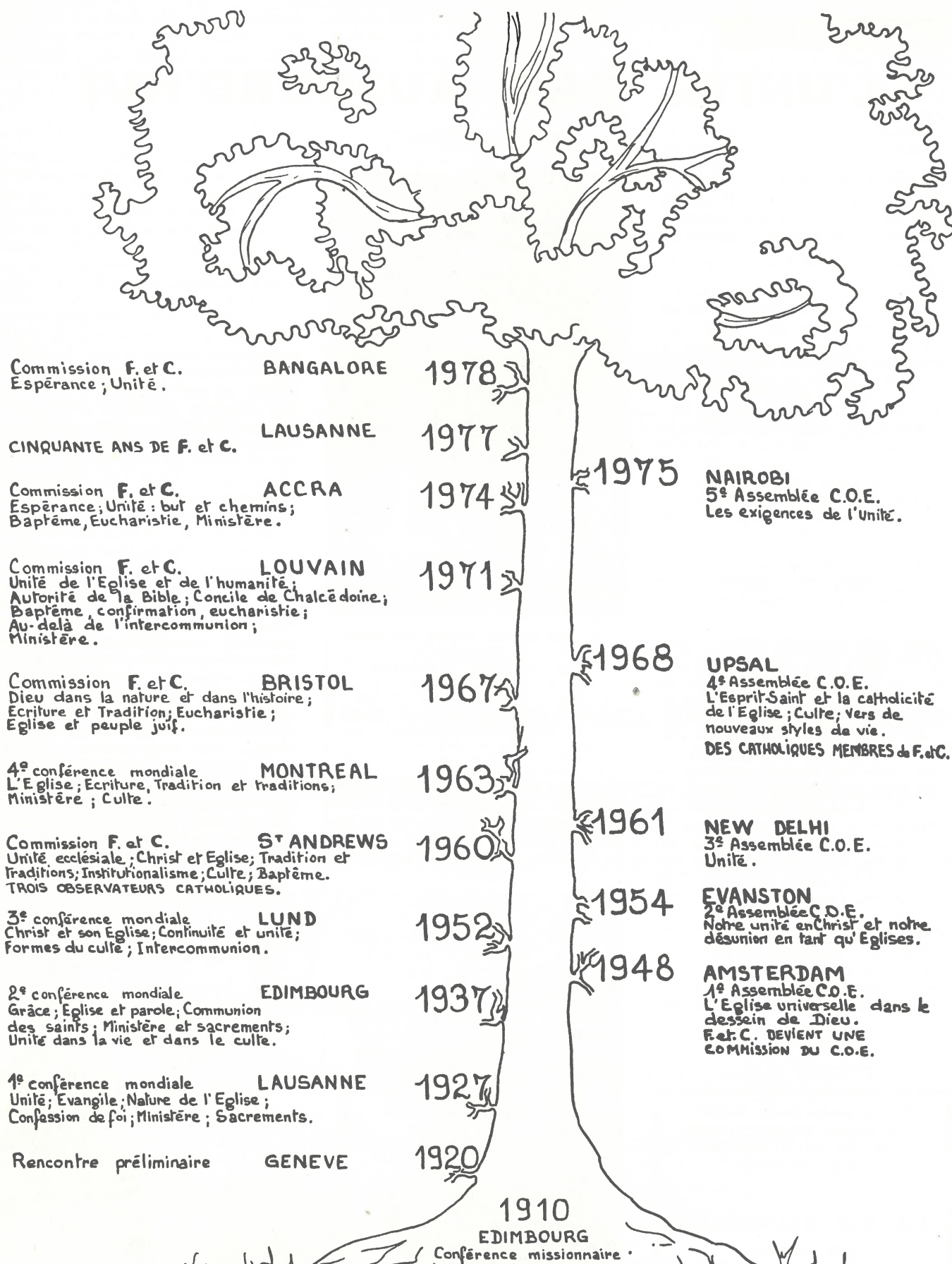
En particulier la Commission recommande qu'on étudie les conséquences catéchétiques et liturgiques des textes de Foi et Constitution ; qu'on amorce une réflexion sur la signification des nouvelles communautés ; que du matériel soit préparé pour les couples mixtes.

4) Une action concertée en faveur de l'unité visible

L'assemblée de Nairobi a déjà fortement souligné la nécessité de clarifier les relations entre les différents efforts en faveur de l'unité. La Commission de Foi et Constitution recommande donc au Secrétariat de rester en contact avec les différents partenaires au sein du mouvement œcuménique, en particulier avec les familles confessionnelles mondiales, les membres des négociations bilatérales, les Eglises en négociation d'union, les Eglises unies, les Eglises qui ne font pas partie du Conseil œcuménique, les mouvements et les communautés. Ces partenaires doivent être tenus au courant du travail de la Commission et leur aide doit être recherchée pour l'accomplissement des tâches de Foi et Constitution.

La Commission a porté une attention spéciale au rôle des conseils d'Eglises dans le mouvement œcuménique. Elle a cherché à analyser leurs forces et leurs faiblesses. Elle recommande qu'en étroite collaboration avec les personnes engagées dans le travail des conseils une étude soit lancée sur la manière dont ces conseils - au niveau mondial, régional, national et local - peuvent le mieux contribuer à promouvoir l'unité de l'Eglise.

(Adaptation par René Beaupère d'un document de Foi et Constitution).



Ce diagramme a été réalisé, à partir d'éléments fournis
par René BEAUPERE, par Chantal TAUTOU que nous remercions vivement

L'UNITÉ DÈS AUJOURD'HUI

par Lukas Vischer *

Discussions interminables : Rapports et documents dont il est difficile de retenir le nombre ! Projets d'études et de recherche toujours nouveaux !

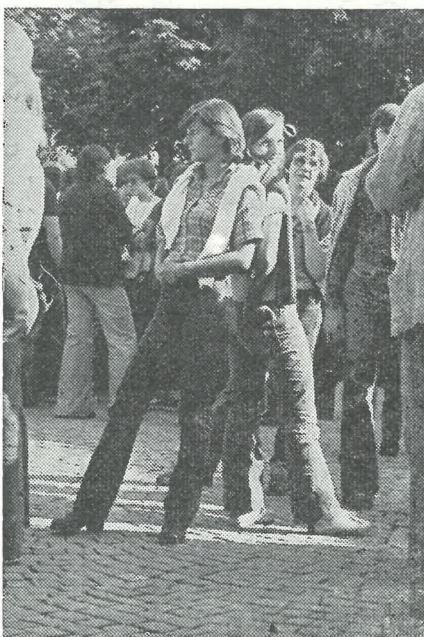
Quel est le but de toute cette activité ?

Si l'on est engagé dans le travail pour l'unité visible de l'Eglise, on peut facilement se perdre dans la multiplicité des tâches qui se posent.

A la fin de cette présentation il est donc utile de rappeler l'intention fondamentale du mouvement de Foi et Constitution. Elle peut être résumée dans une seule phrase. Le mouvement existe pour que l'unité pour laquelle le Christ a prié dans sa prière sacerdotale devienne visible aujourd'hui.

Evidemment, cette phrase demande à être expliquée. Deux réflexions me paraissent particulièrement importantes :

L'unité pour laquelle Jésus a prié EXISTE DÉJÀ. Elle n'est pas simplement un projet qu'il faut mettre en œuvre. Jésus a adressé une prière au Père afin que ses disciples soient un. Le Père a exaucé cette prière. Elle n'est pas demeurée une question ouverte, attendant toujours une réponse. L'unité est donnée en Christ de manière irrévocable. Tout ce qui est nécessaire à l'établissement de la communion existe dès l'instant où, dans la foi, nous nous laissons entraîner dans la prière de Jésus. Tout au long de l'histoire, l'unité a été sans cesse l'objet d'abus et de trahisons ; elle a été piétinée. L'incompréhension, l'aveuglement et l'obstination l'ont déformée au point de la rendre méconnaissable. Elle a été obscurcie en particulier par les divi-



A l'image des jeunes présents à Lausanne pour le 50ème anniversaire de « Foi et Constitution », les Eglises seront-elles prêtes à s'épauler dans leur quête de l'Unité ? (Photo Oikoumène)

sions qui ont longtemps séparé les chrétiens. Il se peut que, par la scission monstrueuse de l'Eglise en plusieurs Eglises, elle n'apparaisse que de manière indistincte. Néanmoins

elle existe. La tâche du mouvement œcuménique est simplement de la rendre visible à nouveau, d'enlever les innombrables couches qui la recouvrent et de faire une place nouvelle au pouvoir irrésistible de la prière de Jésus.

Le deuxième point n'est pas moins important. L'unité pour laquelle Jésus a prié doit devenir visible AUJOURD'HUI. Il ne s'agit pas de revenir au passé ; au contraire, c'est aujourd'hui qu'il s'agit de manifester l'unité donnée en Christ. De même que Jésus, dans cette prière, se tenait derrière ses disciples, de même il est aujourd'hui derrière nous. « Je ne prie pas seulement pour eux, je prie aussi pour ceux qui, grâce à leur parole, croient en moi ». Il veut que la communauté qui est apparue de manière si inattendue à la Pentecôte redevienne réalité dans CHAQUE génération. L'unité n'a pas toujours pris la même forme au cours de l'histoire. C'est pourquoi, aujourd'hui aussi, elle doit trouver l'expression correspondant au monde actuel. La communauté dans le Saint-Esprit : qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ? Que signifie une communauté qui témoigne de l'Evangile non seulement en paroles, mais aussi dans son style de vie ? Une communauté de liberté, de pardon et de collaboration dans l'égalité qui constitue une opposition vivante aux effets paralysants de la peur, à la fuite derrière les remparts de l'intérêt

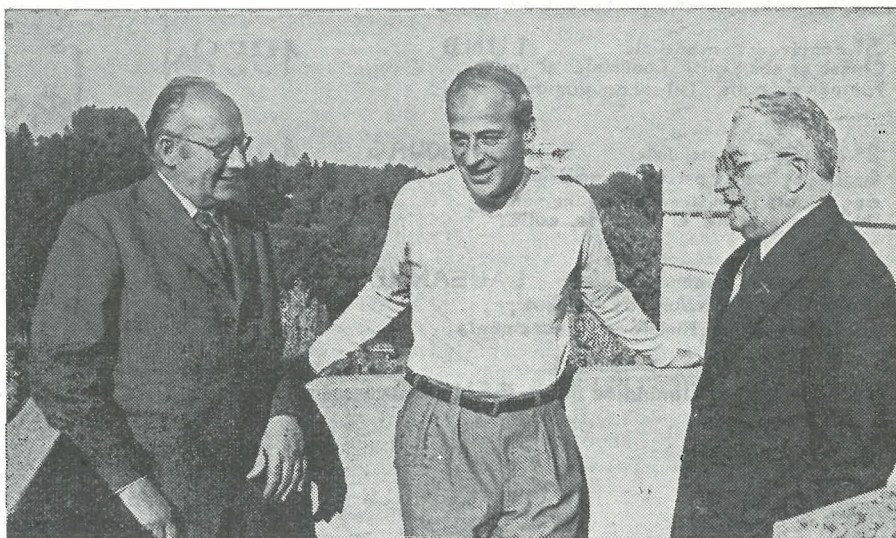
* Directeur du Secrétariat de Foi et Constitution.

**Du 1er juillet au 31 octobre
dans l'église St-Rémy à Paris
76, rue de la Verrerie
Métro Chatelet**

Exposition :

**LA VIE RELIGIEUSE
EN URSS**

**Des aspects inattendus du réveil
de la Foi, après 60 ans d'athéisme**



Le Dr Lukas Vischer entre le pasteur Guiraud et à droite Mgr Le Bourgeois, à Genève en septembre 1977

égoïste, à la destruction de l'humanité par l'exploitation, l'oppression et la violence ? Les réponses à ces questions ne sont pas là, toutes prêtes. Ce sont les Eglises qui, dans le mouvement œcuménique, doivent les chercher et les découvrir ensemble.

Mais où en sommes-nous en ce qui concerne cette unité ? La situation est remarquablement contradictoire. D'UNE PART, il est hors de doute qu'une communauté nouvelle se développe entre les Eglises. De nouvelles brèches s'ouvrent constamment dans les murailles confessionnelles. Ce qui, il y a cinquante ans, dans les premiers temps du mouvement de Foi et Constitution, semblait un rêve irréalisable, commence aujourd'hui à devenir réalité. La fête célébrée en commémoration de la Première Conférence mondiale de Foi et Constitution à Lausanne (1927) a été l'occasion de constater clairement combien les relations entre les Eglises se sont profondément transformées en quelques décennies. De nouvelles formes du témoignage commun, de nouvelles formes de vie commune font leur chemin. Dans certains cas, l'unité semble déjà pouvoir être distinguée dans ses grandes lignes. D'AUTRE PART, il est également évident qu'à bien des égards les divisions subsistent, et même que des tendances particularistes prennent aujourd'hui plus de poids. L'engagement en faveur de la communauté universelle et du témoignage commun de tous les chrétiens s'affaiblit. Dans tous les domaines de la vie de l'Eglise, l'attention se tourne dans une mesure croissante vers les affaires internes et, dans bien des cas, vers les préoccupations immédiates. Il semble qu'après des années d'engagement acharné en faveur du témoignage de toute la chrétienté, une certaine lassitude se soit installée. Le cercle immédiat de l'unité est préféré à la communauté plus large. Dans la même perspective, l'importance de l'héritage confessionnel est réaffirmée avec plus de force dans certains milieux depuis quelques années, et des concepts tels que la « continuité indispensable » et l'« identité historique » font l'objet d'une attention toute particulière.

Dans cette situation contradictoire, que peut faire la Commission de Foi et Constitution ? Sa tâche est claire : elle est là pour rappeler sans cesse cette unité fondamentale en Christ et la faire reconnaître en dépit de tous les obstacles, quelle que soit leur origine. Elle doit encourager les Eglises à construire sur la base de la communauté déjà réalisée et à envisager les prochaines étapes, contre tous les doutes et toutes les hésitations. Elle doit essayer de montrer que cette unité en Christ est bien plus forte et plus profonde que toutes les petites continuités et identités qui sont invoquées aujourd'hui ; elle

doit contribuer à ce que la vraie Tradition puisse s'imposer à nouveau dans les Eglises au-delà de toutes les traditions humaines. Mais, en même temps, elle doit aussi essayer de montrer l'énorme pouvoir de libération offert aux Eglises aujourd'hui dans la vision d'une communauté universelle dont tous les membres, au service du même Evangile, sont liés en tant que partenaires mutuellement responsables. Elle doit contribuer à ce que cette vision prenne une forme concrète, fût-ce dans une très modeste mesure, au-delà des barrières de division anciennes et nouvelles.

ACCUEIL - RENCONTRE - COMMUNAUTÉ (A.R.C.)

UNE EXPÉRIENCE ŒCUMÉNIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

par S. Martineau

Canterbury est une ville qui devient de plus en plus internationale : les magasins affichent en toutes langues et l'un d'eux a poussé l'humour jusqu'à ajouter « Ici on parle aussi anglais ! ». Parmi les visiteurs venus du continent faire leurs achats, beaucoup sont aussi attirés par la célèbre Cathédrale, mère de la Communion anglicane, qui fut le siège d'Augustin, de Thomas Becket et dont les liens avec la France sont bien connus : Anselme et Lanfranc grands archevêques venaient de l'Abbaye non moins célèbre du Bec Hellouin. Beaucoup de ces nouveaux « pèlerins » viennent hélas en cette église comme en un musée admirer vitraux, objets d'art et sépultures historiques. Visiter une Cathédrale qui est avant tout la maison de Dieu, une maison de prière, peut être pour certains l'occasion de rencontrer des chrétiens, voire des prêtres et c'est cette occasion que les jeunes de l'A.R.C. veulent offrir aux touristes.

L'A.R.C. a pris naissance dans la pensée d'un prêtre de Calais, le Père Bernard Aye qui avait le souci des jeunes Français venant en grand nombre dans le sud de l'Angleterre, dans les écoles de langue ou simplement pour des vacances. Des jeunes chrétiens, également étudiants pour la plupart, commencèrent à former de petits groupes à Londres, Brighton, Bournemouth, Canterbury... L'A.R.C. travaille aujourd'hui dans le cadre de la Commission pour la pastorale du loisir et du tourisme de l'épiscopat français.

Le clergé de la Cathédrale de Canterbury s'intéressa vivement à cette initiative et aujourd'hui à ces jeunes Français se sont joints des Anglais, des Allemands, des Belges... venant de diverses traditions chrétiennes : Anglicans, Catholiques, United Reformed Church, Luthériens. Ainsi 20 à 30 étudiants dont quelques-uns en théologie, forment une Communauté internationale et œcuménique. Ils vivent dans deux maisons dont l'une est merveilleusement située dans l'enceinte de la Cathédrale. Au cours de l'été 1978, ils ont profité de la Conférence de Lambeth pour prendre divers contacts : le Doyen de la Cathédrale (anglicane) de Saint-Paul à Londres, le secrétaire de la Commission œcuménique catholique pour l'Angleterre, des évêques intéressés par cette initiative. Un soir, ils m'ont invitée à dîner avec l'aumônier catholique de l'Université de Kent (où se tenait la Conférence de Lambeth). Ce soir-là, cet aumônier et un jeune dominicain, membre de l'équipe avaient concélébré l'Eucharistie dans une petite chapelle dans une tour de la Cathédrale même. Ce fait illustre les liens qui se sont créés entre ce groupe et la Cathédrale et l'ouverture du clergé anglican de Canterbury.

Que font ces jeunes ? Ils accueillent les visiteurs, surtout les groupes de jeunes ; ils cherchent en les guidant dans ce lieu merveilleux, à travers explications et conversations, à porter un témoignage du message chrétien que représente ce monument de pierres et à faire saisir que si nous n'avons plus à construire des cathédrales de pierres nous avons toujours et plus que jamais à construire, tous ensemble, une communauté nouvelle et universelle, une maison pour Dieu et pour les hommes.

Aujourd'hui il semble que l'idée fait son chemin, que l'exemple de Canterbury fait « tache d'huile ». D'autre part la présence de ces équipes sur les lieux de loisir : plages, parcs, campings et dans les grandes villes telles Londres et Oxford devra se multiplier. Or ces diverses activités posent un certain nombre de questions.

— La première est celle du recrutement de jeunes Français, chrétiens et acceptant de « jouer le jeu » ; une bonne connaissance de l'anglais ou d'une autre langue est une aide précieuse. Il faut accepter aussi un minimum de formation avant de partir pendant l'été.

— La seconde est faite de toutes les difficultés matérielles : logement, financement (actuellement les jeunes Français financent une partie de leur... aventure), etc... cohabitation de jeunes de nationalités diverses.

Une autre, ce sont les questions soulevées par la vie de prière commune de chrétiens appartenant encore à des traditions séparées. A Canterbury, je dois dire que les visiteurs remarquent avec plaisir les affiches en plusieurs langues apposées à l'entrée de la Cathédrale qui invitent à rejoindre l'A.R.C. dans la crypte pour un moment de prière informelle : lectures bibliques, méditation, chants et cela en plusieurs langues. La discipline générale de l'Eglise catholique concernant le partage eucharistique reste un point très douloureux et ils ne peuvent oublier qu'en Angleterre cette discipline est très suivie. Les relations avec le clergé catholique sont bonnes et dans certaines villes, telles Londres et Canterbury il apporte une aide et un soutien très substantiels.

Par ailleurs, si cette initiative se répand en Angleterre ceci doit nous poser une question : qu'en est-il de l'accueil des jeunes étrangers, en particulier sur nos côtes normandes où passent tant et tant d'anglophones et dans nos Cathédrales ? En liaison avec les Eglises en Angleterre, les responsables catholiques de la pastorale du tourisme et les Communautés réformées implantées dans ces régions ont certainement à réfléchir à l'exemple que nous venons d'évoquer.

Pour tout renseignement :

- Père Bernard Aye, 152, Bd Victor-Hugo, 62100 Calais
- Père J.-P. Bagot, 18, rue Séguier, 75006 Paris
- The Dean, Canterbury Cathedral, Canterbury, Kent
- Groupe mixte Anglican-Catholique pour la France, 17, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

Pour compléter ce dossier UDC DES CHEMINS D'ESPERANCE

Le mouvement
« Foi et Constitution »
à Bangalore - Août 1978

Un ouvrage du P. René Beaupère
à paraître prochainement aux
Editions du Centurion à Paris

JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ

NOVEMBRE 1978

FÉVRIER 1979

par Jérôme Cornélis

A MI-CHEMIN ENTRE NAIROBI ET VANCOUVER LA SESSION 79 DU COMITE CENTRAL DU COE A KINGSTON (La Jamaïque)

Kingston, au début de janvier, comme Puebla à la fin du même mois, a sans doute révélé au monde chrétien que son avenir se jouait ailleurs qu'en Occident. La session annuelle du Comité Central du COE à la Jamaïque a marqué, selon Philip Potter, secrétaire général, un « tournant » décisif dans l'histoire du mouvement œcuménique et une étape importante entre l'assemblée mondiale de Nairobi en 1975 et celle qui se tiendra en 1983 à Vancouver. Comme d'habitude, la presse d'information a simplifié et schématisé à l'extrême un événement dont la complexité devait lui échapper. Les comptes rendus ont évoqué la crise financière du COE, mais ils ont surtout insisté sur deux points qui ont polarisé l'intérêt de l'opinion publique : la controverse au sujet du programme du Fonds Spécial de la lutte contre le racisme avec l'attribution d'une aide particulière au Front patriotique de Rhodésie, accusé d'avoir assassiné des missionnaires ; la question réglementaire du renouvellement des contrats pour certains responsables de l'équipe de Genève. C'est ainsi que le Comité Central, à une faible majorité, a décidé de mettre fin, au 31 décembre 1979, aux fonctions de Lukas Vischer, directeur de « Foi et Constitution » et cela malgré l'avis unanime de cette Commission. A propos de ce départ, Roger Mehl, dans « Réforme » craint qu'il ne provoque « une redoutable vacance et ne diminue considérablement l'autorité de « Foi et Constitution » au sein du Conseil œcuménique ». Des solutions ont été trouvées à Kingston, mais le malaise n'a pu être dissipé. Ces difficultés ont fait réapparaître la tension entre les deux grandes tendances qui s'affrontent dans le mouvement œcuménique ou dans le monde chrétien et opposent depuis toujours théologie et politique, réflexion et action, « christianisme pratique » et « Foi et Constitution ». Pourtant, comme l'a rappelé le P. J.-M. Tillard, rapporteur à Kingston, « loin de l'entraîner dans les évasions spéculatives, l'approfondissement théologique de la foi incite l'Eglise à l'engagement plein dans l'histoire ». Quant à la tension telle qu'elle s'exprime actuellement, le même théologien l'a ainsi décrite : « Deux dynamismes fort différents traversent l'œcuménisme actuel. D'un côté les frontières confessionnelles s'estompent, des murs d'incompréhension réciproque s'effondrent... Mais s'élèvent actuellement des murs nouveaux, encore fragiles, mais qui pourraient se solidifier entre vieille chrétienté et terres dites de mission, entre l'Occident et l'Orient, entre chrétiens des pays riches et ceux des pays pauvres. Il semblerait que l'entrée ardente au nom de l'espérance évangélique dans les dynamismes du monde divise la chrétienté en nouveaux blocs qui continuent de s'aimer et de s'entraider, mais se comprennent de moins en moins. Et alors qu'à l'intérieur de chacun de ces blocs les diverses confessions se découvrent extraordinairement proches, entre blocs les différences en arrivent à frôler une volonté de lire différemment la foi elle-même. Le problème n'est plus un problème d'amour mutuel, mais d'intelligence de la foi ».

C'est dire que la tâche de « Foi et Constitution » au sein du Conseil œcuménique reste primordiale, non seulement pour réaliser l'unité de la foi entre les chrétiens, mais encore pour préserver cette unité à travers les vicissitudes du temps présent.

NOVEMBRE 1978

COLLOQUE CHRETIEN - MUSULMAN - JUIF SUR LA LIBERTE RELIGIEUSE

R.I. A L'ABBAYE DE SENANQUE, du 2 au 5 novembre, un colloque a réuni juifs, musulmans, chrétiens et incroyants pour examiner le problème de la liberté religieuse. « Question immense », écrit le P. Michel Lelong dans son compte rendu de « La Croix », mais qui fut examinée par des hommes et des femmes venus de tous les horizons géographiques, politiques, religieux, tandis que se déroulaient en tant de régions du monde et particulièrement au Proche-Orient, des événements où le facteur confessionnel entraîne parfois une aggravation des conflits et trop souvent même la mort d'innocentes victimes.

Introduit par deux conférences sur l'évolution historique du concept de la liberté religieuse puis sur son statut juridique à l'époque contemporaine, le colloque de Senanque permit ensuite à des voix juives, chrétiennes et musulmanes de préciser l'enseignement de la Bible, du Coran, de Vatican II et du Conseil œcuménique sur cette question fondamentale.

LE SYNODE ANGLICAN REJETTE L'ORDINATION DES FEMMES

M.M. A LONDRES, le 8 novembre, le Synode général anglican a rejeté la motion suivante : « Ce Synode demande au Comité permanent de préparer et établir une législation supprimant les obstacles à l'ordination des femmes au sacerdoce et leur consécration à l'Episcopat ».

Voici les résultats du vote : évêques, 32 pour, 17 contre, 1 abstention ; clergé, 94 pour, 149 contre, 1 abstention ; laïcs, 120 pour, 106 contre, 1 abstention. Au total : 246 pour, 262 contre, 3 abstentions. (Anglican Information, novembre 1978).

L'Osservatore Romano (24 novembre) a publié, sous la signature de Gino Concetti, un commentaire de ce vote dont nous citons la conclusion. « ... L'un des évêques du Synode anglican, opposé à l'innovation, a justement rappelé la « tradition » et s'est préoccupé des conséquences qu'aurait cette innovation dans les rapports œcuméniques avec les Eglises catholique et orthodoxe. Sa préoccupation ne peut pas ne pas être partagée par tous ceux - évêques, prêtres et laïcs - qui veulent être fidèles au Christ, à sa volonté et à la « discipline » des apôtres. Cette fidélité a valeur de norme parce qu'elle fait partie intégrante de la doctrine et de l'exemple laissés par le Christ à son Eglise. Celui qui est fidèle au Christ n'est jamais en dehors du temps. Par ailleurs, la femme, bien que ne pouvant accéder au sacerdoce hiérarchique, participe au sacerdoce baptismal commun, en vertu duquel, comme les hommes, elle est habilitée à des actes et des services qualifiés pour le développement de l'Eglise, et son rôle n'est nullement marginal ».

REUNION DES « FAMILLES CONFESSIONNELLES MONDIALES » A GENEVE

R.I. A GENEVE, se sont réunis 46 représentants de 15 Familles Confessionnelles Mondiales (Adventistes du septième jour, Catholiques Romains, Anglicans, Orthodoxes, Luthériens, etc.), et du Conseil Œcuménique des Eglises.

La consultation avait pour tâche d'étudier : « Comment les Familles Confessionnelles et le Conseil Œcuménique peuvent développer des relations plus fructueuses sachant que tous ont le même but : servir le mouvement œcuménique ».

Le sujet fut abordé sous trois points principaux : le besoin urgent de développer divers moyens de s'engager dans un témoignage commun ; l'unité de l'Eglise ; et la recherche de relations plus efficaces entre les Familles Confessionnelles et le Conseil Œcuménique.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACAT

M.O. A AIX-EN-PROVENCE, les 11 et 12 novembre, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, qui

* Rappel des sigles utilisés pour les Jalons :
R.I. : Rencontre interconfessionnelle.
R.M. : Rencontre monoconfessionnelle.
D.B. : Dialogue bilatéral.
M.O. : Manifestation œcuménique.
D.O. : Document œcuménique.
D.M. : Document monoconfessionnel.
M.M. : Manifestation monoconfessionnelle.

compte 5 500 adhérents, a réuni son Assemblée Générale. Plus de 200 personnes, protestantes, orthodoxes, catholiques, étaient venues de toutes les régions françaises.

Depuis plusieurs mois, les adhérents de l'ACAT étaient invités à réfléchir sur les Droits de l'homme, à l'approche du 30ème anniversaire de la Déclaration Universelle. Ce travail de réflexion a fourni la base de l'intervention du Pasteur Gérard Delteil, professeur à la Faculté de Théologie protestante de Montpellier, sur le thème : « Les fondements évangéliques des Droits de l'homme ».

Le Pasteur Gérard Delteil a fait ressortir l'inadéquation entre le langage chrétien habituel et la pratique militante, dans ce domaine, il a insisté sur la nécessité du témoignage œcuménique, face aux situations où la dignité de l'homme est bafouée.

Les participants ont particulièrement souligné le fondement commun de leur engagement : la foi en Jésus-Christ ressuscité, « victoire aujourd'hui du Vivant sur toutes les formes de la mort ».

Un témoin qui a passé 6 ans dans les prisons uruguayennes, et libéré depuis quelques semaines, a exprimé combien la torture reste une réalité actuelle et tragique.

Réfléchissant sur ses moyens d'action, l'Assemblée Générale a rappelé l'urgence des campagnes de lettre régulières, en faveur des prisonniers torturés dans tous les pays du monde. Elle s'est interrogée sur de nouvelles formes d'action à inventer. Enfin, poursuivant sa recherche dans le domaine de la prévention de la torture, l'Assemblée Générale a adopté une motion, qui déclare notamment : « L'ACAT, qui ne peut combattre toutes les formes de la violence, se limite aux cas de torture caractérisée. Toutefois, en France, elle incite à la vigilance face aux abus de pouvoir risquant de conduire à la torture ».

MARTYRE D'UN JEUNE SOLDAT CHRETIEN EN U.R.S.S.

M.O. L'hebdomadaire B.I.P. du 15 novembre fait écho à trois organisations d'aide aux chrétiens persécutés pour leur foi (Mission chrétienne pour les pays de l'Est, Communauté de secours aux Eglises martyres (Genève) et Mission danoise derrière le Rideau-de-Fer) qui ont signalé la mort du jeune soldat baptiste Viktor Karlovitch SEDLETZKI, martyrisé et tué pour sa foi à l'âge de 20 ans pendant son service militaire, en juillet 1978.

Ce jeune baptiste, fils unique d'une famille d'Ukraine, était un chrétien actif qui, en dehors de son service, passait une grande partie de son temps à témoigner courageusement de sa foi auprès des autres soldats. Cela lui valut des représailles, puis la torture et enfin la mort. Ses parents furent avisés qu'il était « décédé pendant son service militaire », et le 29 juillet le cercueil scellé contenant sa dépouille mortelle arriva dans son village natal pour l'enterrement. Au cimetière, sa mère exigea l'ouverture du cercueil, voulant s'assurer qu'il s'agissait bien de son fils et, malgré l'opposition



Le 10 décembre dernier, à l'occasion du 30ème anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme célébration œcuménique à Notre-Dame de Paris, avec la participation du cardinal MARTY, du pasteur Jacques MAURY et du Métropolitain MELETIOS

d'un groupe de militaires chargés de surveiller la cérémonie, un des pasteurs présents parvint à l'ouvrir. On découvrit alors le corps de Viktor, horriblement mutilé à coups de couteaux, la tête dans un état épouvantable. Au reçu de cette information, la Mission danoise citée ci-dessus, ne voulait pas croire à un tel assassinat, mais plusieurs de ses émissaires qui se sont rendus en Ukraine au cours de l'été ont pu aller dans la localité en question, et leur enquête a confirmé que Viktor SEDLETZKI avait bien été torturé jusqu'à la mort.

Le pasteur qui a osé ouvrir le cercueil a été menacé d'un procès et de six ans de détention.

SESSION PLENIERE DU SECRETARIAT POUR L'UNITE DES CHRETIENS

R.M. A ROME, du 13 au 18 novembre, s'est réunie la session plénière des cardinaux et évêques, membres du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, et des consultants du même Secrétariat. Le thème de la session était celui des dialogues bilatéraux en vue d'une évaluation d'ensemble. La session plénière est aussi l'occasion de faire le point et de dresser un bilan des activités du Secrétariat : relations avec les autres Eglises et participation aux grands événements œcuméniques. Le Secrétaire, Mgr Charles Moeller, donna une vue d'ensemble de ces activités. Il commença par évoquer la succession des trois papes et l'éclatante capacité de l'Eglise à se renouveler. Après quelques remarques judicieuses sur les résultats des dialogues et leur impact dans la vie des Eglises, il passa en revue ceux dans lesquels le Secrétariat pour l'Unité est engagé, sans oublier la KEK et les Conférences épiscopales européennes et en insistant sur l'extrême importance des relations avec le Conseil œcuménique des Eglises. Le thème principal consacré aux dialogues bilatéraux devait également faire l'objet de l'intervention du Cardinal Wille-

brands. Dans son allocution portant sur « Douze années de dialogue œcuménique », le président du Secrétariat commença par montrer la nécessité de poursuivre le dialogue commencé et de l'approfondir toujours davantage. Pour le mener à bien, le Cardinal propose de centrer les recherches sur le thème fondamental du « Mystère de l'Eglise » qui rassemble et coordonne tous les thèmes partiels comme eucharistie, ministère, sacrement, autorité et donne à chacun sa signification dans l'ensemble.

Dans la troisième partie de son allocution, le cardinal pose une question de méthode :

« A propos des dialogues théologiques futurs, je voudrais encore vous faire une proposition sur la manière de les conclure.

Je résumerais ma pensée comme suit : comme il s'agit d'un dialogue théologique et que ce dialogue doit être poursuivi, ne serait-il pas préférable qu'au terme de la rencontre soit présenté un dossier complet des diverses contributions et orientations, et non seulement une déclaration laborieusement obtenue sur la base d'adoucissements et d'arrangements multiples en vue d'aboutir à une certaine unanimité ?

Pourquoi un dossier plutôt qu'une déclaration ?

Comme il s'agit de dialogue théologique et donc de travaux destinés à être mis à la disposition des théologiens et à être poursuivis, mieux vaut préparer un dossier, à savoir l'ensemble des pièces, des rapports, des discussions. Ce dossier comporterait certes des **conclusions** reprenant l'éventail des opinions et tendances. Qu'une conclusion bien étudiée trace les grandes lignes d'un certain consensus théologique, rien de plus utile. Mais c'est là autre chose qu'une déclaration, surtout si cette déclaration apparaît comme l'élément primordial de la rencontre.

Par ailleurs, une déclaration a des inconvénients réels sur le plan de la pastorale. Elle prend rapidement, dans l'esprit de beaucoup, une portée ecclésiastique semblable à celle des déclarations d'un concile ou des décisions de l'épiscopat. Par la pu-

blicité que lui donnent les médias de communication, par l'effort d'unanimité théologique qu'elle implique, la déclaration peut donner le change sur sa nature et sur son autorité réelles. Cette forme d'énoncé doctrinal ne permet pas de distinguer aisément la différence existant entre l'autorité d'une position théologique et celle d'un enseignement ecclésiastique ».

Le cardinal rappelle en terminant le mot de Jean-Paul II pour qui « l'engagement de l'Eglise catholique dans le mouvement œcuménique est irréversible ».

(Lire dans « La Documentation catholique », n° 1755, du 7 janvier 1979, pages 36 à 39, le texte complet de l'allocution du cardinal Willebrands).

COLLOQUE SUR L'ORTHODOXIE

M.O. A STRASBOURG, du 15 au 17 novembre, le Centre de recherche d'histoire des religions à l'université des sciences humaines avait organisé un colloque sur le thème « Aspects de l'Orthodoxie. Structures et spiritualité ». Des spécialistes de plusieurs pays y ont étudié les aspects les plus divers de l'histoire et de la théologie orthodoxes ainsi que certains problèmes d'actualité.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA COM. NAT. CATHOLIQUE POUR L'ŒCUMENISME EN BELGIQUE

R.I. A LOUVAIN, le 18 novembre, la Commission nationale catholique pour l'œcuménisme tenait sa douzième assemblée générale annuelle au Collège du Saint-Esprit, sous la présidence du Cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles. Le Prof. A. Houssiau, président de la Commission adressa quelques paroles d'accueil aux participants et en

particulier aux délégués des Eglises orthodoxes, protestantes et mennonites. Lorsqu'il évoqua l'union des Eglises protestante, réformée et « gereformeerd » de Belgique, les membres de l'Assemblée ovationnèrent le Dr A.J. Pieters, le nouveau président de « l'Eglise protestante unie de Belgique ».

Le thème de la réunion était « l'œcuménisme vécu à la base : situation de fait et utopie ». Des témoignages se succèdent alors pour illustrer ce thème à tous les niveaux de la vie ecclésiale. L'abbé R. De Bakker, curé de Tervuren, montre comment les contacts œcuméniques à Bruxelles et dans les environs sont vécus à l'occasion de mariages interconfessionnels ou dans les réunions de foyers mixtes, dans les Instituts de l'enseignement public ou des Organisations européennes, à l'occasion de faits majeurs. Mais il signale un cas où la foi vivante est le motif de la rencontre : celui d'un jumelage d'une paroisse catholique avec une communauté protestante voisine et qui donne lieu à des réunions de prières, d'étude, d'échanges variés. En dehors de ce cas, les contacts sont plutôt occasionnels et ne posent aucun problème à la foi des uns et des autres qui, aussi bien protestants que catholiques « semblent toujours attendre le dernier mot de Rome ». Un représentant de la jeunesse, membre actif de la paroisse universitaire de Louvain, Staf Janssens, a expliqué la découverte qu'il a faite de l'œcuménisme à Taizé. Beaucoup de jeunes belges n'ont jamais eu de contacts avec d'autres confessions chrétiennes. Ils ne se posent pas de questions à ce sujet. Taizé les y a conduit, mais ils se rendent bientôt compte que l'objectif de Taizé n'est pas tellement de réunir les chrétiens que d'être disponibles à tous en réalisant l'union des chrétiens autour de la mission de Pierre. Car telle est l'option de la communauté œcuménique de Taizé. Un jeune journaliste, M. Van de Voorde, a donné les raisons pour lesquelles « l'œcuménisme n'est plus à la une », à la suite de son approfondissement des difficultés à résoudre que les médias sont incapables de saisir et de « visualiser ». Mais il note aussi que l'œcuménisme faisant partie de la vie ecclésiale à la base n'intéresse pas plus les médias que la vie quotidienne d'une Eglise. Quant à Mme Mottart, elle eut le grand mérite de montrer comment dans une région belge, la région liégeoise, grâce à quelques pionniers, comme Dom Beauduin et le Prof. Halkin, l'œcuménisme est né et s'est développé à travers les épreuves, les progrès, les reculs, les changements d'orientation : cercles bibliques, chantiers pour jeunes, gospels en commun, etc.

Enfin, un témoin du protestantisme belge à la base, le Pasteur M. Demaude, de Charleroi, lui-même engagé dans le mouvement œcuménique, mais qui ne se fait pas d'illusion sur son impact au pays où, sur 100 000 protestants belges, 60 à 70 % sont contre l'œcuménisme, propose une analyse de la situation, découvre les signes prometteurs, présente quelques suggestions capables de faire avancer la cause de l'Unité en Belgique, comme, par exemple, la mise en œuvre d'entreprises d'évangélisation directe en commun en vue du but suprême « pour que le monde

croie ». Des carrefours très enrichissants ont ensuite permis de compléter et de donner un panorama d'ensemble de l'œcuménisme vécu à la base. Le Prof. A. Denaux de Bruges, devait donner un éclairage théologique sur les échanges et les témoignages de la journée. C'est le cardinal Suenens lui-même qui tira les conclusions de cette douzième assemblée générale en faisant appel à sa longue expérience œcuménique. Il compte bien au cours d'une prochaine visite au pape Jean-Paul II lui faire part de quelques suggestions, lui soumettre le projet de faire de la Pentecôte, la grande journée œcuménique du monde chrétien. Il est en effet persuadé que la célébration commune de la Pentecôte pourra être pour l'œcuménisme un second souffle.

LE MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II AU SECRETARIAT POUR L'UNITE

D.O. A ROME, le 18 novembre, au terme de la session plénière, les membres et consultants du Secrétariat pour l'Unité ont été reçus en audience par le Pape Jean-Paul II (L'allocution du pape est reproduite dans la D.C., n° 1753 du 3 décembre 1978, p. 1017).

LA CHARTE DE SANTIAGO DU CHILI SUR LES DROITS DE L'HOMME

R.I. A SANTIAGO DU CHILI, du 22 au 25 novembre, plus de 2 000 personnes de tous horizons ont participé, au Symposium international consacré à « La Dignité de l'Homme : ses droits et obligations dans le monde d'aujourd'hui », organisé par l'Eglise catholique romaine au Chili ; y étaient présents des ecclésiastiques éminents d'un grand nombre de pays et de nombreuses personnalités internationales. Parmi les organisations représentées se trouvaient la Commission internationale de juristes, la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies, et la Commission inter-américaine des Droits de l'Homme. Toutes les Eglises d'Amérique latine, membres du Conseil œcuménique des Eglises, ont également participé à cette réunion qui a eu lieu dans la cathédrale de Santiago du Chili.

Le séminaire s'est achevé avec la publication d'une « charte » qui déclare notamment que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme - qui a eu trente ans le 10 décembre 1978 - continue à constituer « un idéal commun vers lequel les individus de tous les pays doivent tendre ».

MESSAGE DE JEAN-PAUL II AU PATRIARCHE DIMITRIOS

M.O. « Je désire sincèrement que nous continuions à progresser, avec humilité et prudence, mais aussi avec le courage nécessaire pour suivre les inspirations de l'Esprit Saint sur le chemin de l'unité », déclare le pape Jean-Paul II dans un message



Guy AURENCHÉ,
président de l'ACAT
propose les intentions de prière
à la célébration œcuménique
de Notre-Dame de Paris
pour le 30ème anniversaire de la
Déclaration des Droits de l'Homme

adressé au patriarche œcuménique DIMITRIOS 1er à l'occasion de la fête patronale de l'Eglise de Constantinople, célébrée le 30 novembre, jour de la saint André. « Le Christ est le centre de notre foi ; il nous a rachetés par sa croix et sa résurrection. (...) Dans et par son Esprit nous partageons la vie même de Dieu dont nous devenons les enfants, et nous sommes donc frères et sœurs les uns des autres », écrit le pape qui assure le patriarche qu'il partage son désir de voir « s'ouvrir dès que possible le dialogue théologique entre nos Eglises (...) dans une atmosphère de profonde charité et de confiance réciproque ».

Recevant Mgr Ramon TORELLA, porteur du message du pape, le patriarche DIMITRIOS s'est solennellement engagé de son côté à faire « tout ce qui est en son pouvoir », en communion avec l'ensemble des Eglises-sœurs orthodoxes, pour que progresse « cette marche commune vers l'unité de nos Eglises en dialogue (...) que personne ne peut plus arrêter car cela signifierait un reniement du Seigneur lui-même ».

Mgr Eleuterio F. Fortino, qui faisait partie de la délégation catholique avec Mgr Ramon Torella et le P. Pierre Duprey, termine son compte rendu dans « L'Osservatore Romano » par cette remarque :

« L'échange annuel des visites, à Rome pour la fête des Saints Pierre et Paul, par une délégation du Patriarcat Œcuménique, au Fanar pour la fête de Saint André, offre la concrète possibilité de consultation régulière entre l'Eglise de Rome et le Patriarcat Œcuménique et favorise une féconde coordination de la recherche de la pleine unité et permet, en outre, d'approfondir dans la prière la quasi pleine communion existant entre les deux Eglises. Et ainsi, se poursuit, dans la fraternité, un dialogue constructif pour la pleine unité ».

(cf le texte des allocutions et message au cours de la visite de la délégation catholique au patriarcat de Constantinople dans la D.C., n° 1759, p. 218 à 220).



DECEMBRE

DECLARATION COMMUNE CATHOLIQUE-ORTHODOXE SUR LE MARIAGE AUX U.S.A.

D.B. A NEW-YORK, les 8 et 9 décembre, le cardinal Baum archevêque de Washington, et l'archevêque Jakovos, de l'Eglise grecque-orthodoxe d'Amérique du Nord et du Sud, à l'issue de la 19ème Rencontre



Frère Roger de Taizé, à Nairobi où ont été écrits les Actes 1979 du Concile des Jeunes

du groupe de travail commun catholique-orthodoxe ont publié une déclaration affirmant la compréhension commune des deux Eglises sur la nature sacramentelle du mariage (traduction française dans « Irénikon », 1979, n° 1, pp. 113-117).

APPEL DU CARDINAL HUME A DE NOUVELLES INITIATIVES ŒCUMENIQUES

M.O. A LONDRES, dans une interview à l'hebdomadaire catholique « Catholic Herald », le Cardinal George Basil Hume, archevêque de Westminster, affirme que de nouvelles initiatives sont nécessaires au plan œcuménique. Depuis longtemps, dit-il, on éprouve la nécessité de faire de nouveaux pas. Il faut chercher des moyens et des voies permettant aux Eglises de se rapprocher davantage les unes des autres. Mais, quel est le chemin dans lequel il faut s'engager ? Le cardinal Hume concède que lui-même ne le perçoit pas encore clairement. Il est toutefois conscient que de nombreuses personnes partagent son opinion.

Le nouveau Pape, Jean-Paul II, est convaincu de l'importance des activités œcuméniques, et il les aidera de toutes ses forces, conclut l'archevêque de Westminster.

UNE ENQUETE SUR LES ORTHODOXES FRANCOPHONES

M.M. A PARIS, une enquête s'adressant à l'ensemble des orthodoxes des pays francophones européens : Belgique (Bruxelles et Wallonie), France et Suisse Romande a été

entreprise. L'initiative de cette enquête émane de Vsevolode Gousseff, ingénieur conseil, qui, ayant pu réunir l'équipe nécessaire à la réalisation, après un test portant sur 50 personnes, a présenté un projet détaillé aux évêques orthodoxes ; S. E. le Métropolite Mélétios, Président du Comité Inter-épiscopal en France, S. E. l'Archevêque Georges de Syracuse et S. E. l'Evêque Pierre de Chersonèse ont donné leur bénédiction à l'enquête.

Le but poursuivi par ce travail est d'une part, de cerner les besoins pastoraux des disséminés, et, d'autre part de mettre à la disposition du Secrétariat à la Préparation du Concile des informations sur la composition ethnique et sociologique du Peuple de Dieu Orthodoxe sur ces territoires, sur ses motivations et sur son attitude vis-à-vis des autres confessions chrétiennes et du monde qui l'entoure.

UN CONSEIL NATIONAL CHRETIEN EN ETHIOPIE

R.I. A ADDIS ABEBA, les Eglises d'Ethiopie, dont l'Eglise orthodoxe copte, forte de 15 millions de membres, l'Eglise catholique et les Eglises évangéliques ont formé un Conseil national chrétien.

Le Conseil se nomme : « Conseil pour la coopération des Eglises en Ethiopie (CCEE) et représente au total une participation de 17 millions de chrétiens, ce qui en fait le plus grand conseil chrétien d'Afrique, par sa taille.

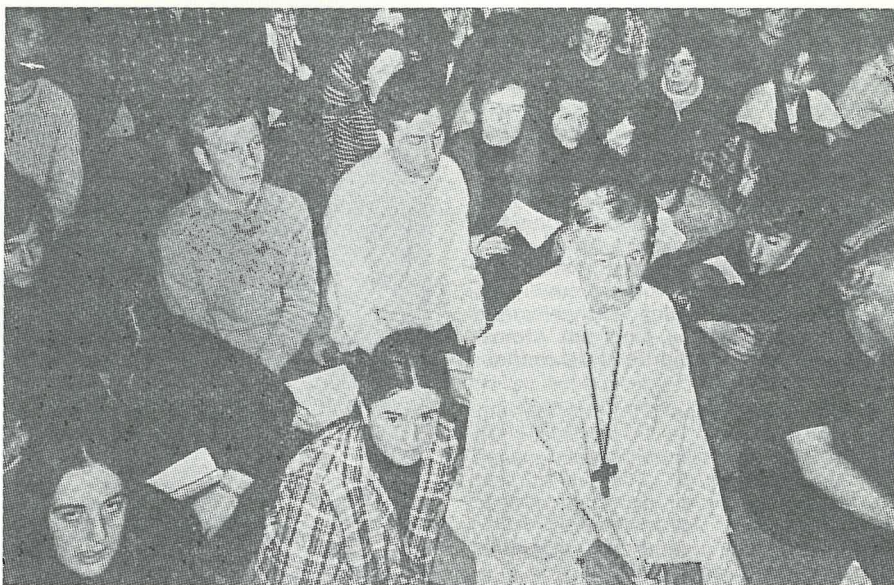
D'après son Président, le Pasteur Gudena Tumsa (libéré de prison le 11 octobre) les buts du Conseil sont de deux sortes :

1) Promouvoir une unité inter-Eglises pour l'annonce de l'Evangile.

2) Entreprendre des activités de développement pour les nécessiteux en Ethiopie.

Le Conseil compte 9 membres fondateurs : l'Eglise orthodoxe éthiopienne, l'Eglise catholique éthiopienne, l'Eglise Kale Heywot, l'Eglise évangélique Mekane Ysus, l'Eglise des Croyants dans tout l'Evangile, l'Eglise Yehiwot Berhanem, l'Eglise Berhane Wongel, l'Eglise Meserete Kristos et l'Eglise Sefere Guenet.

Le Président Tumsa exprime l'espoir que les autres Eglises du pays se joignent au Conseil dans un proche avenir. Il s'agit de l'Eglise du Christ, de l'Eglise de la Mission de la Foi, de l'Eglise Baptiste Emmanuel et de l'Eglise luthérienne d'Ethiopie.



A Notre-Dame de Paris, le 28 décembre,
Frère Roger : « Un printemps de l'Eglise est à la porte »

CEREMONIE ŒCUMENIQUE A NOTRE-DAME POUR LE 30ème ANNIVERSAIRE DE LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

M.O. A PARIS, le 10 décembre, en présence d'une foule considérable, à peine perturbée quelques instants par un groupe de jeunes intégristes, s'est déroulée à Notre-Dame, une cérémonie organisée par l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) à l'occasion du 30ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette déclaration, inspirée de celle de 1789, rédigée en partie par le professeur français R. CASSIN, fut signée tardivement par la France. Sous la triple présidence du Cardinal archevêque de Paris, Mgr MARTY, du Président de la Fédération Protestante de France, le pasteur J. MAURY et du Président du Comité inter-épiscopal orthodoxe, Mgr MELETIOS, la cérémonie a revêtu un caractère de gravité exceptionnelle. Après une allocution de bienvenue du Cardinal, l'assistance a entendu un rappel historique de la Déclaration des Droits de l'Homme, par Maître PETTITI, Président de l'Union Internationale des Juristes catholiques. Ensuite des lectures bibliques ont été successivement faites par chacune des trois confessions représentées, lectures ponctuées par des chorales catholique, protestante et orthodoxe.

Avant la lecture du message œcuménique des Eglises de France par le pasteur J. MAURY, Maître Guy AURENCHÉ, Président de l'ACAT a lu trois intentions de prière commune, concrétisées par les noms de prisonniers actuellement torturés et marquées par le « Kyrie Eleison », chanté par toute l'assemblée.

Après la bénédiction donnée par le Métropolitain MELETIOS, le cantique de Haendel, « A Toi la Gloire », termina la cérémonie.

(Le texte du message œcuménique sur les Droits de l'Homme, signé par Mgr ETCHEGARAY, le pasteur MAURY et Mgr MELETIOS, a été publié dans la D.C., n° 1753, p. 1044).

UN APPEL ŒCUMENIQUE DE THEOLOGIENS ALLEMANDS POUR UNE AIDE RECIPROQUE

M.O. A BERLIN, le 10 décembre, quatre grands théologiens allemands, J.-B. METZ et K. RAHNER (catholiques), E. KASEMANN et J. MOLTSMANN (protestants), ont publié l'appel suivant dans le « Deutsches Allgemeines Sonntagsblatt », dont voici des extraits :

« Les chrétiens et les Eglises en Amérique latine, en Afrique et en Asie sont si riches d'expériences de la foi, de la résistance et de l'imitation de Jésus-Christ, de formes d'expression artistiques et théologiques de leur vie spirituelle que les chrétiens et les Eglises en Europe et en Amérique du Nord ont intérêt à accueillir cette inspiration et à recevoir cet enseignement. (...) »

Nous suggérons que les grands organismes diaconaux de nos Eglises, ADVENIAT, MISEREOR, PAIN POUR LE MONDE et les sociétés de Missions créent un fonds commun qui financerait la traduction et la publication en Allemagne de toute littérature « de base » issue des contrées ci-dessus. On commencerait ainsi à écouter et à se connaître mutuellement. Ce serait le signe que ceux qui donnent sont aussi prêts à recevoir et que ceux qui aident sont capables d'accepter d'être aidés à leur tour ».

MORT DU PERE PATRICK MURPHY

M.M. A PORT-MORESBY (Papouasie Nouvelle Guinée), le 12 décembre 1977, le père Patrick MURPHY, (SVD), a trouvé la mort dans un accident de voiture. Ce prêtre catholique d'Australie, qui a travaillé pendant 15 ans à Papouasie - Nouvelle Guinée, est devenu en 1976 le premier coordi-

nateur du Programme Eglise et Société de la Conférence des Eglises du Pacifique, l'une des rares organisations œcuméniques où l'Eglise catholique romaine est membre à part entière. Le père MURPHY a été le principal organisateur de « Pacifique 77 », rassemblement de loin le plus important pour ceux qui sont engagés dans la lutte pour un développement humain global dans la région Pacifique.

LE 30ème ANNIVERSAIRE DU COE EN ESPAGNE

M.O. Pour marquer la célébration du 30ème anniversaire du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) dont la première Assemblée générale a eu lieu à Amsterdam, en août 1948, le Comité Chrétien Interconfessionnel de Madrid, composé de représentants catholiques, orthodoxes, anglicans et protestants (réformés, baptistes, etc...), a organisé un programme de conférences qui ont eu lieu au cours du mois de décembre au Centre œcuménique des « Missionnaires de l'Unité » de Madrid.

LA COLLEGIALITE EPISCOPALE A L'ECHELLE DE L'EUROPE

R.M. A ROME, le 19 décembre, le pape Jean-Paul II a reçu le Conseil des conférences épiscopales d'Europe. Il a donné son plein appui à cette expression de la collégialité à l'échelle d'un continent, tout en soulignant les exigences.

Le Conseil est un lieu d'échanges, d'information et d'expériences. « Une ouverture et une coopération de ce genre, a dit Jean-Paul II, sont nécessaires, non seulement au niveau des Eglises locales et de l'Eglise universelle, mais

aussi au niveau des continents ». Elles doivent toutefois, a-t-il ajouté, respecter l'autorité de l'évêque et de chacune des Conférences épiscopales, et se dérouler dans le cadre des orientations générales du Saint-Siège.

Soulignant que l'Europe n'est pas le berceau du christianisme, le Pape a cependant constaté le rôle de premier plan qu'elle a assumé historiquement : « Durant deux millénaires, elle est devenue le lit d'un grand fleuve où le christianisme s'est répandu... Votre Conseil, a conclu le Pape, doit devenir en quelque sorte la pépinière où s'exprime, se développe et mûrit, non seulement la conscience de ce que le christianisme était hier, mais la responsabilité de ce qu'il doit être demain ».

MESSAGE DU COE POUR NOEL

M.O. A GENEVE, le pasteur Philip Potter a publié un message du COE à l'occasion de Noël, « fête des enfants » où il évoque l'année 79 consacré à l'enfance :

« Les Nations-Unies ont déclaré l'année prochaine « Année internationale de l'Enfant ». Qu'est-ce que cela signifie donc pour nous en ce temps de Noël où nous préparons la fête de nos enfants, et de ceux qui nous entourent ? Dans le monde d'aujourd'hui il y a plus d'un milliard d'enfants, et la moitié d'entre eux manquent de nourriture, de soins, d'éducation, de sécurité aux plans social et affectif. Partout où il y a la guerre la discrimination raciale ou sexuelle, la violation des droits de l'homme, la migration forcée de réfugiés ou de travailleurs, là où il y a rupture des relations humaines et de la vie familiale, les enfants sont les premières victimes, et de façon souvent irréparable. La condition tragique des enfants est le miroir de notre condition humaine. L'espérance de l'humanité dépend des signes d'espérance que nous donnons à nos enfants. Notre monde est un, et tous les enfants sont nôtres. Leur destinée est la nôtre... ».

LA RENCONTRE EUROPEENNE DU CONCILE DES JEUNES A PARIS

R.I. A PARIS, le 28 décembre, à 20 h 30, Notre-Dame accueillait, pour la deuxième fois, une grande rencontre du Concile des jeunes. 15 000 jeunes étaient présents pour accueillir le prier de Taizé et une équipe intercontinentale de jeunes, revenant d'Afrique, où ils étaient partis depuis le 19 novembre dernier. Cette équipe avait vécu depuis un mois dans le bidonville de Mathare Valley, à Nairobi (Kenya), avec des jeunes du quartier qui s'étaient joints à eux. Partageant entièrement les conditions de vie démunies et insalubres de ce bidonville de 100 000 habitants, réputé comme un lieu de peur, de violence, d'alcoolisme, de

vol et de prostitution, ils ont médité sur le présent et l'avenir de l'Eglise, pour écrire les « Actes 1979 du Concile des jeunes ».

Le cardinal MARTY et Mgr MARCUS, évêque auxiliaire de Paris, assistaient à la célébration. L'archevêque a invité ceux qui, notamment, à Paris, cherchent « le sens de la vie, l'amour, la vérité, la justice, la liberté », à accueillir le témoignage donné ce soir-là par 15 000 jeunes de divers pays d'Europe. Le cardinal a invité les jeunes à ne pas désertier trop hâtivement « les institutions », où vivent et attendent des personnes, qui ont besoin « de leur dynamisme et de leur grâce ». Et le cardinal a conclu : « Vous confortez l'espérance du vieil homme que je suis, vous me trouvez rajeuni de plusieurs années, et j'ai une grande espérance pour demain ».

Les jeunes présents à Notre-Dame participaient depuis le 27 décembre, et jusqu'au soir du 30, à une Rencontre dans de multiples paroisses et quartiers, jalonnée de « partages », de visites et de temps de prière à Saint-Sulpice (et à nouveau à Notre-Dame, le soir du 29). Au cours de ces journées, ont été rendus publics deux textes : une lettre de Frère Roger - « Etonnement d'un amour » - adressée sur le ton du tutoiement personnel, de la poésie et de l'invitation à la méditation, à tous ceux qui placent une recherche et un espoir dans le Concile des jeunes ; les Actes écrits à Mathare Valley, suggérant des changements d'apparence simple, à moyen terme, et des perspectives plus lointaines.

(Lire les deux documents dans le double numéro spécial (8 pages) de la Lettre de Taizé, daté du quatrième trimestre 1978. S'adresser à : Lettre de Taizé, 71250 Taizé-Communauté. La D.C., n° 1756, p. 94-97, a également publié « Les Actes 1979 du Concile des Jeunes »).



JANVIER

SESSION DU COMITE CENTRAL DU COE A LA JAMAIQUE

R.I. A KINGSTON (capitale de la Jamaïque), du 1er au 12 janvier, s'est tenue la session 79 du Comité central du COE (organe directeur de 140 membres élus lors de l'Assemblée de Nairobi en 75). Dès l'ouverture, après un office œcuménique, le Secrétaire général, Philip POTTER et le Président du Comité central Edward SCOTT, primat de l'Eglise anglicane du

Canada, ont donné le ton : celui de la gravité du moment de vérité que traversent le COE et ses Eglises membres.

Les problèmes financiers du COE dus à la crise mondiale et au taux du Franc suisse par rapport au dollar (et non à une baisse des contributions des Eglises membres) oblige le COE à geler tout nouveau programme jusqu'à la 6ème Assemblée générale prévue en 1983 à Vancouver au Canada, à limiter certaines activités en cours et à compresser son personnel.

Les relations entre le COE et l'Eglise catholique sont apparues comme très positives tant au travers des travaux de la Commission théologique « Foi et Constitution », dont le P. J.-M. TILLARD, dominicain, a rendu compte, que du « Rapport du Groupe mixte Eglise romaine-COE » publié à Rome et à Genève, soulignant, entre autres, la déclaration commune sur l'espérance réalisée à Bangalore en août dernier, les efforts en vue d'une confession de foi commune à toutes les Eglises, les progrès notables accomplis dans le domaine des sacrements et la publication d'un livre de prières annuelles, fruit du travail de toutes les Eglises, membres du COE.

Le grand souci de la session, au-delà des problèmes financiers, aura été l'émergence au COE, après 30 années d'existence des tensions que connaissent déjà la plupart des Eglises entre la pensée théologique pour l'unité et l'action. On pourrait presque parler, pour citer le P. TILLARD, de murs qui risquent « de se solidifier » entre le Tiers-Monde pauvre et le monde riche et industrialisé, entre l'Occident et l'Orient. C'est pourquoi, durant les années à venir, le COE multipliera les contacts entre lui et les Eglises pour expliquer qu'il ne peut y avoir de partage pour les adorateurs du Dieu trinitaire entre la foi et l'incarnation ; et que l'une sans l'autre sont fausses. Avant l'assemblée de 83, deux grandes conférences mondiales auront lieu. La première en juillet prochain à BOSTON (Massachusetts) sur « Foi, Science et Avenir », la seconde, sous l'égide de la Division des Missions et de l'Evangélisation du COE à MELBOURNE, sur le thème « Que ton règne vienne ! ».

Il est à signaler en outre que le programme du Fonds de lutte contre le racisme se poursuivra ainsi que celui contre le militarisme et les armements. Le combat du COE pour la Défense des Droits de l'Homme s'intensifiera également, etc...

Le mandat du théologien suisse Lukas VISCHER, directeur de Foi et Constitution et co-président du Groupe mixte Eglise Romaine-COE, n'a pas été prolongé au-delà de son terme légal. Le patriarche PIMEN de MOSCOU a adressé un Message au COE, à l'occasion de son 30ème anniversaire et le patriarche ILLIA de Georgie a été élu co-président du COE, en remplacement du Métropolite NIKODIM, mort en présence du pape Jean-Paul 1er. Après ces journées de travail difficile, sous la chaleur tropicale des Caraïbes, au milieu d'un peuple pauvre et en émeute, image dra-



*A Notre-Dame de Paris,
le 28 décembre, ils étaient 15 000
à célébrer une nouvelle étape
du Concile des Jeunes*

matique du Tiers-Monde, la Session s'est close dans un esprit de recuei-
llement et de prière laissant augurer
que les années de repos forcé du COE se-
ront salutaires à la compréhension de
ce qu'il a essayé de faire et de bien
faire en trop peu d'années.

A KINGSTON : COE ET LUTTE CONTRE LE RACISME

R.I. A la fin de sa session annuel-
le, le Comité Central a recon-
duit le Programme de lutte contre le
racisme (PLR) et son Fonds spécial, tout
en faisant sienne la proposition du se-
crétaire général Philip POTTER qui avait
souhaité dans son rapport introductif
qu'un processus de consultation avec
les Eglises ait lieu, afin d'évaluer le
PLR après 10 ans d'existence et de
préciser la forme que pourrait prendre
leur engagement dans la lutte contre le
racisme dans les années 80.

Il a été jugé nécessaire « d'aider les
Eglises membres à s'interroger sur les
sources qui les renseignent sur les ac-
tivités du Programme de lutte contre
le racisme (PLR), et à examiner avec
discernement et sens critique les arti-
cles des journaux ». Il s'agit, selon le
COE, de ne pas accepter sans critique
les « informations fournies par des
agences de gouvernements racistes ou
soumises à leur censure, ou encore
émanant d'organisations privées et re-
prises dans la presse religieuse ou laï-
que ». Mais l'essentiel de la prise de
position du Comité Central tient sans
doute dans cette phrase dont la formu-
lation a été soigneusement pesée :
« (...) Si l'image de marque du PLR et
l'idée négative que l'on s'en fait doit
changer, sa teneur et son orientation
sont toujours valables ».

D'autre part, le Comité Central « réité-
re son soutien aux luttes pour l'autodé-
termination et la libération en Afrique
Australe, et approuve l'aide humanitaire
apportée aux mouvements de libération

par le Fonds spécial du Programme de
lutte contre le racisme ».

Le Comité Central a décidé que soit
rapidement mis en œuvre le processus
de consultation dont le principe vient
d'être arrêté : des délégués des Eglises-
Membres, des permanents des Eglises,
des conseils nationaux et régionaux
chargés des problèmes des relations
raciales, des représentants des victimes
de l'oppression raciale - toutes ces ca-
tégories de personnes seront consul-
tées sur le profil que devrait désor-
mais prendre pour les Eglises la lutte
contre le racisme. Dès septembre pro-
chain, le secrétaire général aura à ren-
dre compte au Comité exécutif de l'a-
vancement de ce processus de consul-
tation.

CONFERENCE THEOLOGIQUE ASIATIQUE

R.I. A COLOMBO (Shri Lanka), le
7 janvier, s'est ouverte une
Conférence théologique asiatique re-
groupant 90 délégués de différentes
Eglises chrétiennes de douze pays
d'Asie qui a traité du thème : « Le
combat de l'Asie pour sa pleine huma-
nité : vers une théologie pertinente ».
La Conférence organisée par l'Associa-
tion œcuménique des Théologiens du
Tiers-Monde, a duré jusqu'au 20 janvier.

L'objectif de cette conférence était de
« faciliter le développement d'une théo-
logie asiatique qui se dégage de la pra-
tique de la foi dans la participation aux
luttes de libération et qui prenne en
compte la présence du christianisme en
dialogue avec les grandes religions,
avec les nouveaux modes de vies ». Les
travaux en groupes ont été suivis
de la présentation et de la discussion
en assemblée plénière de douze rap-
ports sur les finalités de la Théologie
asiatique. L'Eglise catholique était re-
présentée par un cardinal, huit évêques
et plusieurs théologiens renommés.

L'Association œcuménique des Théolo-
giens du Tiers-Monde a été créée en
août 1976 à Dar-es-Salaam, en Tanza-
nie. L'organisation de quatre conférer-
ces avait été prévue par les fondateurs :
une Conférence pan-africaine (Accra,
décembre 1977), une Conférence asia-
tique (Colombo, janvier 1979), une
Conférence d'Amérique latine (1979) et
enfin une Conférence générale des
Théologiens du Tiers-Monde en 1980.

LA FETE DE LA FOI A MONTBELIARD

R.I. A MONTBELIARD, le 14 jan-
vier, des chrétiens venus
d'horizons très divers, catholiques, pro-
testants, et membres de communautés
évangéliques se sont rassemblés dans
l'église Saint-Martin, église luthérienne
du lieu, pour une fête de la foi. Fanfare
de l'Alliance Evangélique, chorale cat-
holique de Montbéliard, chorale œcu-
ménique du Pays de Montbéliard, chœur
des Pèlerins du pays de Montbéliard,
sont venus partager la joie, et contri-

buer à l'adoration, la fête étant toute
entière un élan commun vers « Jésus,
le chemin, la vérité et la vie ». Sur ce
thème ont pris la parole pour un mes-
sage à trois voix, l'Inspecteur ecclé-
siastique Jean TARTIER, le Vicaire
Episcopal Jean-Marie VIENNET, et Pierre
WIDMER président de l'Alliance Evan-
gélisme du Pays. Chacune des trois
phases était marquée d'une procession
d'enfants porteurs des lettres qui ve-
naient constituer en fresque frontale le
verset de Jean 14/6.

Les 1 000 personnes assemblées
étaient pratiquement toutes des chré-
tiens convaincus peu à peu de ce qu'a-
près des temps d'hostilité, puis d'igno-
rance mutuelle, s'ouvre aujourd'hui un
temps de respect et de reconnaissance
mutuels.

Cette fête a été voulue et organisée
par un groupe informel né à la suite
d'une campagne d'évangélisation de
l'Alliance Evangélique en 1976. Ce grou-
pe, appelé colloque sur l'évangélisation,
a travaillé depuis deux ans. Il réunit
cinq membres de l'Alliance Evangélique
appartenant à l'Armée du Salut, aux
Eglises Baptiste, Evangélique, Menno-
nite et aux Pèlerins, cinq membres de
l'Eglise catholique dont le Père Pierre
GRESSOT délégué diocésain aux ques-
tions œcuméniques, cinq membres de
l'Eglise Evangélique Luthérienne. Au
total 15 chrétiens, laïcs et pasteurs ou
prêtres, hommes et femmes, sous la
présidence de Francis DIENY, pasteur
à Belfort et instigateur du groupe.

La démarche vécue est tout à fait ori-
ginale par rapport aux campagnes d'é-
vangélisation qui ont eu lieu à Mulhou-
se et à Nice. Elle a consisté à faire
d'abord une approche fraternelle entre
chrétiens, puis à travailler sur des tex-
tes reconnus en commun puis à annon-
cer conjointement la semaine univer-
selle de prière de l'Alliance Evangélique
et la semaine de prière universelle pour
l'unité des chrétiens qui groupe plutôt
catholiques et protestants. C'est alors,
que le souci de communion des mem-
bres du colloque avec leurs Eglises par-
ticulières, les a amenés à découvrir
dans le Nouveau Testament des textes
christologiques qu'ils peuvent lire en-
semble, à rédiger une déclaration com-
mune sur le prosélytisme, et à la sou-
mettre à l'approbation de leurs commu-
nautés. En fin de ce premier parcours
survient la fête de la foi, à laquelle se
sont associés tant de frères.

JEAN-PAUL II ET LE DIALOGUE AVEC L'ARM

D.B. A ROME, dans une lettre
adressée au Président de l'Al-
liance Réformée Mondiale (ARM), le
Professeur Docteur, James I. Mc CORD,
le Pape JEAN-PAUL II a exprimé son
« sincère désir » que le dialogue avec
l'ARM soit poursuivi.

En parlant de son ministère, le Pape
a souligné « qu'une part essentielle de
son nouveau ministère est de servir
l'unité » entre les Eglises. La lettre
continue en ces termes : « Par la grâce
de Dieu, les relations entre l'Eglise de

Rome et l'Alliance Réformée Mondiale se sont développées et approfondies au cours de ces dernières années. C'est mon désir sincère que ce développement se poursuive avec humilité, prudence, mais aussi avec une réponse courageuse aux inspirations du Saint Esprit qui continue à parler aux Eglises (cf. Apocalypse 2 : 7) et qui continue à nous conduire afin d'accomplir plus parfaitement la volonté mystérieuse de Dieu pour nous et pour son peuple ».

COLLOQUE INTERNATIONAL ANGLICAN-REFORME

D.B. Le centre de retraites de St. Columba's House, en Angleterre, a accueilli le premier colloque international organisé sous les auspices du Conseil Anglican Consultatif (CCA), et de l'Alliance Réformée Mondiale (ARM). Les seize participants venaient de neuf pays différents. Les deux présidents en étaient le pasteur E. G. TINSLEY, évêque de Bristol et le pasteur John HUXTABLE, de l'Eglise réformée unie d'Angleterre et du Pays-de-Galles.

Le mandat de ce colloque, décidé par le Comité permanent du CCA et du Comité exécutif de l'ARM était :

- a) une évaluation des pourparlers d'union d'Eglises, en tenant compte des facteurs d'ordre sociologiques, auxquels ont pris part anglicans et réformés ;
- b) l'analyse de questions théologiques spécifiques anglicanes et réformées qui requièrent un examen approfondi ;
- c) une évaluation de sujets ayant trait à la stratégie et à la méthodologie, par exemple : vaut-il mieux entreprendre des pourparlers multilatéraux plutôt que bilatéraux ;
- d) la question de l'actualité d'une bonne part de notre réflexion ecclésiologique en relation avec le changement d'orientation théologique éloignée de telles questions de nos jours ;
- e) à la lumière de ce qui précède, est-il opportun ou non de prévoir une suite à ce colloque anglican-réformé pour une période déterminée et limitée dans le temps.

Le colloque propose aux organes responsables, de mettre sur pied un programme à l'échelon mondial de dialogue entre les traditions anglicanes et réformées dans le but « que les résultats de telles discussions servent d'encouragement et de lignes directrices pour les discussions en vue d'unions à l'échelon local ou national.

LE PAPE JEAN-PAUL II INAUGURE LA SEMAINE DE L'UNITÉ

M.O. A ROME, le 17 janvier, Jean-Paul II, a prononcé une allocution à l'audience générale pour l'ouverture de la Semaine de l'Unité. Il a commencé par déclarer à nouveau que



*A Paris, du 27 au 31 décembre,
le Concile des Jeunes a tenu une session capitale*

le service de l'Unité des chrétiens est « le premier devoir du ministère de l'évêque de Rome, fondée sur la prédication et le témoignage du martyre des saints Pierre et Paul ». Il a insisté sur l'importance primordiale de la prière en se référant longuement au décret sur l'œcuménisme. Il a commenté ensuite le thème de I. P. 4, 7-11, retenu cette année pour inspirer la Semaine de l'Unité. Il a rendu grâce enfin pour tous les progrès accomplis dans le domaine œcuménique et précisé notamment :

« Je désire rappeler à ce propos que va bientôt commencer un dialogue théologique entre l'Eglise Catholique et les Eglises d'Orient de tradition byzantine, dans le but d'éliminer les difficultés qui empêchent encore la concélébration eucharistique et la pleine unité. C'est un moment important pour lequel nous implorons l'aide de Dieu. Depuis longtemps également se poursuivent des dialogues avec nos frères d'Occident : anglicans, luthériens, méthodistes, réformistes ; ils concernent des thèmes dans lesquels, jadis, on relevait de profondes divergences et qui présentent aujourd'hui de consolantes convergences. De plus, il a été noué d'utiles relations avec le Conseil œcuménique des Eglises et avec d'autres organisations chrétiennes confessionnelles et interconfessionnelles. Toutefois, nous ne sommes pas encore au bout du chemin et nous devons poursuivre la démarche afin de parvenir au but ».

Il a terminé son allocution en priant pour l'Unité des chrétiens avec la foule de ses auditeurs. (Le texte intégral de l'allocution est publié par « L'Osservatore Romano » du 23 janvier 1979, p. 12 et la D. C., n° 1757, p. 104-105).

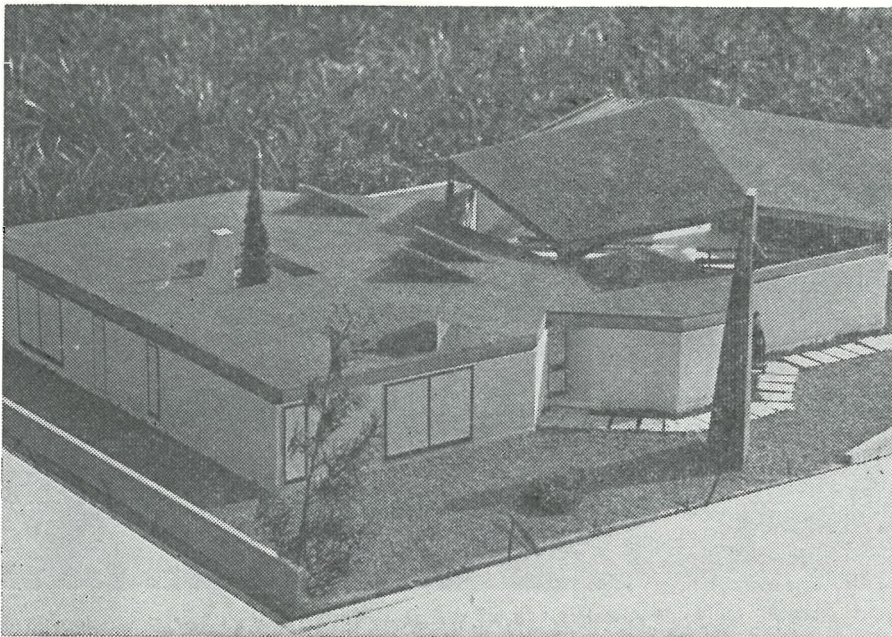
ACCORD CATHOLIQUES-METHODISTES SUR LA DOCTRINE DE L'ESPRIT SAINT

D.B. A ROME, du 18 janvier au 1er février, s'est tenue une réunion de la Commission mixte catholiques-méthodistes à l'issue de laquelle les deux co-présidents de la Commission, l'évêque catholique Mgr James STAFFORD, auxiliaire de Baltimore, et l'évêque méthodiste américain, William CANON, ont affirmé : « En tant que chrétiens catholiques et méthodistes, nous sommes arrivés à un accord de base à propos de la doctrine du Saint-Esprit et de son action dans la justification et la sanctification de l'Eglise. Nous désirons parler d'une seule voix sur cette doctrine fondamentale de la foi chrétienne et nous espérons que cette voix sera entendue de nos frères chrétiens dans le monde entier ».

UNE « PERCEE » DANS LE RAPPROCHEMENT ORTHODOXES - CATHOLIQUES

D.B. A ISTAMBUL, le 21 janvier, se faisant l'écho de l'annonce par Jean-Paul II de l'ouverture prochaine du dialogue théologique entre Rome et l'Orthodoxie, le Métropolitain MELITON, doyen du synode épiscopal du Patriarcat œcuménique, a déclaré que les efforts de rapprochement entre les deux Eglises avaient enregistré une « percée ». Nous sommes sur le point d'engager un dialogue théologique officiel avec le Vatican, a-t-il confirmé.

« Ce développement revêt une grande importance pour tout le monde chrétien », a poursuivi le métropolitain, qui a indiqué que le dialogue serait mené par une commission théologique mixte qui



*La maquette du nouveau Centre Œcuménique
« Emmanuel » d'Arles, inauguré en janvier dernier*

« pourrait comprendre trente membres environ, avec un nombre égal de théologiens des deux Eglises ».

LE CENTRE ŒCUMÉNIQUE « EMMANUEL » A ARLES

M.O. A ARLES, le 21 janvier, a été inauguré le Centre œcuménique Emmanuel.

La construction du Centre est le résultat de la collaboration des catholiques, des protestants, des orthodoxes, des musulmans et des israélites, c'est-à-dire des représentants, sur Barriol et sur Arles, des grandes religions qui regroupent les croyants au Dieu unique de la Bible, et qui se reconnaissent dans la foi d'Abraham, le « père des croyants ». C'est pourquoi ce Centre est appelé « œcuménique ».

Du fait de leur présence majoritaire, les catholiques ont assuré la totalité des frais de la construction grâce à la solidarité des paroisses d'Arles. Ils ont la disposition permanente d'un oratoire pour la messe en semaine ou pour un temps de prière, comme dans une église. La Communauté des Sœurs de la Providence située jusqu'à maintenant 11, rue des Cormorans, habite désormais au Centre, assurant une permanence d'accueil et de prière.

Le Centre offre aux catholiques tous les services demandés habituellement à une paroisse, sous la responsabilité du Père José MARTI, les messes, la célébration des baptêmes et des mariages, les activités du catéchisme, les réunions diverses d'enfants, de jeunes ou d'adultes.

Les protestants utilisent le Centre pour des réunions d'enfants ou de jeunes, la Communauté se retrouvant de préfé-

rence au Temple de la rue de la Rotonde pour le culte.

Les autres confessions n'ont pas encore utilisé le Centre pour leurs activités. Les orthodoxes et les israélites sont peu nombreux à Arles. Les musulmans ont leurs réunions de prière dans un local de la rue Augustin-Tardieu. Mais ils savent qu'ils ont à leur disposition, au même titre que les autres membres de l'Association, la salle dite « polyvalente » et les salles de réunion.

A la cérémonie d'inauguration, le temps de prière après un mot d'accueil du Père GUYOMARC'H, Président de l'Association œcuménique, fut constitué de lectures commentées de la Bible ou du Coran, entrecoupées de chants repris par la foule ou présentés par la Chorale œcuménique d'Arles. Tour à tour intervinrent :

Monsieur le Pasteur Bernard DU PASQUIER qui fut jusqu'en juillet dernier pasteur de l'Eglise Réformée d'Arles et un des fondateurs du Centre ;

Monseigneur Bernard PANAFIEU, nouvel archevêque d'Aix et d'Arles ;

Monsieur le Bâtonnier P. M. DREYFUS, Président du Consistoire Régional Israélite à Avignon ;

Monsieur Ben DJELLOUL, chargé de la prière des Musulmans, qui récita une sourate du Coran dont la traduction fut lue en français par Mme AMAR.

Un temps de prière silencieuse pendant lequel les participants ont formé la chaîne de l'amitié en se tenant par la main marqua un certain sommet de cette célébration qui se termina par l'énoncé d'intentions pour les divers besoins du monde. Une collecte fut faite dont le montant a été envoyé à l'UNICEF, organisme des Nations-Unies pour l'enfance.

PROGRES DANS LE DIALOGUE CATHOLIQUES - ANGLICANS

D.B. A SALISBURY, lors de sa session annuelle, la Commission internationale anglicane-catholique a clarifié deux autres points dans les déclarations concernant la doctrine eucharistique, le ministère et l'ordination. Elle a largement tenu compte des réactions et suggestions anglicanes et catholiques aux textes élaborés au cours des dernières années.

Dans la déclaration sur la doctrine eucharistique (Windsor, 1971), on s'est surtout penché sur l'utilisation d'un langage sacrificiel pour l'eucharistie et ce que l'on entend par le « changement » du pain et du vin, en corps et sang du Christ.

En ce qui concerne la déclaration sur le ministère et l'ordination (Canterbury, 1973), la Commission a abordé la question de la nature du sacerdoce, et de l'origine et du développement du ministère ordonné. Il s'agissait notamment de voir leurs implications pour les réalités contemporaines, telles que les ordres anglicans et l'ordination des femmes.

Le travail se poursuit sur des questions restées non résolues, comme l'autorité et la Papauté, et l'on tentera de donner une réaction à la déclaration sur l'autorité au sein de l'Eglise (Venise, 1976).

SEMINAIRE ORTHODOXE-CATHOLIQUE SUR L'INITIATION CHRETIENNE

D.B. A BARI, du 22 janvier au 1er février, l'Institut Saint-Nicolas a organisé un séminaire orthodoxe-catholique sur « l'initiation chrétienne - Baptême, Confirmation, Eucharistie - comme base d'une ecclésiologie commune ».

Comme le souligne le communiqué final le séminaire a voulu apporter une contribution de recherche au dialogue interecclésial, orthodoxe-catholique, par l'examen conjugué de la doctrine commune aux deux confessions, et de la dimension ecclésiologique du thème. Cette dimension est parue indispensable en tant que fondement de l'approche du problème de l'unité de l'Eglise. Le thème a été considéré sous ses angles bibliques, patristiques, théologiques, liturgiques, historiques, pastoraux et œcuméniques. Les points suivants seraient à approfondir pour une théologie de l'initiation chrétienne : sens, contenu, forme, dont les deux premiers (incorporation au Christ et dans la communauté ecclésiastique) sont communs tandis que le troisième peut varier selon les traditions propres à chaque Eglise. Le communiqué conclut en soulignant l'importance de poursuivre la recherche entreprise par les deux Eglises dans le sens d'un approfondissement pneumatologique des Sacraments de l'initiation chrétienne par les fidèles, en vertu de la ré-évangélisation de la société actuelle et en vue de rétablir l'unité de l'Eglise.

R.D.A. : VERS UNE EGLISE EVANGELIQUE UNIE

R.M. A EISENACH, du 25 au 28 janvier, les délégués des Eglises de R.D.A. (Allemagne de l'Est) se sont mis d'accord pour travailler à l'unité du protestantisme par la création d'une Eglise évangélique unie. Il s'agit de la Fédération des Eglises évangéliques, de l'Eglise évangélique de l'Union (EKU) et de l'Eglise évangélique luthérienne unie (VELKD) qui rassemblent huit millions de fidèles. La constitution de l'Eglise évangélique unie est prévue pour 1981 et le processus de son unification doit être terminé en 1981. Les délégués d'Eisenach ont arrêté un texte de Constitution selon lequel la structure de la nouvelle Eglise sera fédérative et sa base doctrinale inspirée par la « Concorde de Leuenberg ».

CLOTURE DE LA SEMAINE DE L'UNITE A NOTRE-DAME DE PARIS

M.O. A PARIS, le 25 janvier, en la cathédrale Notre-Dame, une veillée solennelle de prière a marqué la clôture de la Semaine de l'Unité.

La célébration était présidée par le cardinal MARTY qui a brièvement accueilli les participants dans sa cathédrale ; puis les co-présidents ont, chacun à leur tour, invité l'assemblée à la prière : le Rév. LIVINGSTONE, pour l'Eglise anglicane ; Mgr MELETIOS, président du Comité inter-épiscopal orthodoxe en France ; le pasteur RIGAUD, président du Conseil régional de Paris de l'Eglise Réformée de France. C'est le pasteur BLANC, Inspecteur ecclésiastique de Paris, président de la Commission exécutive du Synode général de l'Eglise évangélique Luthérienne de France qui a introduit la lecture de la 1ère épître de Pierre, 4/7-11, et a prononcé une brève méditation reprenant ces trois mots de la lecture : « Amour, hospitalité, service ».

APRES LA SEMAINE DE L'UNITE A GENEVE

M.O. A GENEVE, après la Semaine de l'Unité, le Rassemblement des Eglises et Communautés chrétiennes de Genève, présidé par M. l'abbé Pierre VUICHARD, curé à la paroisse de la Sainte Trinité, a publié une « Lettre ouverte aux Eglises de Genève ». Cette lettre est une invitation à un engagement œcuménique qui ne se limite pas à quelques occasions de l'année. Il y a chaque jour des pas qu'on peut faire ensemble, semble dire la lettre. C'est la volonté du Christ que ces pas soient faits ensemble.

« Après la Semaine universelle de prière pour l'unité des chrétiens, le « Rassemblement des Eglises et Communautés chrétiennes de Genève » (RECG) s'adresse à toutes les Eglises de Genève et à toutes les communautés, les paroisses, les institutions et les groupes chrétiens du Canton.

Nous nous réjouissons de tout ce qui a été fait et célébré du 18 au 25 janvier. Nous espérons grandement que cette prière portera ses fruits et qu'une ouverture se fera progressivement entre confessions chrétiennes. Telle est notre préoccupation.

Or, nous devons bien constater que d'ordinaire, nos Eglises sont fermées sur elles-mêmes. (...)

Nous pensons que les Eglises diront beaucoup mieux leur unique Seigneur et Dieu au monde en attente, si elles le proclament d'un commun accord, plutôt qu'en ordre dispersé. Or chacune évangélise comme si elle était seule.

Nous proposons donc que les chrétiens continuent d'aller prier les uns chez les autres. Même la langue - comme autrefois le latin - n'est pas un obstacle : il n'y a pas que les paroles qui parlent et le cœur dit beaucoup mieux que les lèvres. La semaine de prière pour l'unité ne sera ainsi que le sommet d'une chaîne permanente de prière commune.

Nous demandons donc une fois encore que les communautés, les paroisses, les Eglises et les groupes fassent ensemble tout ce qu'elles ne se sentent pas obligés de faire séparément ».

MODELE D'ŒCUMENISME AU RWANDA

M.O. A KIGALI, Capitale du Rwanda, la semaine de prières pour l'Unité des Eglises a été un événement œcuménique par excellence. Elle avait été préparée conjointement par les curés catholiques et les pasteurs protestants. Ils avaient décidé d'organiser chacun dans sa paroisse une célébration de prières invitant les autres chrétiens à participer à leurs services de la Parole. Les célébrations ont eu lieu chez

les Anglicans, les Pentecôtistes, les Presbytériens, les Méthodistes et dans trois paroisses catholiques. Plusieurs chrétiens de différentes dénominations se retrouvent régulièrement dans des groupes de plus en plus nombreux. Les groupes de la capitale ont l'habitude de se rassembler une fois par mois pour prier ensemble.

VERS UNE ASSEMBLEE SYNODALE ŒCUMENIQUE EN SUISSE

R.I. Le Synode de l'Eglise Réformée évangélique et le Conseil pastoral catholique romain ont approuvé le projet d'une assemblée synodale œcuménique du canton de Neuchâtel. Ce Synode a une vocation essentiellement missionnaire : il s'agit de déterminer les domaines de la vie dans lesquels un témoignage commun des Eglises et des communautés chrétiennes est aujourd'hui nécessaire, urgent et possible.

Fin janvier, une deuxième étape a été franchie ; un groupe comprenant une vingtaine de personnes s'est réuni. Il avait pour tâche de mettre en place l'assemblée. Il présentera cet automne un projet détaillé aux Eglises. Celles-ci décideront alors de la convocation de l'assemblée œcuménique qui ne sera pas une institution permanente, mais temporaire.

LAUREATS 1979 DE LA FONDATION MARC BÆGNER

M.O. A PARIS, le Comité de la Fondation Pasteur Marc Bægner, réuni sous la présidence du professeur Oscar CULLMANN, de l'Institut, quelques jours après la semaine de



A la réunion du Comité Central du COE à Kingston :
l'archevêque anglican Edward Scott, président du CC,
le pasteur Philip Potter, secrétaire général,
Mlle Jean Skuse, vice-présidente du CC (de dr. à g.) (Photo Oikbumène)

L'Unité a désigné deux pionniers de l'œcuménisme comme lauréats pour l'année 1979.

Le Père Yves CONGAR et le Docteur Wisser T'HOOFT, Hollandais, protestant.

La fondation a pour but de rendre possible, d'encourager ou de reconnaître toute œuvre œcuménique, pastorale, évangélisatrice ou missionnaire, conduite dans l'esprit de foi, de liberté et d'unité qui était celui du pasteur Marc Boegner. Elle désigne ses lauréats tous les deux ans : ils peuvent être des personnes, des groupes, des institutions ou des projets qu'elle estimera relever de ce but.

Le Conseil de la fondation pasteur Marc Boegner est composé comme suit :

Oscar CULLMANN, président membre de l'Institut. Roger MEHL, vice-président. Maurice CARREZ, secrétaire. Me Claude REYMOND, trésorier. André APPEL.

LE PRIX TEMPLETON 1979 ATTRIBUE A UN BOUDHISTE JAPONAIS

M.O. A LONDRES, le 29 janvier, on annonçait que le Prix 1979 de la fondation Templeton pour le Progrès dans la religion, d'une valeur de 80 000 Livres Sterling, a été décerné à un Bouddhiste japonais. Il s'agit de Nikkyo NIWANO, âgé de 73 ans, fondateur et président de l'organisation laïque bouddhiste Rishsho Koseikai qui, forte de 4 600 000 membres, est considérée comme étant la plus importante organisation bouddhiste du monde.

M. NIWANO est le deuxième lauréat à ne pas être chrétien. Les lauréats précédents ont été Mère Teresa de Calcutta, en 1973, Frère Roger, de Taizé, M. Sarvepalli Radhakrishnan, le cardinal Léon-Joseph Suenens, de Bruxelles, Chiara Lubich et le professeur Thomas Torrance.

REUNION DU COMITE CCEE-KEK AU DANEMARK

D.B. A BIRKEROD, les 30 et 31 janvier, le Comité du Conseil des Conférences Episcopales d'Europe et de la Conférence des Eglises européennes (CCEE/KEK) qui rassemble, depuis plusieurs années, douze représentants du CCEE et de la KEK, s'est réuni sous la co-présidence du Président André APPEL, de Strasbourg et de Mgr VONDERACH, évêque de Coire (Suisse), représentant Mgr ETCHEGARAY, archevêque de Marseille.

La réunion a été consacrée essentiellement à faire le point après la rencontre œcuménique organisée par le CCEE et la KEK à Chantilly (France) en avril 1978 sur le thème : « Qu'ils soient un, afin que le monde croie ». Les membres du Comité CCEE/KEK ont été d'accord d'envisager une nouvelle rencontre, qui pourrait avoir lieu en 1981 ou en 1982.

On a examiné la situation en Irlande, les relations avec les Eglises d'Irlande et l'aide commune qui lui est fournie. Des informations ont été données sur les études entreprises dans les Eglises à la suite des conférences d'Helsinki et de Belgrade, et sur la réunion du Comité central du Conseil œcuménique des Eglises à la Jamaïque, en janvier 1979, en lien avec le travail œcuménique au plan régional.

Chaque délégation (CCEE et KEK) a également donné un aperçu sur ses propres activités au cours de l'année écoulée et sur ses projets pour 1979. Parmi ceux-ci figurent en particulier le Symposium des évêques catholiques qui se tiendra à Rome du 17 au 21 juin prochain sur le thème : « Les jeunes et la foi », et la VIIIème Assemblée de la KEK qui aura lieu en Crète du 18 au 25 octobre 1979, sur le thème : « Le Saint-Esprit : puissance de liberté ».

La prochaine réunion du Comité CCEE/KEK a été fixée aux 29-31 janvier 1980, et se tiendra en URSS.

FEVRIER

DIALOGUE THEOLOGIQUE ORTHODOXE - PRECHALCEDONIEN EN VUE

D.B. A CHAMBESY (Genève), du 7 au 11 février, la Commission interorthodoxe pour la préparation du dialogue théologique avec les Eglises anciennes d'Orient s'est réunie sous la présidence du Métropolitain CHRYSOSTOME de Myre. Faisant un bilan de toutes les rencontres et des contacts qui ont eu lieu depuis 1964, date de la 1ère consultation officielle entre théologiens orthodoxes et non-chalcédoniens, la Commission a constaté que le désir de promouvoir une coopération réelle et de rechercher une expression commune de la foi était unanime et qu'il correspondait aux exigences pressantes d'un témoignage commun. La Commission a donc décidé de proposer aux Eglises l'ouverture d'un dialogue théologique officiel.

De passage à Genève, où il était reçu au siège du Conseil œcuménique des Eglises, le pape SHENOUDA III, patriarche de l'Eglise copte d'Egypte, a participé à la session d'ouverture des travaux de la Commission.

PREMIERE VISITE AU COE DU PAPE COPTE SHENOUDA III

M.O. A GENEVE, le 8 février, le pape SHENOUDA III de l'Eglise copte d'Egypte devait déclarer lors de sa première visite au COE :

« Le Conseil œcuménique des Eglises est un instrument de la volonté divine pour le mouvement œcuménique de notre siècle ». S'adressant à l'ensemble des collaborateurs du COE, le chef spirituel de plus de six millions de coptes d'Egypte a rendu hommage au COE pour le travail qu'il accomplit en faveur de l'unité chrétienne, mais aussi pour l'assistance qu'il donne aux opprimés à travers le monde, pour son engagement pour la cause de la paix et pour son témoignage de l'Evangile dans tous les continents.

Le Pape SHENOUDA III qui était accompagné de plusieurs prélats de son Eglise fut accueilli par le pasteur Philip POTTER, secrétaire général du COE, entouré de ses principaux collaborateurs. Le chef de l'exécutif du COE dont l'Eglise copte d'Egypte est membre depuis sa création en 1948 à Amsterdam, a souligné combien cette Eglise « a toujours été soucieuse de l'unité de tous les peuples en Christ ».

Il a noté que la tradition missionnaire et évangélisatrice de l'Eglise copte a grandement influencé, tout au long de l'histoire, le travail missionnaire accompli par l'Eglise chrétienne dans son ensemble. Le pasteur POTTER donna pour exemple les premières heures du christianisme en Suisse : la ville de Saint-Maurice porte le nom du général



A la réunion du Comité Central à Kingston, un invité de marque : le premier ministre de la Jamaïque, Michaël Manley (Photo Oikoumène)

de la légion romaine dite « Thébaine » dont les soldats chrétiens venus de Haute-Egypte avaient refusé de sacrifier aux idoles qui périrent à l'endroit où s'érige aujourd'hui la cité Valaisanne.

Pour le pasteur Ph. POTTER, c'est grâce à son activité missionnaire, sa constante tradition monastique et l'importance qu'elle sût donner dès le second siècle à la contextualisation et à l'enseignement de l'Evangile « qu'en dépit de siècles de pressions politiques et religieuses, l'Eglise copte d'Egypte est aujourd'hui si nombreuse ». En rendant hommage à l'engagement œcuménique de cette Eglise, le pasteur Ph. POTTER a exprimé le vœu sincère que sa collaboration avec le COE puisse s'approfondir.

CONSECRATION DE LA NOUVELLE EGLISE ANGLICANE ST-GEORGES A PARIS

M.O. A PARIS, le 11 février, Mgr Gerald ELLISON, évêque de Londres, a consacré la nouvelle église anglicane Saint-Georges qui remplace l'ancien édifice, démoli pour motifs de vétusté. Pendant la reconstruction, d'avril 1975 à décembre 1978, la Communauté anglicane St-Georges célébrait ses offices dominicaux dans la chapelle des religieuses de l'Assomption dans la rue voisine de Lubeck. Comme on le sait, l'actuel Recteur, le Rév. John LIVINGSTONE, est délégué épiscopal pour les questions œcuméniques. Lors de l'inauguration de sa nouvelle église, le prélat consécrateur Mgr G. ELLISON devait notamment déclarer au sujet du travail œcuménique :

« Dans ce travail de réconciliation, les aumôneries et paroisses de la Communion anglicane sur le continent européen disposent d'un privilège unique et d'occasions sans rivales. Elles peuvent, beaucoup plus que d'autres, rencontrer des Chrétiens d'autres traditions et participer à leur vie de dévotion, d'étude et d'amitié. Les Anglicans sur le continent sont des ambassadeurs et la fonction d'un ambassadeur est de faire la paix et de réconcilier. Que d'occasions la vie nous offre ici en France ! je ne pense pas seulement aux bâtisseurs qui sont venus dans notre île et nous ont donné l'architecture romane, mais je pense aussi aux géants de la vie spirituelle qui ont établi de si fermes fondations, comme LANFRANC et ANSELME, tous deux Italiens de naissance et Français d'adoption. Et combien d'autres qui ont étudié ici à Paris ou dans de grands centres comme l'Abbaye du Bec. Je ne passe pas sous silence ces victimes des malheureuses controverses religieuses, à présent tombées dans l'oubli, notamment ces Huguenots qui ont acclimaté en Angleterre leur culture, leur savoir-faire et dont le souvenir est perpétué par les noms de famille. Tous ces faits expliquent qu'il y ait entre nous des liens de profonde sympathie, facilitant la compréhension mutuelle. Ceux-ci se sont manifestés par l'hospitalité et



A la réunion du Comité Central à Kingston :
la délégation de l'Armée du Salut avec Mlle Pauline Webb (Photo Oikoumène)

l'aide que nous avons reçues pendant ces mois difficiles de la reconstruction de notre église et nous en sommes très reconnaissants ».

plus grand des risques, réconciliions-nous ».

L'ŒCUMENISME A PUEBLA

M.O. A PUEBLA, le 13 février, se terminaient les travaux de la IIIème Conférence de l'Episcopat latino-américain, inaugurée le 28 janvier par le pape Jean-Paul II lui-même (cf. D.C., n° 1758, p. 164).

Les représentants des Eglises orthodoxes, anglicane, luthérienne et méthodiste présents à Puebla ont remercié l'Assemblée « pour l'ambiance fraternelle et œcuménique qui a régné ». Ils souhaitent que cet esprit « continue de marquer nos relations à l'avenir à travers un dialogue authentique au service des Eglises de Dieu en Amérique latine ». Ils soulignent encore leur unité de pensée avec l'Eglise catholique quant au devoir d'évangéliser et d'agir pour la promotion humaine. Frère Roger, de Taizé, et le représentant du judaïsme ont aussi, chacun pour leur part, exprimé remerciements et encouragements au terme de la Conférence. Par ailleurs, dans une brève intervention au cours d'une séance plénière, F. Roger, prieur de Taizé, a lancé un double appel :

— Au partage : « A nous de participer à une aspiration de tant de jeunes, habités jusqu'à l'angoisse par la recherche du partage avec la masse des pauvres. (...) »

— A la réconciliation : « Faisons nôtre cette parole de Jean XXIII : « Ne cherchons pas à savoir qui a eu tort, qui a eu raison, réconciliions-nous ». Sans une vaste réconciliation, n'espérons pas un printemps de l'Eglise. Oui, à cause du Christ, prenons ici entre nous le

MESSAGE ŒCUMENIQUE AUX CHRETIENS DE LA LOIRE

M.O. A SAINT-ETIENNE, le 20 février, la population de la Loire a dit massivement son inquiétude et son vouloir-vivre.

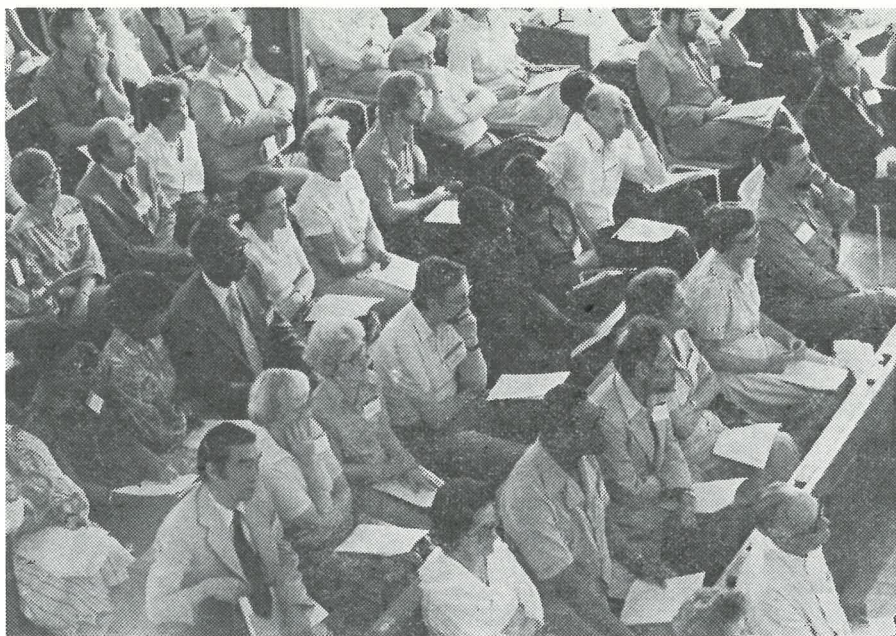
Quand il s'agit de faire entendre, au sein de la nation et à l'attention des pouvoirs publics, le désarroi croissant de nombreux habitants de notre région, Français et Migrants, frappés ou menacés par des suppressions d'emplois et leurs conséquences, nos Eglises se doivent de faire acte de solidarité.

S'il s'agit, plus encore, d'exprimer une commune volonté de rechercher des solutions techniquement et humainement acceptables ; s'il s'agit, au lieu d'en rester à dénoncer ou à tout attendre d'ailleurs, de dépasser les exclusives partisans, pour rendre ces solutions possibles en s'y mettant tous, - alors, nos Eglises se déclarent d'autant plus solidaires.

Il ne faut pas que cette journée de solidarité soit feu de paille. A nouveau, nous invitons les chrétiens à lui donner une suite courageuse et constructive. Chacune et chacun à sa place dans la société, et dans les organisations diverses qui s'emploient à ouvrir un avenir.

Porter les fardeaux les uns des autres : l'Espérance est sur ce chemin et à ce prix.

L'Evêque de Saint-Etienne,
L'Evêque auxiliaire de Lyon, à
Roanne,
Les Responsables de l'Eglise Réformée à St-Etienne et à Roanne.



A Kingston, les participants du Comité Central écoutant l'allocution de l'archevêque Carter, dans la chapelle comble du Campus de l'Université des Antilles

LE PROJET D'UN DIALOGUE ENTRE L'EGLISE CATHOLIQUE ALLEMANDE ET L'ORTHODOXIE

D.B. Sous le thème général « L'unique Eglise et sa vie dans l'espace et le temps », plusieurs rencontres seront organisées au cours des prochaines années auxquelles prendront part des théologiens catholiques et orthodoxes. Cette initiative est le fruit des conversations qui ont eu lieu entre la Commission pour l'œcuménisme de l'épiscopat allemand et la Commission théologique du Patriarcat œcuménique de Constantinople.

Une première rencontre se tiendra en juillet prochain, qui sera consacrée au témoignage donné par l'unique Eglise à travers les Pères de l'Eglise.

Les thèmes des rencontres suivantes ont déjà été fixés : « L'eucharistie de l'Eglise une » (1980), « Le ministère sacerdotal dans l'Eglise une » (1981), « Le ministère de service de l'unité dans l'Eglise » (1982).

L'EGLISE D'ANGLETERRE ET L'ARCIC

D.B. A LONDRES, du 20 au 23 février, s'est tenu le Synode général de l'Eglise d'Angleterre qui a pris acte des progrès accomplis depuis huit ans dans le dialogue œcuménique par les travaux de la Commission internationale anglicano-catholique romaine. Jusqu'à présent cette Commission a adopté trois déclarations, la première sur l'eucharistie, adoptée à Windsor en 1971, la seconde sur le ministère et l'ordination à Cantorbéry en 1973, enfin celle sur l'autorité, à Venise en 1976.

L'évêque de Chichester, le Dr Eric KEMP, cita de longs passages d'éclaircissements (non encore publiés) de la Commission internationale selon lesquels, notamment, l'accord atteint (sur eucharistie et ministère) appelle à une révision de la bulle de Léon XIII *Apostolicae curae* (1896) déclarant les ordres anglicans absolument nuls.

Le synode a adopté une motion qui reconnaît que ces affirmations « sont suffisamment en accord avec l'enseignement anglican pour fournir la base théologique nécessaire pour la poursuite du dialogue », et il a encouragé la Commission internationale à continuer sur cette voie qui permet de progresser vers le but final : l'unité totale.

Par ailleurs, le Dr Donald COGGAN, archevêque de Cantorbéry, a indiqué que le Pape et les patriarches des Eglises orthodoxes seront consultés à propos de l'ordination des femmes. Le cardinal Basil HUME, archevêque de Westminster, poursuivra des discussions déjà commencées sur ce sujet au nom de l'Eglise catholique. L'évêque anglican de Saint-Albans, Robert RUN-CIE, sera chargé des contacts avec l'Eglise orthodoxe.

NOUVELLE PROLONGATION DU MANDAT DE SODEPAX

M.O. SODEPAX, qui est la seule agence soutenue conjointement par le Conseil œcuménique des Eglises et le Saint-Siège, a vu son mandat prolongé pour une nouvelle période de trois ans.

Officiellement connue sous la dénomination de Commission pour la société, le Développement et la Paix, Sodepax a été créée en 1968 en vue d'engager

un processus de réflexion œcuménique et d'action par les chrétiens sur le développement et d'autres problèmes sociaux mondiaux. Son mandat avait été renouvelé en 1972 et en 1976.

Les responsables de Sodepax ont été simultanément confirmés dans leur position :

— Le Secrétaire général est le Père John LUCAL, un jésuite originaire des Etats-Unis.

— Le Secrétaire général adjoint étant le pasteur Théo TSCHUY, un pasteur méthodiste de nationalité suisse.

Les bureaux de Sodepax se trouvent au Centre œcuménique à Genève.

Ses organismes parrains immédiats sont la Commission pontificale « Justice et Paix » du Saint-Siège dont le président est le cardinal de curie Bernadin GANTIN, originaire du Bénin (ex-Dahomey) et l'Unité du Programme Justice et Service du Conseil œcuménique des Eglises que dirige M. C. I. ITTY de l'Inde.

Sodepax sert de bureau de liaison entre le Conseil œcuménique et la Commission Justice et Paix pour les questions sociales et incite à s'engager dans une réflexion commune et d'action sur des questions d'intérêt analogue, particulièrement en ce qui concerne le développement et le nouvel ordre économique international, les droits de l'homme, les nouveaux styles de vie et l'environnement, le désarmement et la paix.

En 1976, Sodepax a lancé un programme de consultations intitulé : « A la Recherche d'une nouvelle Société : la participation des chrétiens à l'établissement de nouvelles relations entre les peuples ». La Commission publie également un bulletin trimestriel « Church Alert », à l'usage des Eglises.

Le nouveau mandat de Sodepax s'étend de 1979 à 1981. Au cours de cette période, Sodepax va entreprendre des études de coopération sociale œcuménique entre les Eglises, y compris l'Eglise catholique romaine, dans différentes régions du monde.

VASTES MANIFESTATIONS ŒCUMENIQUES CONTRE LE PROJET DE LOI « ANTICONVERSIONS » EN INDE

M.O. A CALCUTTA, en février, le cardinal PICACHY adressait à ses fidèles une lettre où il dénonçait le projet de loi « anticonversions » fallacieusement appelé « projet de loi sur la liberté religieuse » ; il rappelait des précédents inquiétants de lois semblables dans certains Etats, en particulier dans l'Aruchanal Pradesh ; il demandait en terminant à tous les chrétiens de toutes les Eglises de se joindre aux catholiques en vue de faire front ensemble contre les mesures qui les menaçaient. L'archevêque a été entendu. Depuis le mois de mars, de très nombreuses réunions de protestations ont eu lieu dans toute l'Inde, notamment à Calcutta, Bombay, Mangalore, Bangalore, etc..., ainsi qu'au

Kerala (Etat comptant la plus grande proportion de catholiques).

En mars encore, le premier ministre a reçu Mère Thérèse, de Calcutta. Elle aussi lui a remis un texte où elle souligne notamment qu'« il ne saurait y avoir de liberté si personne n'est libre de choisir selon sa conscience ». En outre, il n'est pas exclu que l'épiscopat catholique et le conseil chrétien de l'Inde fassent appel à la Cour suprême - qui fait aussi fonction de Conseil d'Etat - pour qu'elle déclare inconstitutionnel le projet de loi si combattu.

Il reste que l'attitude actuelle du pouvoir politique - d'une dureté sans précédent face aux conversions religieuses - appelle des explications, d'autant que ces conversions sont en nombre inorme par rapport à la population du pays (quelques milliers chaque année pour 620 millions d'habitants) et qu'elles ont lieu surtout dans le milieu des tribus pratiquant encore des religions ancestrales et non l'hindouisme, religion majoritaire dans la République.

Le 6 avril, les communautés catholiques de tout le pays ont jeûné pour protester contre les menaces que fait peser le projet de loi sur l'activité apostolique.

En outre, à Cochin - ville de l'Etat du Kerala - un avocat a montré, dans une déclaration largement diffusée, comment les tribunaux pourraient utiliser les termes de la loi pour condamner des innocents : quelqu'un dont la motivation est l'amour du Christ et de son prochain et qui viendrait en aide à un autre avec un peu d'argent, ou autrement, pourra être accusé de vou-

loir le convertir par incitation et puni d'emprisonnement. Ce pourrait être le cas de Mère Thérèse, dont l'activité charitable tombe certainement sous le coup de la loi, si on l'applique strictement. L'hypothèse n'est pas absurde : dans les Etats où existe déjà une loi similaire, il est effectivement arrivé que des tribunaux l'ont interprétée de cette manière !

En tous cas, de vastes manifestations œcuméniques, rassemblant des dizaines de milliers de chrétiens de toutes les Confessions ont lieu dans les grandes villes du pays. C'est ainsi qu'à Ranchi, le 13 mai, un cortège de 15 000 catholiques, anglicans et luthériens a défilé dans la ville pour entendre leurs représentants. Un grand rassemblement auquel prirent part 10 000 Musulmans, assista à un concert religieux. Dans beaucoup d'endroits des hommes politiques et religieux de toute croyance se joignent souvent aux chrétiens et aux musulmans pour défendre leurs droits et l'esprit de tolérance et d'estime mutuelle qui règne dans l'ensemble du pays.

LES 450 ANS DE LA REFORME A BALE

M.O. C'est dans la cathédrale protestante, à Bâle, qu'a été célébré le 450ème anniversaire de la Réforme. Le Pasteur Peter ROTACH, président du Conseil synodal, a déclaré : « La Réforme a été, à Bâle, l'affaire du peuple. Ni les théologiens, ni le Conseil de la ville, mais le peuple a

fait triompher la Réforme ». A cette affirmation historique, le pasteur bâlois qui connaît bien l'état actuel de l'Eglise réformée, a ajouté la question décisive : « Jusqu'à quel point l'Evangile de Jésus Christ est-il aujourd'hui aussi l'affaire de tout le peuple ? ».

L'élément nouveau de la fête de la Réforme à Bâle a été la participation de Mgr Anton HANGGI. Ce qui aurait été impossible, il y a quelques années seulement, est devenu une réalité : pour la première fois depuis des siècles, l'évêque de Bâle a pris la parole dans l'ancienne cathédrale. « Je me réjouis, a dit Mgr HANGGI, de pouvoir être ici aujourd'hui et je remercie de l'invitation qui m'a été adressée. C'est pour moi un signe, un témoignage que les relations entre nos Eglises se sont améliorées... pour qu'on accepte après 450 ans la séparation en tant qu'événement historique, sans pour autant accepter le fait de la séparation ».

L'EGLISE LUTHERIENNE DE SUEDE LIEE A L'ETAT

M.M. A STOCKHOLM, fin février, par 54 voix contre 42, le Synode de l'Eglise luthérienne suédoise s'est prononcé contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Suède.

Le gouvernement avait soumis au Synode une proposition de modification des relations entre l'Eglise et l'Etat qui aurait fait de l'Eglise luthérienne une simple communauté religieuse et lui aurait fait perdre la charge de l'état

VOUS POUVEZ PARTICIPER DE DEUX FAÇONS A LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

1 En vous informant (1)

Abonnement simple ou de soutien 1979

NOM (majuscules) _____ M., Mme, Mlle, Pasteur, Père, Sœur,
Paroisse, Communauté, Groupe (2)

Prénom _____

Adresse (majuscules) _____

se réabonne pour 1979 : abonnement simple : 36 F ; de soutien : 70 F ; étranger : 48 F

verse _____ F (3) au C.C.P. : Revue UNITE DES CHRETIENS, 34.611-20 C La Source.

Merci de joindre ce bulletin à votre règlement (chèque bancaire ou postal) et de renvoyer le tout : 17, rue de l'Assomption, 75016 Paris (4).

(1) Voir explications au verso — (2) Cercler la mention utile — (3) Indiquer la somme versée — (4) Précisez bien sur votre titre de paiement à qui doit être envoyé U.D.C.

civil et le bénéfice de la redevance (impôt religieux). L'Etat s'engageait toutefois à lui assurer un revenu fixe.

REUNION DU GROUPE MIXTE DE TRAVAIL ECR - COE

D.B. AU LOUVERAIN (Neuchâtel), du 26 février au 2 mars, s'est réuni le groupe mixte de travail (G.M.T.) entre l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique des Eglises qui compte 9 représentants du COE et 9 autres de l'ECR.

Les moyens nécessaires pour arriver à une unité plus entière, les possibilités de témoignage commun, et une collaboration accrue dans le domaine social ont été les trois axes de travail du Groupe mixte.

Le pasteur Lukas VISCHER, directeur du secrétariat de la Commission Foi et Constitution du COE et co-secrétaire du GMT depuis son origine, a insisté sur l'interdépendance très étroite de ces trois axes.

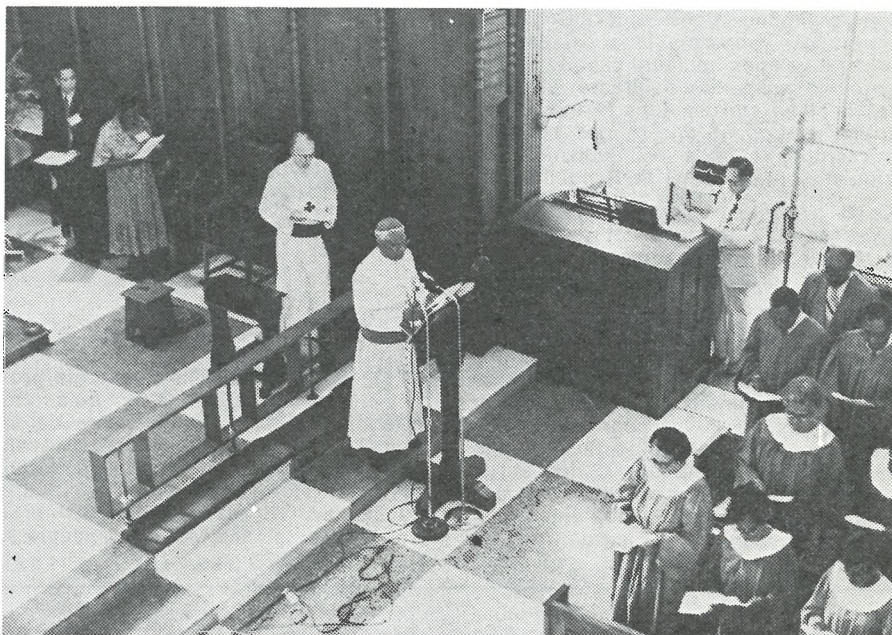
Le GMT a été d'accord pour affirmer qu'un des éléments fondamentaux de la pleine communion que l'on cherche à rétablir entre les Eglises chrétiennes est basé sur l'unité de la foi, c'est-à-dire la profession commune de la même foi apostolique. Une étude sur « l'unité de l'Eglise, le but et la voie » a été lancée à cet effet, il y a deux ans, en étroite collaboration avec la Commission Foi et Constitution. Elle doit être poursuivie, a-t-on souligné au Louverain, car il s'agit de trouver les différentes perspectives et la méthode de travail pour aboutir à une confession de foi commune. « Il est clair que nous ne sommes pas encore à la veille d'une pareille profession de foi » devait déclarer après la réunion le Père Pierre DUPREY, du Secrétariat du Vatican

pour l'Unité des Chrétiens. Dans un premier temps, une trentaine de théologiens catholiques réagiront à l'ébauche élaborée récemment par une consultation organisée par le GMT à Venise.

Dans le domaine social, il y a d'ores et déjà des possibilités de collaboration. Mais par contre, comme devait le souligner le pasteur L. VISCHER « dans des domaines comme la vie familiale, l'éthique sexuelle, les Eglises n'ont pas encore un accord suffisant pour agir ensemble ». Pour le GMT, il est important que l'on approfondisse rapidement les approches et les présupposés de la morale chrétienne qui conditionnent

l'engagement des diverses Eglises, dans l'action sociale. En outre, il s'agit de voir comment les différences entre l'Eglise catholique et le COE formé de 295 Eglises membres - par exemple leurs structures et leurs méthodes de prises de décision - constituent un obstacle ou une possibilité pour une action sociale commune.

Le Pape Jean-Paul II qui avait reçu, une semaine auparavant, en audience privée, le secrétaire général du COE, le pasteur Philip POTTER, avait fait parvenir au GMT un message d'encouragement (Texte dans la D.C., n° 1761, du 1er avril 1979, p. 328).



A Kingston, l'archevêque catholique, Samuel Carter, s'adresse aux participants de la réunion du Comité Central (Photo Oikoumène)

2 En participant plus activement (1) Association interconfessionnelle et internationale pour l'Unité des Chrétiens

NOM (majuscules) _____ M., Mme, Mlle, Pasteur, Père, Sœur,

Prénom _____ Paroisse, Communauté, Groupe (2)

Adresse (majuscules) _____

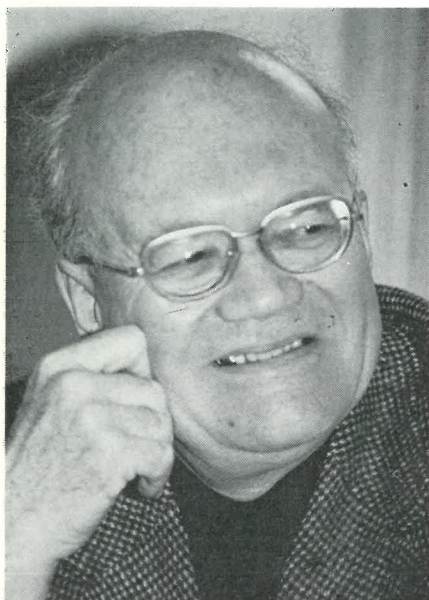
verse une cotisation simple de 40 F pour 1979
cotisation de soutien : 80 à 120 F pour 1979 soit _____ F (3)

au C.C.P. : Association pour l'Unité des Chrétiens, 31.691-30 X La Source.

Merci de joindre ce bulletin à votre règlement (chèque bancaire ou postal) et de renvoyer le tout : 17, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

L'adhésion à l'Association pour l'Unité des Chrétiens représente une sorte d'engagement plus effectif, au plan spirituel et matériel, à soutenir l'action œcuménique au service de laquelle travaille le Secrétariat français pour l'Unité en étroite collaboration avec les autres instances œcuméniques chrétiennes.

L'Association est, de droit et de fait, animée par un Conseil comprenant notamment Mgr le Bourgeois, le Rd John Livingstone, anglican, le P. Elie Melia, orthodoxe.



MAURICE SWEETING

Fidèle dans les grandes causes comme dans les petites choses de la vie, il l'était aussi dans ses amitiés avec tout un chacun. Derrière cette allure un peu distante et froide, beaucoup avaient su reconnaître, en fait, un grand cœur et une ouverture d'esprit dont il faisait profiter tous ses compagnons de route, avec cette fermeté et cette force de conviction que nous lui connaissions tous.

Il serait, du reste, intéressant d'évaluer, un jour, tout ce que nous lui devons, de reconnaître tout le bienfait de son action patiente dans le dialogue œcuménique et l'avancée de nos Eglises.

Mais, pour l'heure, je dois avouer que je n'ai guère le goût à tenter une analyse objective, car pour moi, il était, comme pour beaucoup, avant tout l'ami fidèle et le confident sûr, même si d'aventure il arrivait que nous n'ayions pas la même vision des choses.

Pourtant, par delà notre peine, j'ai aimé découvrir en cet ami deux passions, deux axes forts qui ont guidé tout son ministère parmi nous et qui doivent sans doute, nous rester en lumière dans nos propres engagements :

La sûreté de sa culture théologique, son sens de l'Eglise auraient pu le promettre à une belle carrière ecclésiastique ; mais il était de ceux qui croient intimement que dans l'Eglise de Jésus-Christ on ne fait pas carrière et il avait délibérément choisi de servir dans cette petite Eglise luthérienne au Pays de Montbéliard où il passa le plus clair de son ministère et où jamais il ne perdit de vue l'horizon et l'enracinement paroissial.

Il avait trop le souci de voir chacun « creuser son sillon » pour ne pas lui-même quitter ses horizons familiers ; il savait aussi que c'est jusqu'au niveau de l'Eglise locale, de la

paroisse elle-même que doit se manifester le sens de l'oïkoumène, la solidarité avec l'Eglise universelle.

Ce fut là toute sa passion : jamais il ne s'est lassé, même quand, à son goût les mentalités n'évoluaient pas assez vite, jamais il ne s'est lassé de partager avec nous, telle préoccupation ou expérience lointaine, tel dialogue ou recherche menée entre nos Eglises. Son art de la citation ou ses relations fraternelles avec tant de partenaires lointains étaient toujours dans ce sens de jalons à poser pour l'ouverture de nos Eglises et la clarification de leur vocation.

Si, à la fin de son ministère d'Inspecteur Ecclésiastique, il avait tenu à retrouver, sur place, une paroisse, c'est évidemment parce que sa vocation faisait de lui un serviteur, mais sa modestie et sa simplicité révélaient à nous tous quelque chose de fort et de durable :

Joies et peines, exaltations ou déceptions, tout de notre vie doit revenir à Dieu, dans la méditation silencieuse ou la joie du culte de la communauté ; car Dieu seul peut contenir à la fois le trop plein de notre cœur et la timidité de notre adoration.

Homme d'action et de prière, notre ami savait le prix de l'engagement et du témoignage éclairés par la liturgie et l'expression de la foi communautaire. C'était, là aussi, toute sa force et toute sa joie !

Oui, par delà notre peine, nous rendons grâces pour tout ce qui nous a été apporté par cet ami et en même temps nous prions Dieu de mettre encore sur notre route beaucoup de ces témoins-là.

Jean Tartier
Inspecteur Ecclésiastique
de l'Eglise Evangélique
Luthérienne de France
à Montbéliard.



SECRÉTARIAT NATIONAL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

17, Rue de l'Assomption — 75016 Paris